

SEPC

1980

28

Équipe de Recherche Associée au CNRS 634

**RÉPONSES A LA DÉVIANCE...
ET GROUPES SOCIAUX**

CLAUDE FAUGERON

**GHISLAINE MOREAU-CAPDEVIELLE
MAGDALENA TURMAINE
KARL VAN METER**



**DÉVIANCE ET
CONTROLE SOCIAL**

SERVICE D'ETUDES PENALES ET CRIMINOLOGIQUES

Equipe de recherche associée au C. N. R. S. 634

R E P O N S E S A L A D E V I A N C E
E T G R O U P E S S O C I A U X

par Claude FAUGERON (°)

Ghislaine MOREAU-CAPDEVIELLE (°)

Magdalena TURMAINE (°)

Karl VAN METER

Paris, S.E.P.C., Avril 1980

Droits réservés

(°)- S. E. P. C.

Cette recherche a été réalisée avec l'aide de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (convention n° 76.7.1750) dans le cadre de l'action-programme Contrôle social de la déviance

R É S U M É

La recherche porte sur les représentations des réponses sociales à apporter à des comportements problématiques et vise à tester les hypothèses suivantes : ces représentations s'inscrivent dans des configurations idéologiques plus larges (représentations de la société, de la famille, de l'école, du travail...) traduisant des rapports à l'univers social différents selon les groupes sociaux; les réponses sociales aux comportements problématiques sont susceptibles d'être modifiées selon la relation que l'on entretient avec l'auteur du comportement.

Dans un premier temps, on vérifie que la variable de "proximité" avec l'auteur du comportement modifie la vision de la mesure à prendre : renforcement des mesures de type familial ou privé au détriment des mesures institutionnalisées, prises de mesures dans des cas où, pour un étranger, on aurait dit ne rien faire.

D'une façon générale, on met en évidence, dans la population interrogée, cinq tendances caractéristiques des façon d'intervenir : deux font intervenir, avec une modulation d'intensité, le plus souvent des solutions institutionnelles ségrégatives pour les marginaux, familialistes pour les mineurs, professionnelles pour des comportements d'adultes agissant dans le cadre de leur profession (accident du travail, fausses factures, rétention d'héritage, etc...); deux autres, pour ces derniers comportements, préfèrent des solutions répressives, familiales et médico-sociales pour les autres; enfin, la dernière est résolument non-interventionniste.

La mise en relation de ces tendances avec les indicateurs idéologiques et les caractéristiques des groupes sociaux montre que deux grands clivages traversent la population interrogée. Le premier oppose les salariés aux non-salariés; le deuxième, ceux qui sont en position sociale incertaine ou difficile et les nantis. Le premier clivage oppose les agriculteurs, les industriels et gros commerçants, la petite bourgeoisie non-salariée aux cadres (du secteur privé et surtout public) et aux élèves-étudiants. Le deuxième oppose les exploitants agricoles, les ouvriers, les élèves-étudiants aux industriels et gros commerçants et aux cadres. La première opposition distingue les deux premières tendances d'interventions (institutionnelles ségrégatives pour les marginaux, familialistes pour les mineurs et non-répressives pour les professionnels) des trois autres, les attitudes conformiste-passéiste et libérale des attitudes réformiste et critique radicale. La deuxième opposition distingue les plus interventionnistes et les non-interventionnistes des interventionnistes modérés et répressifs pour les professionnels, correspondant à un clivage attitudes extrêmes vs attitudes moyennes.

On a donc observé la liaison supposée entre tendances d'intervention, structures idéologiques et groupes sociaux, particulièrement pour les exploitants agricoles, les industriels et gros commerçants, la petite bourgeoisie non salariée et les cadres. Seuls les non-interventionnistes n'ont pas un statut social clair : ils réunissent une partie des ouvriers, des cadres du secteur public et les élèves-étudiants.

Ces résultats, ainsi que les modifications apportées aux réponses par la proximité avec l'auteur du comportement, ouvrent la voie à des études sur les pratiques effectives de renvoi aux institutions.

TABLE DES MATIERES

	<u>pp</u>
<u>ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE</u>	5
<u>I.- POUR INTRODUIRE UNE PROBLEMATIQUE</u>	
<u>DES REPRESENTATIONS DE LA DEVIANCE</u>	6
1- De la personne du déviant à sa prise en charge	6
2- Une rupture progressive	8
3- Une problématique du contrôle social	10
<u>II.- DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE</u>	
<u>L'ADEQUATION AUX STRUCTURES IDEOLOGIQUES</u> ..	22
1- Quelques concepts assez généraux.....	22
2- Comment aborder les représentations de la déviance ?	27
Bibliographie	28
<u>HYPOTHESES DE RECHERCHE ET</u>	
<u>OPERATIONNALISATION</u>	47
1- Les bases de l'instrument de recueil des données	49
2- Confection de l'instrument et réalisation de l'enquête	54
3- Principes de traitement des données	57
Bibliographie	59
<u>IMAGES DE FONCTION ET VARIABLE DE PROXIMITE</u>	63
<u>I.- LES IMAGES DE FONCTION</u>	64
<u>II.- LA VARIABLE DE PROXIMITE</u>	67
1- Analyse au niveau global	68
2- Analyse au niveau des groupes sociaux ..	74
Bibliographie	92

./...

<u>LA CONSTRUCTION DE LA VARIABLE ADEQUATION</u>	93
1- Construction des archétypes	95
2- Elargissement de la population	108
Bibliographie	112
 <u>LE CROISEMENT DES TROIS VARIABLES :</u> <u>ADEQUATION, IDEOLOGIES ET GROUPES SOCIAUX</u>	113
 <u>I.- CONSTRUCTION DES VARIABLES</u> <u>D'IDEOLOGIE GENERALE</u>	114
 <u>II.- STATUT DES VARIABLES EXPLICATIVES</u>	118
 <u>III.- ANALYSE FACTORIELLE</u>	120
1- Les variables actives	120
2- Variables supplémentaires : les caractéristiques	125
Bibliographie	139
 <u>PROPOS D'ETAPE</u>	141
Bibliographie	148
 ANNEXE I : questionnaire	I 1
ANNEXE II : population	II 1
ANNEXE III : Note sur la méthode de classifi- tion automatique	III 1
ANNEXE IV : Recodification des C.S.P.	IV 1

CHAPITRE I

ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE

I.- POUR INTRODUIRE UNE PROBLEMATIQUE DES REPRESENTATIONS DE LA DEVIANCE -

Phénoménologiquement, la notion de déviance renvoie à celle de différence. C'est connotée de la seconde que la première apparaît dans le discours de sens commun. Et cette évidence a lourdement pesé sur -et n'est pas toujours évacuée de- la démarche sociologique, prêtant à la déviance une réalité propre, une substance telle qu'il suffirait de la nommer pour la faire exister comme non problématique et toujours connue.

C'est alors la quête sans fin des formes et des causes de la déviance. Il ne suffit pas de relativiser la notion en revenant à son sens étymologique (de-via) pour problématiser. Car il reste à comprendre son rapport à la norme -qui n'est pas non plus une réalité consubstantielle à toute formation sociale-. Le fait que l'on puisse identifier une activité normative dans tous les groupements humains connus ou que -en miroir- on puisse affirmer que la déviance est "normale" dans une société (1) ne suffit pas à en faire un objet d'étude immédiat. Et, quitte à prendre DURKHEIM au pied de la lettre, il vaudrait mieux s'en tenir à la voie qu'il a lui-même tracée, à savoir une réflexion sur les fonctions sociales des déviations.

Mais, là aussi, les pièges d'un fonctionnalisme étroit sont à éviter. Et, pour tenter de le dépasser il convient de s'interroger -on le verra infra- non plus sur les fonctions sociales de la déviance (du renforcement du lien collectif au bouc émissaire (2)...) mais bien sur l'effectivité de la norme la logique sociale et les conséquences de son application concrète.

1.- De la personne du déviant à sa prise en charge.-

Tout naturellement, on a cherché d'abord le siège de cette fameuse "différence" dans la personne du déviant : constitution bio-anthropologique, puis personnalité, etc... L'effort d'extension aux marginaux eux-mêmes du grand quadrillage de l'organisation sociale en Europe de l'Ouest au XIX^e siècle appelait une nosographie des pathologies individuelles. Ces travaux y ont participé (3).

La saignée de la première guerre mondiale a correspondu au déplacement de l'Europe vers l'Amérique du centre de gravité des recherches sur la déviance. En même temps, le projecteur s'est déplacé de la personne du déviant vers ses conditions de vie : le déviant n'était plus présenté comme différent en soi, mais parce que "cas social" (4). Ce fut d'abord l'école du milieu à un moment

où l'attention était concentrée sur le tissu urbain comme lieu de production-reproduction du prolétariat. On vit ensuite, avec les inquiétudes sur la capacité du melting pot à assimiler les migrants, les constructions culturalistes. Enfin, on peut citer les fonctionnalismes après la seconde guerre mondiale en un moment de restructuration ascendante de la société d'outre atlantique (5).

Sous le règne de ces différents courants de pensée qui, malgré leur ancienneté, inspirent encore de nos jours certains travaux, on n'a pas jugé utile de prêter attention aux mécanismes de contrôle social. On prétendait étudier en soi et directement la déviance et le déviant. Et peu importait que le matériel observable soit, en fait, limité aux produits de mécanismes de contrôle. Ces derniers étaient seulement considérés, par la sociologie classique de la déviance, comme la plaque sensible sur laquelle venait s'imprimer son objet d'étude. Qu'ils jouent un rôle dans la production du matériel observable ne venait guère à l'esprit, non plus que la nécessité de les étudier. Au reste, on avait l'illusion de connaître parfaitement les processus et appareils de contrôle social de la déviance; les juristes ne les décrivaient-ils pas depuis fort longtemps ? On omettait seulement de considérer que le droit est une discipline nécessairement normative de sorte qu'il habille plus qu'il ne décrit.

Peu à peu cependant, à partir des années 60, on est venu progressivement à se demander si l'étude de la déviance ne devrait pas être d'abord une étude du contrôle social.

Cette évolution coïncide, paradoxalement, d'abord avec la dramatisation du discours public sur la déviance. Certes, celui-ci remonte bien plus haut puisque son apparition date des débuts de la presse de masse (soit en France, sous la monarchie de juillet) avec ce que certains historiens ont nommé "l'art du fait divers" (6). Mais le développement des moyens d'information audio-visuels devaient donner à ce discours et à sa dramatisation un coup de fouet particulier. On peut se demander si -à force de crier au loup de l'aggravation de la déviance- on n'a pas fini par appeler l'attention sur les performances des appareils qui sont censés en venir à bout ou, du moins, la contenir. Nous-mêmes, dans une étude récente, avons constaté comment l'impact des campagnes sur l'insécurité allait de pair avec un scepticisme croissant en ce qui concerne l'efficacité du système pénal (7). Et l'on en comprend bien le mécanisme : les groupes sociaux qui se sentent les plus menacés -quoique n'étant pas toujours les plus "victimisables"- sont aussi les plus sensibles aux messages sur l'insécurité (8) mais aussi les plus réservés quant à l'évolution des institutions en général et l'institution judiciaire en particulier. Celle-ci est perçue comme incapable de contenir le déferlement de déviance qui menace ou est déjà en train de s'opérer (9).

Par ailleurs, on a observé à cette époque un développement des appareils de contrôle social et de leur capacité de prise en charge avec l'extension des solutions non institutionnelles (prévention, service social, psychiatrie ambulatoire...). Au prétexte de substitution de prises en charge nouvelles aux formes anciennes de contrôle social, on a assisté, en fait, à une addition des modalités nouvelles aux anciennes -dont elles procèdent souvent par une sorte de mécanisme de scissiparité (10). Pour emprunter la terminologie de JANOWITZ (11), on a vu le contrôle social empiéter sur des espaces anciennement réservés à de simples mécanismes de régulation sociale. Là encore il est vraisemblable qu'une telle cancérisation du contrôle social a conduit à rendre plus visibles les processus de contrôle social. Une recherche réalisée il y a quelques années avait permis de mettre en lumière un certain contraste entre cancérisation des appareils de contrôle social et représentation de la déviance, quant à elles principalement axées sur les mécanismes de régulation sociale et ne laissant à l'intervention des appareils de contrôle qu'une part résiduelle et limitée à des cas et des cibles bien précis. Qu'il s'ensuive une interrogation sur les modalités de contrôle social et leur légitimité ne serait pas une hypothèse déraisonnable (12).

Enfin, on peut considérer que se développe à partir de cette période une crise de l'Etat et de sa légitimité tandis que prolifèrent de multiples contestations. Qu'on se rappelle les phénomènes de protestation qui ont vu le jour aux Etats-Unis pendant la précédente décennie, à l'époque justement où se développait dans ce pays le courant de pensée interactionniste. Cette situation de crise et de contestation qui s'étendait aux différents aspects du phénomène étatique n'a pas épargné les appareils de contrôle social de la déviance et il s'est ensuivi une certaine délégitimation de leur intervention, peu à peu entrée dans "l'ère du soupçon". Cette évolution a eu d'autant plus d'impact qu'aux mouvements de contestation venant de l'extérieur et des usagers, a correspondu une contestation "interne" dont l'anti-psychiatrie fournit un des exemples les plus célèbres.

Quoiqu'il en soit de l'impact de ces différentes considérations, reste qu'une rupture progressive apparaît dès cette époque dans la problématique des études sur la déviance.

2.- Une rupture progressive.-

Les spécialistes de la déviance découvrent progressivement que les données sur lesquelles ils travaillent ne parlent pas de la déviance et du déviant en soi comme ils semblaient le penser, qu'ils sont des reconstructions par des -ou des produits de- mécanismes de contrôle social. En même temps, certains d'entre eux soulignent que les caractéristiques des populations qu'ils examinent sont surchargées par l'intervention de ces

mécanismes de contrôle, de sorte qu'on ne sait trop si l'on ne mesure pas l'impact de cette intervention (interactionnisme symbolique, école de l'étiquetage...). Cette réflexion -fondamentale- sur l'absence d'homologie entre les données et la problématique présumée de recherche (13) conduit peu à peu à mettre l'accent sur le contrôle social. On s'avise que la déviance n'existe pas en soi, qu'elle doit être instituée et que cette institution s'opère dans un processus normatif.

Toutefois, cette rupture de problématique se réalise très progressivement et tous les mouvements de pensée de la précédente décennie contribuent à la préparer plutôt qu'à la réaliser réellement.

Parmi les fausses ruptures des années 60, on peut citer d'abord un courant "d'ingénierie sociale" qui met, certes, l'accent sur les appareils de contrôle social, mais seulement dans un propos de rapiéçage technologique. C'est l'époque -on en trouve encore des traces fort importantes- où le fonctionnement des appareils de contrôle est réduit à une cascade de décisions d'agents individuels; on prétend y instaurer une meilleure rationalité. Même en se plaçant dans sa propre logique, ce courant n'a produit que des résultats médiocres. En refusant de se placer au niveau de la fonction sociale de ces appareils de contrôle, en bornant l'investigation à l'étia-ge du fonctionnement et de son rapiéçage pièce à pièce, il n'a pu que couvrir d'un jargon ésotérique (quoique moderniste) les croyances les plus aventurées du "sens commun" (14).

Fausse rupture encore, les différentes écoles qui se situent dans la filiation de G.H. MEAD et d'E. LEMERT (15). En dernière analyse, ces différents courants de pensée -qu'il s'agisse de l'interactionnisme symbolique ou de l'étiquetage- n'ont pas su, malgré l'appellation qu'on leur donne parfois d'écoles du contrôle social, rompre avec la problématique traditionnelle de la sociologie de la déviance. Elles ont conservé finalement la focalisation sur le problème de la déviance comme un en soi, en se bornant à introduire la considération du contrôle social comme variable explicative. C'est le sens de théories comme celle de l'amplification secondaire de la déviance ou encore celle de l'intériorisation (anticipée ou non) du stigmaté.

En ce qui concerne la problématique de recherche, le même jugement mitigé peut être porté sur des courants comme l'ethnométhodologie ou la phénoménologie.

Enfin, on doit constater que les écoles plus récentes, postérieures à l'interactionnisme, n'ont souvent pas su non plus accomplir un véritable renouvellement de

la problématique des études sur la déviance, même si elles en ont modifié assez largement les conditions. C'est ainsi que les théoriciens du conflit -disciples plus ou moins fidèles de DAHRENDORF (16)- ont surtout mis l'accent sur le traitement discriminatoire par le système pénal (ce qu'avaient déjà entamé les théoriciens de l'étiquetage)... souvent sans aller plus loin qu'un fonctionnalisme rénové, en tout cas en ignorant ou en traitant de manière infirme tout ce qui a trait aux idéologies. De ce point de vue, peu de progrès a été accompli depuis le bilan dressé dans Crime and the legal process (17). En fait, la plupart de ces travaux n'ont pas su égaler CHAPMAN (18) qu'ils ignorent d'ailleurs souvent. Quant à la plupart des criminologies dites "radicales", elles bornent, en dernière analyse et à quelques notables exceptions près, leur effort à souligner qu'il existe d'autres déviants et d'autres déviances que ceux habituellement ressassés. Elles proposent essentiellement de se détourner de la considération traditionnelle des déviants recrutés dans les traditionnelles "classes laborieuses, classes dangereuses", bref d'atteler la locomotive en sens inverse mais sans rien modifier d'autre dans le convoi (19). La réflexion problématique ne progresse pas de manière décisive pour autant. Au mieux, observe-t-on les tentatives pour établir une problématique dualiste où l'on prétend étudier du même pas et la déviance en soi et le contrôle social, à partir des mêmes bases de données (20), ce qui laisse assez rêveur. Dans une étude récente, L. VAN OUTRIVE a souligné avec perspicacité les ambiguïtés de ces récentes tentatives (21).

3.- Une problématique du contrôle social.-

Tant les insuffisances des recherches classiques (mises en lumière par les écoles interactionnistes et post-interactionnistes) que les ambiguïtés propres à ces mouvements de pensée plus récents se conjuguent pour indiquer la nécessité d'une vraie rupture dans la problématique des recherches concernant la déviance. C'est en adoptant le contrôle social comme objet propre d'étude que l'on parviendra à les faire progresser.

Revenons donc à la réflexion qui aurait dû figurer en tête de toutes ces recherches : la déviance n'est pas un objet d'étude clair et immédiat, la norme non plus, d'ailleurs.

Tout d'abord cette dernière est un concept assez polymorphe. On a ainsi pu en distinguer au moins trois acceptions :

- l'une est statistique et renvoie à la moyenne ou à la valeur modale d'une variable,

- l'autre désigne les valeurs dominantes dans un groupe social,
- une troisième concerne les règles posées comme obligatoires dans un groupe ou une société (22).

Certes, on observe, entre ces acceptions diverses, une certaine parenté qui se traduit par une possibilité de glissement d'une catégorie à l'autre. D'ailleurs, toutes ces imprécisions expliquent la querelle de la fin du XIX^e Siècle sur la "normalité du crime" entre auteurs qui n'entendaient pas la norme dans la même acception. Et c'est à juste titre que MIAILLE, dans un ouvrage récent, a voulu rappeler ce qui singularise la norme légale par rapport aux autres sortes de normes, à savoir ses modalités d'institution et d'application (23).

Et, par cette dernière précision, on en arrive à un point crucial en sociologie de la déviance. C'est que l'institution de la déviance ne se réduit pas à la seule érection de la norme. Certes, quand une norme est érigée, elle définit ce faisant un champ de déviance potentielle. Ainsi, on admettra sans difficulté que la loi pénale crée l'infraction par sa prescription, encore que cette idée ne soit pas toujours évidente. Ainsi, certains auteurs ont soutenu qu'il existait une catégorie de déviances qui ne devaient rien de plus à l'institution normative qu'une "reconnaissance" car elles étaient en quelque sorte "contenues" dans la nature humaine. C'est la catégorie mala in se opposée à mala prohibita. On aurait pu croire que cette conception vieille de deux siècles (24) avait été définitivement enterrée par ROSS (25), si on ne la retrouvait chez des auteurs récents comme NEWMAN (26) et mises en oeuvre dans des recherches empiriques. Pourtant, on peut montrer que le raisonnement de NEWMAN est tautologique. On prend un comportement (inceste) que l'on dit être de la catégorie mala in se. On en fait juger la gravité par des personnes vivant dans des organisations sociales où ce comportement est légalement réprimé et on recueille une large majorité pour dire que ce n'est pas bien du tout. On en infère qu'il s'agit bien d'un comportement mala in se.

En refermant ainsi la boucle, on a pris l'effet pour la cause. La généralisation de la prohibition de l'inceste ne prouve pas son fondement "naturel". Et on aurait pu penser, à la lecture de LEVI-STRAUSS, et de bon nombre d'ethnologues, qu'il s'agissait plutôt d'un phénomène culturellement régulé pour éviter une reproduction génétique anarchique dans des sociétés peu nombreuses. Quant à l'argument de généralité, bien que lui aussi défendu depuis DURKHEIM, il n'est pas suffisant en soi. A preuve, les exceptions, elles aussi culturellement régulées, à la règle de prohibition de l'inceste (dans le but, cette fois-ci, de préserver la "pureté" des généalogies). On peut

toujours, et partout, trouver des contre-exemples à la généralité d'une règle et il ne serait pas logique de traiter les exemples de "naturels" et les contre-exemples de "culturels". A partir de ce moment, tout ce qui est culturel est susceptible de modifications, est relatif à un contexte social bien déterminé.

Donc, l'institution de la déviance ne s'arrête pas à la prescription de la norme qui, elle-même, n'est pas un nec varietur de la "nature" humaine. Du coup si on les traite comme des objets sociologiques, leur rapport devient aussi objet sociologique. Et ce rapport n'est pas simple. Ainsi, une norme instituée peut être plus ou moins appliquée, voire pas du tout; elle l'est de façon différentielle et ceci a été un des thèmes émergeant des dernières années (27). Tout autant sinon davantage que son érection, c'est l'effectivité de la norme qui contribue à l'institution de la déviance. D'autant plus que bon nombre de normes ne font pas l'objet d'un établissement officiel et n'existent que dans leur application. C'est cet aspect du phénomène qui a fait dire à plusieurs auteurs que, à l'heure actuelle, l'organisation judiciaire a davantage tendance à fonctionner à la norme qu'à la loi (28). A condition de ne pas tomber dans le manichéisme qui consisterait à opposer norme et loi, mais de distinguer entre normes plus ou moins instituées et de façon différentes (°). A vrai dire,

la notion de norme est souvent peu claire chez ces auteurs, pas suffisamment explicitée par rapport à l'action des appareils qui règlent les pratiques, de telle sorte qu'elle arrive à avoir une valeur sui generis.

La conjugaison de ces deux raisons -polymorphisme du concept de norme et nécessité de tenir compte de l'effectivité de la norme dans l'institution de la déviance- conduit à adopter l'ensemble du thème du contrôle social comme problématique des recherches sur la déviance.

La déviance, donc, n'existe que dans un processus normatif (et non seulement par rapport à une norme). Celui-ci institue un ordre dans une région donnée de la vie sociale. Ce faisant, il délimite les frontières, les bornages de cet ordre. Mais il institue, du même mouvement, le désordre correspondant, qu'il est justement chargé de gérer, de domestiquer. C'est de cela que FOUCAULT parle lorsqu'il montre que le système pénal est chargé de gérer les illégalismes populaires.

D'ailleurs, la gestion de ce désordre est nécessaire à la proclamation (souvent sous la forme d'une imprécation) de l'ordre, qui n'est jamais que le contretypé de ce qui est nommé, identifié comme désordre.

./...

(°)- Par des appareils, des coutumes, des héritages socio-culturels, etc...

On a remarqué depuis longtemps que le droit pénal, la médecine, la psychiatrie, le service social... ne définissent pas positivement les ordres normatifs qu'ils bornent; ils les délimitent seulement indirectement en édictant des prises en charge spécialisées pour différents désordres. Cette remarque a été particulièrement explicitée en théorie générale du droit.

Une première direction de recherche peut donc être constituée par l'étude de l'institution de la norme (du moins pour celle des normes qui font l'objet d'une telle érection distincte de leur effectivité, comme c'est le cas de la loi). Justement, ce qui a caractérisé au plan normatif le passage de la société féodale à la société capitaliste, c'est l'émergence puis la domination d'une sorte de norme dont l'institution peut se distinguer de l'effectivité (ce qui est le cas de la loi par rapport, par exemple, à la coutume (29)). Ainsi a été rendue possible une institution purement symbolique de certaines normes sans qu'on leur attache guère d'effectivité. Il s'est donc développé toute une dimension idéologique au sein du normatif. C'est en ce sens que l'on dit du juridique qu'il broche désormais sur le politique et sur l'idéologique. Cette première direction d'une sociologie du contrôle social -l'institution de la norme- appelle des recherches, d'une part sur l'érection de la norme (dans ses rapports avec la structure sociale et ses conflits d'autre part sur la réception de cette norme. Et, avec ce dernier point, on pressent déjà la pertinence des études dédiées aux phénomènes idéologiques.

Mais, aussi importante que soit la considération de l'institution de la norme au double point de vue de son érection et de sa réception, il n'en reste pas moins qu'un programme sur le contrôle social de la déviance ne peut s'y cantonner. Il doit encore considérer l'effectivité de la norme, d'abord parce que certaines normes n'existent que dans leur application, ensuite parce que celles qui bénéficient d'une institution abstraite ne peuvent être pleinement appréhendées que dans la considération de leur effectivité concrète.

Ceci amène à considérer que le contrôle social s'opère par une pluralité complexe de processus: d'une part, les appareils spécialisés dans cette fonction sont multiples; d'autre part, tout le contrôle social ne se réduit pas à l'intervention de tels appareils spécialisés. Ce fut d'ailleurs une faiblesse de plusieurs interactionnistes ou théoriciens du conflit de s'hypnotiser sur l'action des appareils spécialisés en oubliant que le contrôle social est loin de se borner à eux (30).

./...

La majeure partie des mécanismes de contrôle social est immergée; elle se développe en dehors (quoique de manière non indépendante) de la petite partie émergée et visible que constitue les appareils spécialisés. A vrai dire, ce contrôle social non spécialisé ne peut plus être distingué de la régulation sociale et il apparaît délégué largement à des appareils ou instances de régulation générale comme la famille, secondairement le travail, l'école l'entourage (31)... On peut y distinguer -en appliquant la théorie de CUSSON (32) au-delà du cadre limité où elle a été conçue- une pression à la conformisation d'une pression répressive. Le contrôle social est d'abord inclusif, il est pression à la conformité et, à ce niveau, il ne peut se distinguer de la régulation sociale générale. C'est seulement quand on pense, à tort ou à raison, que l'on ne viendra pas à bout de cette conformisation, que le contrôle social non spécialisé prend une tournure répressive. Ceci est bien illustré, par exemple, par l'attitude de ségrégation que leur entourage fait peser sur les bandes de jeunes (33) ou encore par le mécanisme d'exclusion réciproque si bien décrit par SHOHAM (34), même si son intention était plutôt de mettre à jour les processus de stigmatisation.

Cette "deuxième détente" du contrôle social non spécialisé tend vers une exclusion des milieux de vie, mais aussi à une nouvelle inclusion "ailleurs", dans la mesure où elle est demandée de prise en charge par des appareils spécialisés de contrôle social (35). Ce qu'on estime ne plus être capable de réguler, on en demande la prise en charge par des spécialistes capables de nous garantir contre le désordre menaçant.

De ce contrôle social non spécialisé on passe sans rupture au contrôle social des institutions spécialisées. Ils sont articulés l'un sur l'autre.

Pour qu'un comportement ait des chances de susciter l'intervention des appareils spécialisés dans le contrôle social, il faut, soit que sa visibilité soit suffisante, soit qu'il se trouve quelqu'un pour mettre en branle ces appareils. En ce qui concerne la visibilité, il n'est pas besoin d'insister sur le fait que certains passent le plus clair de leur vie à découvert tandis que d'autres sont le plus souvent à l'abri des regards indiscrets. Et cette visibilité différentielle est fort liée au statut (notamment professionnel) des agents, donc finalement à leur place dans la structure sociale.

Mais la visibilité n'est pas tout. En définitive, on a observé que les appareils spécialisés dans le contrôle social s'approvisionnent assez peu de leur propre initiative directe. Dans la plupart des cas, leur matière première leur est apportée par quelqu'un, celui-ci pouvant être un autre appareil de contrôle social; ainsi, des recherches américaines (36) ont montré

comment les services de "bien-être" favorisaient l'intervention de la justice pour mineurs. Cela peut être aussi des agences davantage immergées dans la zone du contrôle social "non spécialisé", d'autant plus que l'on observe une sorte "d'appariement"; une recherche a montré que, dans cette zone, se développent des agences quasi-spécialisées dans le contrôle social de la déviance et chacune d'entre elles -selon sa forme spécifique- se trouve, dans la zone du contrôle social spécialisé, un correspondant qui lui ressemble comme un frère et qui bénéficie de ses renvois privilégiés. Ainsi les services spéciaux des grands magasins renvoient préférentiellement à la police dont ils ont copié officieusement la forme, ce qui rend leur renvoi très efficace. Il en va de même pour les services sociaux des organismes gestionnaires de grands ensembles vis à vis de la juridiction des tutelles aux prestations sociales, etc... (37). Enfin, ce peut être des personnes privées. Mais la recherche précédemment citée a aussi montré que leur efficacité était moins bonne.

Dans ce processus de renvoi, le "renvoyé" lui-même joue un rôle par un certain nombre de caractéristiques qui lui sont propres -outre la participation active qu'il peut avoir au processus et qu'il ne faut pas sous-estimer. Le travail de LE BLANC (38) sur deux quartiers de Montréal, l'un riche, l'autre défavorisé, a montré que, à taux de comportements délictueux égal, les adolescents du quartier défavorisé avaient beaucoup plus de chances d'avoir une carrière délinquante que les autres. Ici aussi, le fait d'appartenir à telle ou telle classe ou fraction de classe n'est pas indifférent; non seulement en ce qui concerne la probabilité d'être renvoyé, mais aussi quant au type d'agence vers laquelle on peut être renvoyé et quant à la carrière ultérieure. A. CHAUVENET vient ainsi de montrer (39), que les malades de statut social les plus bas, se retrouvaient préférentiellement dans des services particuliers et de moindre prestige hospitalier; la façon dont on arrive à l'hôpital, i.e. la personne ou l'organisme qui vous y envoie, n'est pas étrangère au phénomène.

Il s'agit là de caractéristiques propres au statut social du renvoyé, qui conditionnent également la possibilité qu'il a de réagir au processus de renvoi, de plus ou moins l'infléchir, l'orienter, le détourner ou, à l'inverse s'y conformer et donner raison aux renvoyants.

A côté de ces variables propres au renvoyé, jouent d'autres facteurs cette fois-ci tenant au contexte, au cadre dans lequel s'effectue le renvoi. Ces facteurs

peuvent être de deux ordres. D'abord, tout ce qui tient aux opportunités concrètes de renvoi présentes sur le terrain. Une thèse récente (40) a montré que, dans certains pays africains, la criminalité enregistrée décroissait de façon exponentielle en fonction de la distance au poste de police ou de gendarmerie. Une règle bien connue du fonctionnement des institutions est qu'elles ont tendance à se remplir et que, lorsqu'on crée une institution on crée du même coup sa clientèle. Cette remarque conduit à une autre remarque concernant le fonctionnement des institutions. Celles-ci s'auto-alimentent fort peu d'elles-mêmes. Ceci ne veut pas dire qu'elles ne jouent pas un rôle actif dans le recrutement de leur clientèle et, en particulier, auprès des intermédiaires qui vont l'alimenter. On a mis en évidence, dans le cas d'une étude de quartier (41), des stratégies de "promotion des ventes" auxquelles se livrait une institution récemment implantée, en l'occurrence la brigade des mineurs, auprès des représentants d'institutions susceptibles de lui fournir de la clientèle: services sociaux, directeurs d'école, instituteurs, gardiens d'immeubles ... On peut penser aussi que ces efforts se déploient d'autant plus qu'il s'agit d'agences de contrôle de type "novatrices" ou "pseudo-novatrices" (42). Mais les agences plus vieilles et disposant déjà d'une image de marque n'en sont pas dispensées, d'autant plus que cette image de marque risque d'être dévalorisée. Plus largement une partie de la sociologie néo-webérienne aux U.S.A. a montré comment l'allocation des ressources et la doctrine d'emploi des appareils spécialisés dans le contrôle social de la déviance déterminent les opportunités concrètes de prise en charge sur un terrain donné.

Le deuxième ordre de facteurs contextuels concerne certaines règles. Ainsi, certains renvois sont encouragés par des motifs parfaitement extérieurs au contrôle social. Par exemple, par le fait que les compagnies d'assurances demandent une déclaration de vol avant de dédommager le sinistre. Des études de victimisation occulte suffisamment détaillées, ou encore appuyées sur des enquêtes qualitatives, pourraient amener davantage d'information sur des contraintes de ce type. Certaines études de victimisation ont montré, en effet, que les règles gouvernant le paiement des assurances pouvaient jouer dans les deux sens: le plus souvent en provoquant le report à la police, moins souvent en empêchant de déclarer le sinistre - a fortiori de porter plainte - par crainte d'une suppression de la police d'assurances ou d'une augmentation de la prime (43).

./...

Ce dernier ordre de facteurs est ici directement lié au renvoyant. Lui sont encore liés, ainsi qu'aux intervenants dans le processus de renvoi, des facteurs à proprement parler d'ordre idéologique. Il s'agit des représentations de la déviance, du candidat-déviant et de l'adéquation des appareils de contrôle aux cas qu'ils ont à traiter. De fait dans une perspective pratique la dernière catégorie subsume les précédentes et ceci pour la raison suivante. Si un comportement provoque un trouble, pose un problème, la première question qui se pose est : que faire de ce trouble, comment résoudre ce problème ? Dans certains cas, la personne même du candidat déviant, et les stéréotypies qui lui sont attachées peuvent, à elles seules fomenter le trouble et provoquer la réponse. Il en va ainsi, par exemple, des contrôles d'identité policiers où le contrôle est préférentiellement exercé sur des jeunes ou des personnes au teint basané; ou encore la surveillance exercée, dans certains immeubles, sur des personnes étrangères qui ont l'air suspect. Dans les autres cas, l'opération visant à réduire le trouble, à résoudre le problème consiste à effectuer, en même temps qu'une catégorisation sur l'individu à contrôler (non indépendante, évidemment, des stéréotypes rattachés aux comportements et aux personnes), une catégorisation sur les moyens à utiliser pour ce contrôle, i.e. les appareils, institutions, agences aptes à le faire. Dans un tel cas, l'important n'est pas tant l'image de la personne à contrôler, ou celle de l'appareil de contrôle social, que le rapport entre les deux. La meilleure preuve en est que ce rapport peut -doit- être variable selon la relation que le (personne ou organisme) renvoyant entretient avec le renvoyé (44). C'est là, peut-on penser, que gît une des différences fondamentales, entre attitude et matérialité des conduites. Mais c'est aussi en fonction des pressions (issues de l'expérience) opérées sur ce rapport que peuvent se modifier les attitudes (°).

Or, ces représentations, à leur tour, sont liées à l'expérience sociale et, en particulier, à l'appartenance à telle classe ou fraction de classe. Certes, le rapport entre l'appartenance sociale et la weltanschauung n'est pas simple. On a montré des différences d'attitudes et de type de représentations entre classes et fractions de classe (45). Mais, dans le même temps, on a observé que les clivages, les oppositions qui divisaient la société française passaient aussi à l'intérieur de ces classes et fractions de classe. On a montré également que les visions de l'univers social pouvaient être radicalement divergentes, dans leur logique, leurs caractérisations et les enchaînements de causalité (46). Si l'on admet que la distribution sociale des agents dans les rapports de production-reproduction est la rationalité ultime des pratiques

./...

(°)- En témoignent, par exemple, les modifications d'attitudes envers le contrôle social de telle ou telle déviance observée chez des parents dont les enfants ont eu des expériences d'usage et/ou trafic de drogue, de drop-out, etc...

sociales, les représentations sont elles-mêmes une variable médiate. Mais entre la place dans la production sociale et les représentations se glissent encore d'autres variables médiates qui, peut-on penser, tiennent largement aux instances chargées de réguler la reproduction sociale. C'est ainsi que PERCHERON (47) a montré que la socialisation religieuse (ou athée) des enfants précédait la socialisation politique, dans la mesure où il s'agissait de la transmission d'un mode de pensée, d'un système représentatif prédéterminant ensuite les raisonnements et choix politiques. C'est aussi dans ce sens que MICHELAT et SIMON ont trouvé que la variable "vote" était celle la mieux corrélée avec la pratique religieuse.

Tout ceci montre la très grande importance de l'étude des phénomènes idéologiques dans la perspective d'une sociologie du contrôle sociale.

Avec ces phénomènes de visibilité et de renvoi, nous en venons à la considération des appareils de contrôle social spécialisés. Nous observons, depuis un siècle et plus, une remarquable "cancérisation" des modalités spécialisées dans le contrôle social de la déviance. On voit apparaître tout un florilège de nouveaux mécanismes de contrôle. A priori, on présente cette évolution comme la substitution progressive de formes de contrôle douces et préventives à des modalités plus dures et clairement répressives. Néanmoins on observera avec intérêt que les formes dites nouvelles sont souvent les filles des anciennes. Elles s'en sont séparées par une sorte de scissiparité. Elles cachent une filiation qui n'en existe pas moins pour l'observateur attentif. D'autre part, on s'aperçoit qu'il n'y a pas substitution, mais cumul : la probation ne vide pas les prisons, ni les programmes préventifs la justice pour les mineurs, ni la psychiatrie ambulatoire les anciens hôpitaux psychiatriques... Et l'expérience de cette division croissante du travail social de contrôle de la déviance permet de comprendre l'intérêt qui est porté actuellement à l'étude de la généalogie de développement de ces appareils spécialisés de contrôle social (48).

A côté de cela, les appareils de contrôle social spécialisés appellent un examen plus intrinsèque de leur fonctionnement qui peut porter plus particulièrement sur trois dimensions :

- l'étude des populations cibles (49);
- l'étude des modes d'opérer, largement entamée depuis longtemps outre-atlantique par une sociologie néowébérienne;
- enfin et surtout l'étude de la reconstruction d'objet (50).

./...

Parmi la matière première qu'il découvre ou qu'on lui a renvoyée, un appareil de contrôle social opère un tri et une progressive construction de son objet fini. Celui-ci s'élabore à travers les phases successives et, à chaque moment, entrent en jeu, non seulement la perception des attentes extérieures, mais aussi les représentations que se font les opérateurs de leur fonction sociale, bref leur idéologie professionnelle (°).

A ce niveau encore, la connaissance de mécanismes idéologiques comme les représentations et attitudes importe considérablement à l'élucidation de cette facette du contrôle social (°°).

Mais il faut ajouter que ces représentations -qui conditionnent de manière importante le fonctionnement des processus de contrôle social- ne sont pas de génération spontanée. De quelque manière, elles dépendent finalement de la structure des appareils spécialisés de contrôle social, de leur fonctionnement, surtout de leur production. Dans les constructions idéologiques sur la déviance on constate l'existence de fortes stéréotypies reposant sur la production d'images-types du déviant et de la déviance. On observe également que les appareils de production idéologique -comme les moyens d'information de masse- diffusent de telles stéréotypies et de semblables images-types. Or, l'existence de cette colonisation idéologique s'alimente au mécanisme par lequel les appareils de contrôle social construisent finalement leur objet. Parmi les données et individus constituant leur matière première initiale, certains éléments sont sélectionnés et d'autres rejetés. Puis, ceux qui ont été conservés sont reconstruits selon la logique interne propre à la fonction sociale de chaque appareil, de sorte que son intervention (permise en fait par les circonstances de fait et les représentations d'intervenants extérieurs, lesquels éléments varient selon la place dans la structure sociale) paraît avec les attributs inéluctables du destin. On assiste à une substantialisation et une

./...

(°)- Phénomènes idéologiques qui ne sont pas transparents. Il y a, tout à la fois, intériorisation des contraintes institutionnelles, négociations au niveau des pratiques et remaniements afin d'éviter une trop grande dissonance entre normes et réalité des pratiques.

(°°)- Il est clair que ces mécanismes idéologiques n'interviennent pas seuls. Les contraintes organisationnelles sont aussi à prendre en compte, tout en considérant que ces contraintes ne sont pas de génération spontanée -ce qui serait purement fonctionnaliste- : elles traduisent des stratégies au niveau de la fonction sociale des appareils considérés. Mais on reprochera tant aux radicaux américains néo-wébériens qu'au livre récent (et par ailleurs intéressant malgré une certaine fragilité des données) de N. HERPIN (51) de miser sur des raisons seulement organisationnelles. S'il en était ainsi, on ne comprendrait plus l'âpreté des luttes idéologiques concernant ces appareils.

réification du déviant et de la déviance (°). Or, il se trouve que ce produit fini émerge seul de la boîte noire, qu'il est seul visible. On comprend alors la place qu'il tiendra dans la production des représentations du déviant, de la déviance et du contrôle social (°°).

Ainsi les appareils spécialisés de contrôle social ne tiennent -malgré leur développement depuis le 19° siècle- qu'une place limitée dans l'effectivité des processus de contrôle. Néanmoins, ils tendent à servir de régulateurs indirects de l'ensemble du contrôle social, dans la mesure où ce sont leurs produits qui alimentent le discours sur la déviance et le déviant, c'est-à-dire la production idéologique qui pèse en permanence sur les représentations et attitudes, donc indirectement sur les conduites de contrôle social non spécialisé. C'est ainsi que se boucle le processus global de contrôle social, c'est-à-dire l'effectivité de la norme.

On voit tout le relief qu'y revêt une compréhension des mécanismes idéologiques comme les représentations et attitudes :

- d'une part, l'institution de la norme pose le problème de sa réception qui ne se peut se traiter qu'à ce niveau,
- ensuite, le processus de contrôle social se déroule en majeure partie hors de l'intervention des appareils spécialisés et il repose alors très largement sur des mécanismes idéologiques (ou à substrat idéologique),
- par ailleurs, l'intervention de ces appareils spécialisés suppose le plus souvent un renvoi partiellement déterminé par les jeux de représentations et d'attitudes,
- à l'intérieur même des appareils spécialisés de contrôle social, on retrouve l'influence de ces mêmes variables idéologiques dans la progressive reconstruction d'objet,
- en outre, le produit fini de leur intervention alimente un discours public sur la déviance et le déviant, une entreprise de production idéologique.

./...

(°)- Celles-là même auxquelles s'étaient laissé prendre les recherches classiques en matière de déviance.

(°°)- Toutefois, ces représentations ne sont pas une simple photographie. Tout n'est pas également compréhensible. De surcroît, visibilité et ésothérisme varient selon la situation sociale. Ajoutons encore à cela l'existence d'intermédiaires, d'entrepreneurs idéologiques -comme les moyens d'information de masse- qui informent, forment et déforment. Tenons aussi compte du fait que le contrôle social a une histoire fort ancienne, de sorte que le changement d'aujourd'hui peut mettre longtemps à effacer la trace d'hier. N'oublions pas qu'on ne se le représente pas seul en isolat, que son image doit donc s'insérer dans des conceptions du monde, des visions de la vie sociale. Enfin, dans la détermination des conduites effectives des différents groupes, leurs attitudes devront composer avec des contraintes de situation -variables d'un groupe à l'autre- et qui rétroagiront sur les représentations et attitudes.

Enfin, une dernière raison subsume toutes les précédentes. Il ne suffit pas, pour rendre compte du contrôle social, de reprendre l'assertion des pères fondateurs de la sociologie selon laquelle une société se délitait si des sanctions ne venaient pas rappeler, a contrario, où se situe la norme. En fait, contrôler une différence, apposer une dénomination de déviance constitue un acte de pouvoir, comme l'a magistralement démontré SHOHAM (52). Et ce pouvoir n'est pas également réparti. Si on se place au niveau des pratiques de renvoi qui, on l'a vu plus haut, conditionnent la plus grande part de l'alimentation des agences spécialisées de contrôle social, on peut affirmer que ne renvoie pas seulement qui "veut" mais qui "peut". En particulier, une recherche a montré qu'une des dimensions du "pouvoir" de renvoyer se situe dans la capacité de mettre en oeuvre des filières (53).

Donc, il faut être socialement dominant (ou allié à des groupes dominants) pour rendre l'étiquetage et le renvoi opérant -et socialement dominé pour ne pas parvenir à négocier ou s'opposer au renvoi. Le succès de telles entreprises contribue à la reproduction de la structure de pouvoir dans la société. Et ce pouvoir a une dimension idéologique fondamentale, comme on vient de le voir au niveau même du fonctionnement de la justice pénale. Sans oublier l'ancrage idéologique des débats et conflits à propos du fonctionnement pénal, comme dans tout conflit social (54)

II.- DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE L'ADEQUATION AUX
STRUCTURES IDEOLOGIQUES -

1.- Quelques concepts assez généraux....

Mais ces phénomènes idéologiques -dont on a trop longtemps sous-estimé l'importance (°)- demandent, pour être étudiés sérieusement, un effort de clarification des concepts et de leur enchaînement. Là aussi, l'objet d'étude n'est pas immédiatement objet de connaissance, comme on l'a cru souvent, et la démarche de recherche doit procéder d'abord par construction de son objet (57).

a)- L'illusion de l'immédiateté.-

Pour beaucoup de commanditaires -et les chercheurs sont nombreux à leur avoir emboité le pas- l'opération est simple : il s'agit d'étudier l'opinion publique, sous la forme d'un sondage. Les travaux n'ont pas manqué; HINDELANG d'une part (58), BARIL et al. d'autre part, ont donné des recensions récentes de cet amas de sondages et travaux du même genre. Toutefois, ces derniers auteurs n'ont pas manqué de souligner les résultats contradictoires de ces travaux, leur caractère conjoncturel et leur apport insuffisant à la connaissance du phénomène (59) (°°). On ne développera pas davantage ici la critique de ces travaux pour l'avoir déjà fait lors d'un colloque international (60).

Mais -bien que ces travaux fasse de plus en plus l'objet de critiques sérieuses- l'illusion d'immédiateté n'est pas facile à dissiper et continue à opérer au niveau du choix des concept utilisés.

Certains auteurs se sont bornés au concept d'opinion, mais en le débarrassant de l'implicite surcharge consensualiste et légitimante que charrie l'expression "d'opinion publique". Toutefois, cette solution (qui revient à accorder valeur autonome à chaque réponse) paraît vite insuffisante. L'opinion émise à un moment donné est, en effet, fortement contingente à la situation dans laquelle elle est émise. Elle dépend du rapport enquêteur-enquêté, de l'impression que l'on tente de donner de soi, du dernier bulletin d'information, de l'humeur dans laquelle on se trouve... Et

./...

(°)- Certains travaux récents, qui se situent dans une problématique de contrôle social, s'efforcent d'évacuer toute considération des phénomènes idéologiques (55). Toutefois, l'entreprise n'est pas commode; on a pu montrer que l'étude de ces phénomènes, chassée par la grande porte sous l'étiquette de "psychologisme", n'en était pas moins réintroduite subrepticement, sans étiquette cette fois-ci (56).

(°°)- Critique que HINDELANG n'avait pas faite.

faut-il ajouter encore qu'une même réponse peut avoir des significations différentes voire opposées. C'est le piège des homologues apparentes. Une manifestation d'opinion interprétée isolément ne signifie rien en soi (°). A seul un sens l'interprétation d'un ensemble de réponses mises en relation les unes avec les autres. En termes plus théoriques tout ceci revient à dire qu'il est à proscrire de travailler directement sur les données recueillies, les traiter chacune à part et successivement, puis tenter de relier chacune aux critères par une relation simple. Il est nécessaire de commencer par agencer entre elles ces données pour extraire des variables dépendantes et c'est seulement après que l'on pourra tenter l'explication par les critères.

L'adoption du concept d'opinion -qui n'est que symptomatique- ne permet donc pas d'organiser la transformation des données en variables. Sensibles à cette critique, plusieurs auteurs ont souligné leur volonté d'adopter un concept moins immédiat qui permette d'aller au-delà de la considération des symptômes dont chacun est peu significatif. Au fond, il s'agit tout bonnement de respecter une vieille loi de la sociologie des représentations: la différence entre opinion et attitude, sur laquelle EYSENCK, STOETZEL... ont déjà attiré l'attention depuis belle lurette. Ainsi voit-on, parmi les travaux les plus récents, des auteurs sensibles à cette nécessité adopter différents concepts : Y. BRILLON (62) prêche pour l'attitude, G.R. NEWMAN (63), tout comme HENSHEL et SILVERMAN (64), pour la perception. Il n'est pas certain que ce dernier concept nous écarte, en fait, beaucoup du niveau du comportement verbal, de l'opinion. Et l'ambiguïté que l'on relève dans les résultats de NEWMAN -malgré ses protestations conceptuelles- comme la sélection de HENSHEL et SILVERMAN renforcent ce doute. En outre, le terme de perception s'applique peut-être mieux à l'opération perceptive qu'à son résultat, la manifestation d'opinion. Tel qui préfère perception à attitude pour éviter de sombrer dans le psychologisme omet de s'aviser que le premier terme est intimement lié à l'histoire d'une psychologie (à peine) sociale tandis que l'autre a, somme toute, vite fait carrière en sociologie. Enfin l'adoption du concept de perception ne permet pas de rendre compte de l'activité de filtrage et d'organisation des perceptions, c'est-à-dire qu'elle conduit à supposer que l'on est passivement soumis au bombardement des entreprises idéologiques... ou alors qu'il existe une détermination mécanique des agents. Cette conséquence, la plupart des auteurs qui ont recours à cette notion l'écarteraient probablement; elle se déduit pourtant logiquement de leur élaboration.

Même si l'on adopte le concept d'attitude -qui paraît moins criticable que celui de perception- reste que cette élection d'une notion -cette sorte de monomanie conceptuelle- ne correspond pas à une élaboration de recherche suffisante.

./...

(°)- C'est probablement pour cette raison que les auteurs des études pour la commission PREVOST se plaignent de n'obtenir qu'une "image un peu floue", voire contradictoire (61).

Pour éviter le provincialisme fréquent parmi les sociologues de la déviance -c'est-à-dire cette paresse à rattacher leurs observations au cadre d'une sociologie plus générale qui prenne en compte la fonction sociale des mécanismes qu'ils étudient- et pour parvenir à une compréhension aussi complète que possible -c'est-à-dire qui évite l'abus des "tout se passe comme si" et des interprétations globalistes et passe-partout (°)- il est nécessaire de disposer, non d'un concept, mais d'une chaîne conceptuelle.

Au reste, cette façon de faire permet seule de procéder, d'une part, à l'organisation des variables dépendantes, d'autre part, à celle, encore plus souvent oubliées (°°), des variables critères ou explicatives. La transformation des données en variables doit être réalisée non seulement au niveau des données à expliquer, mais encore à celui des données explicatives. Ajoutons enfin que l'élaboration d'une chaîne conceptuelle permet, en outre, d'éviter d'expliquer de l'idéologique par de l'idéologique comme on le fait trop souvent (°°°).

b)- Un enchaînement conceptuel (°°°°).-

Si l'on interroge des individus, c'est parce que leurs images doivent permettre de reconstruire les types de représentations qui ont cours dans la société à travers les groupes sociaux pertinents dont ces individus sont participants. C'est cette réalité sociologique qui présente un intérêt. Faute de quoi, on reste dans l'anecdotique qui n'enseigne rien. Interroger les individus constitue seulement un détour pour venir à une connaissance sociale.

./...

(°)- En sociologie du droit, B. EDELMAN (65) et M. MIAILLE (66) sont venus rappeler cette nécessité contre les tentations fréquentes d'auteurs qui partagent pourtant leur conceptualisation théorique.

(°°)- Signalons au passage ce point tout à fait important... et négligé. Si un certain nombre d'auteurs finissent par découvrir la nécessité d'une transformation des données en variables du côté de ce qui doit être expliqué, la plupart la négligent complètement du côté de ce qui doit expliquer. Cette déficience n'est probablement pas pour rien dans l'intérêt très fréquent du croisement des résultats avec les critères. Ou alors, on se trouve en face d'élaborations psychologisantes et individualistes comme la notion de "réaction émotionnelle" (67), ou alors de notions composites dont le statut théorique demeure difficile à saisir comme "l'identité sociale" (68).

(°°°)- L'absence de transformation des données en variables au niveau de ce qui doit expliquer permet de comprendre pourquoi la plupart des auteurs hypertrophient en explications les fortes corrélations qu'ils observent avec d'autres phénomènes idéologiques (positions politiques, religieuses...), oubliant que ces corrélations rendent compte d'appariements, de syndromes communs dans différentes régions de l'instance idéologique, mais ne constituent pas une explication puisque toutes les variables sont alors de même niveau théorique.

(°°°°)- Nous résumons brièvement ici des développements conceptuels qui font l'objet de plus amples présentations soit dans diverses publications, soit dans un ouvrage récemment publié (69).

Aux différents groupes sociaux pertinents -classes, fractions de classes, couches, catégories sociales- correspondent, de manière plus ou moins spécifiée selon la globalité du groupe que l'on considère, différentes visions du monde. Ils comprennent, non seulement des éléments cognitifs, affectifs et normatifs, mais encore ce que nous appelons des attitudes très générales envers l'univers social. Ces attitudes vont se manifester par des organisations de réponses et des comportements collectifs relativement stables à des stimuli provenant de la situation sociale.

Il ne s'agit pas ici de s'interroger sur la "nature" des attitudes, mais de les traiter comme des variables intermédiaires (70) en soulignant deux points : leur primarité génétique dans la constitution des représentations, comme le souligne MOSCOVICI (71), leur signification sociale complexe (72).

On usera donc de ce concept comme ce qui permet de rendre compte de régularités de comportements (verbaux et/ou non verbaux, en contrôlant si possible les comportements verbaux par les pratiques), de leur relative cohérence, de l'organisation de positions par rapport à l'univers social. En tant que variables organisatrices, (primaires), ces attitudes générales opèrent un effet de prestructuration des représentations spécifiques, donc de filtrage des informations. Par ailleurs, la combinaison des attitudes, des pratiques collectives et des contraintes de situation donne lieu à des conduites collectives, génératrices de comportements. Et ces conduites elles-mêmes rétroagissent sur les attitudes et l'ensemble des visions du monde. Il ne s'agit pas d'un système fermé.

Nous recueillons par ailleurs des discours ou fragments de discours portant sur les comportements, conduites, attitudes et visions du monde. Nos données premières sont fragmentaires. Il s'agit de les organiser afin de faire émerger des niveaux d'attitudes spécifiques et des types -ou modèles- de représentations. Ces types de représentations sont structurés selon les attitudes spécifiques. On doit donc tendre à mettre à jour la structuration du champ de représentations selon différents niveaux d'attitudes, les articulations des différents syndromes, leur typologie et sa distribution.

Mais ces attitudes et représentations sont des phénomènes appartenant à l'instance de l'idéologie. Il est donc nécessaire de clarifier ce concept pour organiser l'explication des variables que l'on vient de faire émerger.

L'idéologie n'est pas -dans un sens, très classique du terme- l'ensemble des idées qui dominerait l'esprit d'un être humain. L'idéologie doit être pensée comme

./...

une instance et il ne suffit pas de la nommer pour la définir. Elle ne peut être pensée ni comme une catégorie abstraite ni comme un objet concret. A vrai dire, dans ce type de recherche, il serait plus exact de parler de phénomènes, mécanismes, processus etc... idéologiques (ou procédant de l'instance idéologique). Elle ne peut être appréhendée à travers des comportements (par exemple verbaux) dont le sens reste à déchiffrer. C'est que, dans l'idéologie, on ne fait jamais qu'instaurer un rapport -imaginaire certes mais nourri de pratiques très réelles- aux conditions concrètes d'existence. Dans cette mesure on comprend que l'interprétation de phénomènes idéologiques ne puisse être satisfaite par l'observation de corrélations avec d'autres variables idéologiques et qu'elle doive référer à la structure de classe de la société. Ceci ne revient pas -passant de l'idéalisme au mécanisme - à faire de l'idéologie un simple épiphénomène. En fait, il y a une interdépendance des instances que l'on saisit bien en réalisant que l'idéologie n'est pas une simple photographie. L'ensemble des instances contribue à la détermination structurelle de classe.

Etudier l'idéologie en soi est impossible puisqu'on doit la penser comme une instance. Parler d'une idéologie bourgeoise, ouvrière... n'aurait pas de sens. Cela signifie d'abord que l'idéologie dominante n'est pas, comme on le dit couramment, celle de la classe dominante. Tout au contraire, sa prégnance est plus avérée sur d'autres classes ou fractions de classes. Elle est donc plutôt celle qui concourt à la reproduction -même élargie- d'un état social donné. Sa caractéristique de prégnance idéologique fait que nul n'y échappe. Cela ne va pas à dire que l'idéologie dominante ne contienne pas de contradictions ou de grincements. L'histoire -pas la sienne, celle de la société- explique qu'elle soit équilibre fluctuant entre des éléments qu'un rien suffit à rendre contradictoires. Et ces contradictions viennent de la perception du démenti que l'expérience collective vécue peut lui imposer. En fin de compte, chaque groupe social pertinent développe une interprétation spécifique de l'idéologie dominante, compte tenu de ces contraintes de situation propres et de ses pratiques. Reste que cette spécificité demeure relative; en aucun cas, elle ne peut s'interpréter comme une sortie hors de l'hégémonie de l'idéologie dominante car nous ne pouvons pas faire de vivre ailleurs qu'en un moment et un lieu historiquement datés.

En fin de compte, puisque ce rapport imaginaire de l'homme collectif à l'univers social se traduit par des relations établies entre différents éléments de cette situation, nous pouvons le saisir notamment à travers l'étude des représentations et des pratiques ou conduites sociales.

./...

Mais, une fois reconstruite, la carte différentielle des modèles de représentations et de leur structuration en niveaux d'attitudes, reste qu'elle ne peut être expliquée que par référence à la détermination structurelle de classe.

Pour cela, on ne peut se contenter de croiser pêle-mêle les données d'identification avec la variable construite. Celles-ci doivent aussi être construites en fonction du schéma théorique adopté (°).

2.- Comment aborder les représentations de la déviance ?

Les élaborations conceptuelles ne sont pas de simples exercices de style. Nous avons déjà laissé entendre qu'elles ne manquaient pas de répercussions sur le choix des méthodologies de saisie et d'analyse des données. D'une manière plus générale, elles permettent de déterminer en quels termes aborder le thème. Et la fréquente insuffisance des conceptualisations en notre matière n'est pas sans avoir mené à des impasses.

a)- L'impasse cognitive.-

Le premier mouvement a tout misé sur une investigation des dimensions cognitives. Ce fut notamment le premier leit-motiv des travaux K.O.L. dont le projet était de déterminer la distance existant entre la norme, sa mise en oeuvre et la connaissance qu'en a l'opinion (73). Pour les uns, il s'agissait de mesurer "l'incompétence" de l'opinion publique pour y remédier par une éducation appropriée. Ce projet constitue, en quelque sorte, la "réaction professionnelle" de juristes venus tardivement et partiellement à la sociologie du droit et à celle de la déviance. ARNAUD (74) explique bien comment semblable attitude trouve son fondement dans leur idéologie professionnelle de la norme ou de la pratique de contrôle social par rapport à l'état des moeurs pour en tirer des propositions de réforme. Cette seconde attitude n'a pas donné de meilleurs résultats. Elle charriait une espèce de postulat optimiste et naïf d'évolution linéaire dont le statut demeure d'autant plus flou et mal assuré que cette assumption est implicite. Par ailleurs, il s'est peu à peu avéré -nous l'avons vu supra- que l'ainsi nommée "opinion publique" constituait un pôle de référence moins simple et plus complexe qu'on ne l'imaginait naïvement au début. On est venu à se demander si -en s'y référant- on ne la créait pas de toutes pièces. Du coup, cette orientation a dû subir les dures critiques de ceux (°°) qui lui reprochaient d'être une simple entreprise de relégitimation des appareils de contrôle social.

./...

(°)- Outre la logique de cette façon de faire, elle présente -d'après notre expérience et la littérature antérieure- l'avantage de procurer des résultats plus performants que l'utilisation en désordre de données brutes à tort de variables explicatives.

°°)- Pareille critique est développée d'une manière particulièrement vigoureuse dans l'ouvrage récent de MUNGHAM & BANKOWSKI (75). En revanche, la critique -tout aussi vigoureuse de TAYLOR, WALTON & YOUNG- tombe partiellement à faux : en fait ces auteurs analysent sous l'étiquette de "recherches K.O.L." les recherches sur la gravité perçue des comportements incriminés (76).

Parmi beaucoup de tâtonnements, le bilan de cette première vague de travaux a, au moins, permis de découvrir un point tout à fait essentiel : la faiblesse de la dimension cognitive dans les représentations de la déviance. Mais que la connaissance soit limitée et de mauvaise qualité ne doit pas conduire à conclure à l'inexistence de représentations et de structures d'attitudes. Seulement, elles sont caractérisées par leurs dimensions normatives et affectives plutôt que par celle de connaissance. Ce point est d'ailleurs considéré comme définitivement acquis depuis le magistral rapport de B. KUTCHINSKY (77) au Conseil de l'Europe; l'ouvrage de G.R. NEWMAN (78) corrobore cette assertion. On s'étonne donc des ambiguïtés et des méconnaissances qui figurent encore sur ce point dans des articles pourtant récents (79).

La conjonction de ces diverses considérations explique le délaissement progressif de la focalisation initiale sur la dimension de connaissance et, dans le même temps sur un décalage norme-opinion. Mais cet approfondissement, en principe satisfaisant, risque d'être réduit de manière telle qu'on passera une fois de plus à côté des focalisations pertinentes. C'est le cas avec la dichotomie consensus vs conflit.

b)- Consensus vs conflit.-

Les recherches sur les représentations de la déviance sont, en effet, en passe d'être dominées par une opposition simple -voire simpliste- entre consensus et conflit. Cette dichotomie a surtout fait fortune en Amérique du Nord. Elle prétend ranger les sociologues de la déviance en deux camps : ceux qui postulent l'existence au sein d'une société donnée -voire de l'humanité- d'un accord minimum au sujet des problèmes criminels; et ceux qui refusent pareil postulat et ne voient qu'attitudes contradictoires, voire opposées. Celui qui s'aventure dans l'étude des représentations de la déviance est sommé de se ranger dans l'un de ces camps, faute de quoi l'on y pourvoira pour lui.

Ce simplisme est peu fécond et il risque même de faire passer à côté des interrogations pertinentes.

L'un de nous a montré dans un autre texte combien cette dichotomie était à géométrie variable selon les auteurs : la vogue qui l'entoure actuellement n'a d'égalé que l'imprécision de sa signification. Bref, l'usage du bipole consensus vs conflit, conduit à l'extrême, à une réécriture parfaitement idéaliste des travaux sur la déviance (80).

Pour notre propos, il présente un autre danger; caricaturer une opposition et, ce faisant, passer à côté de certaines questions fondamentales pour l'étude des représentations de la déviance.

./...

Ainsi, un travail récent (81) présente-t-il les deux positions, l'une comme stipulant un assez large accord sur les conduites à réprover et à réprimer; l'autre comme prétendant qu'il n'existe aucun accord sur ces points. Et G.R. NEWMAN prétend trancher le dialogue de sourds qu'il croit s'être instauré entre les deux "écoles" du consensus et du conflit : celle-là n'appliquant son effort qu'à des infractions classiques et peu discutées, celle-ci bornant son intérêt aux cas litigieux des crimes sans victime. D'où soutient-il, l'impossibilité de trancher sérieusement entre elles. Lui prétend, au contraire, résoudre définitivement cette querelle en appliquant à des populations tirées dans six pays (Inde, Indonésie, Iran, Italie, Etats-Unis et Yougoslavie) un questionnaire comprenant des cas variés d'infractions (mala in se, mala antiqua, mala prohibita, mala nova, mala ambigua). Il se trouve un très large accord transculturel sur la réprobation tandis que d'importantes variations apparaissent dans les définitions, la connaissance de la loi et la perception de l'action répressive des agences officielles.

Qu'il trouve un large accord sur le sentiment de gravité-réprobation l'amène à conclure à une victoire de l'école du consensus. Du coup, il revient paradoxalement à la focalisation du groupe K.O.L. en termes de décalage loi-opinion. Toutefois cette conclusion paraît invalide en raison du caractère trop simple des concepts sur lesquels repose l'opérationnalisation de recherche. Pourtant NEWMAN prend un certain nombre de précautions conceptuelles louables -et qui constituent un apport solide de son ouvrage-. Ainsi précise-t-il que le consensus ne correspond pas à un problème de majorité et il distingue consensus, dissensus, conflit et asensus. Mais il n'en tire pas de conclusions très satisfaisantes. Qu'il y ait assez large accord pour désapprouver des conduites analogues à celles retenues dans son questionnaire, qu'il y ait même un certain accord pour considérer qu'elles relèvent adéquatement du système pénal -ce qui apparaît déjà moins nettement dans ses résultats- donc qu'elles doivent être considérées comme infractions -voilà qui est finalement assez trivial et ne permet pas de trancher.

Ce que n'analyse pas NEWMAN, c'est que les divergences ne peuvent pas -ou seulement marginalement- porter sur la perception de la gravité-réprobation. Aboutir à faire dire aux gens que des conduites incriminées par la loi pénale sont plutôt répréhensibles que recommandables paraît finalement peu original. En fait, les attitudes concernant la gravité doivent se traiter en termes d'ordre de priorité relative. La loi pénale incrimine un nombre très large de conduites et ce n'est un mystère pour personne que son efficacité répressive varie de manière très importante de l'une à l'autre. Elle recèle d'ailleurs de superbes contradictions internes qui ne peuvent se résoudre en pratique qu'en introduisant des choix, des priorités de fait. Et ce "mode d'emploi" résulte de la combinaison d'effets idéologiques et de

choix dans l'agencement des appareils et dans l'allocation des ressources. C'est là également que peuvent exister différents syndromes d'attitudes qui traduiront des attentes de priorités différentes. Mais la conceptualisation et l'agencement méthodologique de la recherche de NEWMAN ne permettaient pas d'y atteindre.

Au moins, NEWMAN distinguait-il nettement (il met l'accent sur ce résultat) les attitudes envers la gravité et celles concernant le sentiment d'adéquation de telle intervention de contrôle à tel comportement. Certes, on peut lui reprocher d'avoir ensuite oublié cette distinction dans la construction de ses indices -surtout le second qui mélange un peu tout. Il n'en reste pas moins que la plupart des auteurs ont eux totalement négligé de telles distinctions.

c)- Continuum et colinéarité gravité perçue-réaction sociale.-

Très généralement, on postule comme allant de soi l'existence d'un continuum de représentations sur lequel s'étaleraient les différentes sortes de déviance.

C'est ainsi que SZABO et al. (82) parlent d'un continuum acceptation-rejet sur lequel les différents comportements déviants prendraient place selon une échelle de gravité perçue. De la même manière, beaucoup d'auteurs envisagent un continuum allant du mauvais goût au crime en passant par le vice. Dans la lignée des recherches suscitées par SZABO, F.X. RIBORDY (83) avance que ce continuum de rejet ou de gravité perçue pourrait être mesuré en investiguant sur l'ordonnancement de sévérité des mesures souhaitées. C'est une reprise d'une suggestion de VERSELE (84) qui classait les déviations selon qu'on leur accole une curiosité indifférente, de la gêne, une réprobation, des interventions non pénales, une réaction pénale d'avertissement, des sanctions de rétribution.

Cette conceptualisation a été raffinée un tant soit peu par KWANIEWSKI et KOJDER (85) qui parlent toujours de mesurer la non indifférence sociale. Mais leur axe comprend deux demi-axes : les déviations entraînant une approbation figurent d'un côté, celles qui entraînent une désapprobation sont de l'autre d'un point d'indifférence, alors que leurs prédécesseurs ne considéraient que le second cas de figure.

Quoiqu'il en soit de leurs différences relatives, ces conceptualisations ont en commun de poser deux problèmes : peut-on admettre l'idée d'un continuum linéaire des représentations de la déviance ? Y a-t-il colinéarité entre gravité perçue et réaction sociale souhaitée ?

Il y a peu d'évidence en faveur de la première assertion. Il semble, au contraire, que les représentations de la déviance et du déviant (qui sont étroitement liées) fonctionnent par solutions de continuité, qu'elles soient très gouvernées par une attitude de manichéisme. En ce qui concerne tout particulièrement le problème des représentations du crime et du criminel, cette absence de continuité linéaire est clairement attestée par différentes recherches (86) et l'étude de SIMMONS & CHAMBERS (87) montre que les représentations des déviances fonctionnent à la stéréotypie et à la distanciation et non pas selon un continuum progressif.

La seconde assertion n'est pas mieux attestée. Un même comportement peut être estimé moins "grave" qu'un autre et pourtant être considéré comme relevant adéquatement d'une prise en charge pénale, tandis qu'on souhaitera pour l'autre une intervention médicale. Ainsi peut-on estimer l'usage des stupéfiants "plus grave" que le vol dans les grands magasins et pourtant estimer que celui-ci relève adéquatement du système pénal et pas celui-là. Autrement dit, nous n'avons aucune raison de postuler que le crime est toujours considéré comme la déviance "la plus grave".

D'ailleurs interroger les gens sur la gravité relative n'a de sens que si l'on se réfère à une seule sorte de contrôle social -par exemple le système pénal- car cela revient, tout bonnement, à leur demander d'exprimer leur ordre de priorité relative dans l'utilisation de cet appareil (88). Nos recherches antérieures nous ont permis de découvrir que les représentations du crime et du criminel s'organisaient autour d'une dichotomie gros vs petit délit, dichotomie résultant de différentes combinaisons de l'appréciation de gravité des conséquences de l'acte et du jugement d'intentionnalité porté sur l'auteur. Mais il n'est possible de distinguer ces deux éléments et d'organiser une investigation sur la "gravité" seule que si l'on se borne à la sphère d'intervention d'un seul appareil, car, dans ce cas, on demande de manifester des priorités souhaitées dans la doctrine d'emploi. C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons pu l'opérationnaliser (89). Si l'on considère, au contraire, une portion plus vaste du contrôle social et l'intervention possible de plusieurs modalités de ce contrôle, demander un classement de gravité n'a plus de sens puisqu'il s'agit d'emploi alternatif de ressources variées et non de priorité dans l'emploi d'une ressource unique.

Cette remarque fait toucher du doigt comment l'investigation sur les représentations de la déviance débouche sur une impasse si on l'organise autour de jugements de valeur concernant les comportements en soi, alors que ce sont les attentes de contrôle adressées aux différents appareils qui les organisent finalement. Une recherche exploratoire -où l'on avait pris la peine de ne pas aborder le thème par le recours immédiat à des procédures standardisées et quantitatives (90)- a permis de montrer qu'il est impossible de faire émerger niveaux et syn-

dromes d'attitudes concernant la déviance si l'on interprète le corpus recueilli en termes de jugements de valeur sur les comportements. C'est finalement le défaut essentiel de maintes recherches que de chercher à analyser les représentations et attitudes concernant la déviance en se focalisant sur des jugements de valeur relative des différents comportements déviants. Pour cela, nous restons, au moins sur un point particulier, réticents devant le projet de BARATTA et al. (°) : certes, ils semblent renoncer au double postulat de continuum et de colinéarité; mais leur idée de mesurer l'appréciation de réprobation morale nous paraît se rapprocher dangereusement des jugements de valeur autour desquels SZABO et al., KWASNIEWSKI et al. organisaient leurs projets.

d)- L'adéquation.-

Par ailleurs, le sentiment de menace ne semble pas renvoyer à un jugement de valeur sur la substantialité du comportement décrit. Divers indices militent en ce sens. Rappelons les résultats de SIMMONS & CHAMBERS sur la stéréotypie qui gouverne la perception des comportements déviants. D'autre part, on a montré qu'il n'y avait aucune corrélation entre ce sentiment de menace et soit les risques encourus, soit même l'expérience vécue (91). D'ailleurs, FURSTENBERG (92) a démontré que le sentiment d'insécurité était surtout corrélé à la peur du changement. Une recherche exploratoire nous permet d'aller dans le même sens : l'organisation sociale est représentée comme un certain ordre. Même pour ceux qui y voient un "désordre établi", ce caractère établi constitue une sorte d'ordre. Et la représentation de la déviance correspond à une certaine idée de désordre, de destabilisation. On peut redouter ou désirer ce désordre selon l'appréciation que l'on porte sur l'ordre existant. Ceci varie selon les types de représentations. Mais on doit retenir cette idée de désordre, d'imprévisibilité. Du coup, la représentation de la déviance est associée à celle du pouvoir dans la société : l'évocation de l'ordre appelle tout de suite celle du pouvoir qui le maintient et en tire profit. Les différentes représentations de la déviance ne font que refléter les divergences et oppositions existant dans notre société vis à vis de l'ordre et du pouvoir. Mais -parce qu'elle est vue (redoutée) comme désordre, comme destabilisation d'un certain ordre- la déviance est finalement représentée en fonction du projet de reproduction individuel, familial ou social... et les divergences observées renvoient à la diversité de projets de reproduction. Ordre, pouvoir, reproduction, c'est bien la conception d'ensemble que l'on se fait de la société qui se trouve évoquée à propos des représentations de la déviance. Par delà la diversité observée, nous avons été frappés par l'existence d'une

./...

(°)- Du moins, si l'on veut aborder les représentations de la déviance en général sans se borner à celles du crime. Et dans ce cas là, il n'est pas sur qu'on ait raison d'opérationnaliser d'un côté une appréciation sur la réprobation morale, de l'autre une appréciation sur la gravité des conséquences : comme on l'a dit supra, celle-ci considérée isolément n'a de sens clair que si l'on se borne par hypothèse à considérer le secteur d'emploi d'un seul appareil de contrôle social.

sorte d'accord sur l'idée de crise. Passage difficile pour les uns, crise fondamentale pour d'autres... et ils divergent encore sur la cause de cette crise et sur l'issue qu'ils diagnostiquent. Mais l'accord semble très général pour penser que nous vivons dans une société en crise.

Ces références à l'ordre, au pouvoir, à la reproduction, à la crise font que la représentation de la déviance se concrétise selon diverses conceptions du contrôle social. Celui-ci est vu comme articulé selon trois niveaux.

Le premier est celui de la vie privée -celui de la famille et de ses annexes- qui figure comme instance la plus immédiate et la plus générale de régulation (le terme est ici plus exact que celui de contrôle). Cette régulation dépend d'abord et surtout de la sphère de la vie privée, de l'ordre du "domestique", ce lieu où j'exerce une certaine maîtrise, de sorte que je peux le mieux y déployer mon projet de reproduction.

Vient ensuite un niveau moins privé mais toujours fonctionnant massivement à l'idéologique; l'opinion, les moyens d'information de masse... Et d'ailleurs souvent perçu comme venant contredire le premier.

C'est seulement après qu'intervient un niveau où se trouvent les appareils de contrôle, soit curatifs-préventifs, soit répressifs-punitifs.

C'est donc finalement en termes d'adéquation de telle ou telle modalité de contrôle social à tel ou tel comportement que se structurent les représentations de la déviance. Il y a déjà quelques années, B. KUTCHINSKY (93) avait déjà pressenti la voie à suivre dans une recherche modeste et généralement passée inaperçue. Il avait demandé à des habitants de Copenhague si, à leur avis, différents comportements sexuels relevaient pertinemment d'une intervention de l'appareil pénal. Autrement dit, il abordait l'étude des représentations de la déviance, non pas en mettant l'accent sur les comportements déviants et les jugements de valeur qu'ils appelleraient en soi, mais sur les sentiments d'adéquation de l'intervention de telle ou telle sorte de contrôle social à l'égard de chacun d'eux.

NOTES DU CHAPITRE 1

- 1 - DURKHEIM (E.), Les règles de la méthode sociologique, Paris, P.U.F., 1960, p. 64 et suivantes.

- 2 - Cette démarche, d'ailleurs héritée d'une lecture "classique" de DURKHEIM, revient périodiquement ou plutôt se rencontre implicitement dans beaucoup de travaux. cf. par ex. :
 - a) - SHOHAM (S.), "Etude d'un cas de stigmaté : Jean Genêt", Revue de l'Institut de Sociologie, 1963, 3, 367-405.
 - b) - GIRARD (R.), Des choses cachées depuis la fondation du monde, Paris, Grasset, 1978.

- 3 - Voir ce que FOUCAULT dit du "discours bavard de la criminologie" in : FOUCAULT (M.), Surveiller et punir, naissance de la prison, Paris, Gallimard, 1975.

- 4 - Selon l'expression de :
KUTCHINSKY (B.), "Aspects sociologiques de la déviance et de la criminalité (aperçu des recherches empiriques)", La perception de la déviance et de la criminalité, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1972, 9-110.

- 5 - Sur cette sociologie de la déviance aux Etats-Unis, v.
HERPIN (N.), Les sociologues américains et le siècle, Paris, P.U.F., 1973.

- 6 - a) - op. cit. 3
b) - RAMSAY (M.N.), "L'évolution du concept de crime. L'étude d'un tournant : l'Angleterre de la fin du XVIII siècle", Déviance et Société, 1979, III, 2, 131-147.

- 7 - VERNEUIL (D.), L'image de la justice criminelle dans la société : fonctions et processus du système pénal, Paris, S.E.P.C., 1980.
- 8 - a) - VAN DIJK (J.J.M.), "The extent of public informations and the nature of public attitudes towards crime", L'opinion publique relative à la criminalité et à la justice pénale, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1978, s.p.
- b) - VAN DIJK (J.J.M.), "L'influence des media sur l'opinion publique relative à la criminalité : un phénomène exceptionnel ?", Déviance et Société, 1980, IV, 2, s.p.
- 9 - FAUGERON (C.), et al., De la déviance et du contrôle social (représentation et attitudes), Paris, D.G.R.S.T., 1976.
- 10 - a) - LASCOUMES (P.), Prévention et contrôle social, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1977.
- b) - FOURQUET (F.) et MURARD (L.), Les équipements du pouvoir, Paris, U.G.E., 1973.
- c) - GUILLAUME (M.), Eloge du désordre, Paris, Gallimard, 1978.
- 11 - a) - JANOWITZ (M.), "Sociological theory and social action", A.J.S., 1975, LXXXI, 1, 82-108.
- Voir aussi :
- b) - op. cit. 10 - c).
- c) - FAUGERON (C.), "Le social divisé : la notion de dangerosité dans le champ idéologique", in La notion de dangerosité a-t-elle encore un sens ?, Colloque international du 50^e anniversaire de l'Ecole de Criminologie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 22-25 Mai 1979.
- 12 - op. cit. 9.

- 13 - a) - ROBERT (Ph.), "La sociologie entre une criminologie du passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale", Année Sociologique, 1973, XXIV, 441-504.
- b) - ROBERT (Ph.), "La statistique criminelle et la recherche, réflexions conceptuelles", Déviance et Société, 1977, I, 1, 3-28.
- c) - ROBERT (Ph.), FAUGERON (C.), La crise de la justice pénale, Paris, Le Centurion, 1980.
- 14 - Sur la recherche opérationnelle, u.
- a) - ROBERT (Ph.), "La recherche opérationnelle dans le système de justice criminelle", Etudes relatives à la recherche criminologique, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1971, Vol. VIII.
- cpr
- b) - ROBERT (Ph.) et GODEFROY (Th.), Le coût du crime ou l'économie poursuivant le crime, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1977.
- 15 - a) - MEAD (G.H.), Mind, self and society, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1934.
- b) - LEMERT (E.), Social pathology, N.Y., Mc Graw Hill, 1951.
- 16 - DAHRENDORF (R.), Classes et conflits de classes dans la société industrielle, Paris, Mouton, 1972.
- 17 - CHAMBLISS (W.J.) /Ed./, Crime and the legal process, N.Y., Mc Graw Hill, 1969.
- 18 - CHAPMAN (D.), Sociology and the stereotype of the criminal, London, Tavistock, 1968.
- 19 - a) - TAYLOR (I.), WALTON (P.) et YOUNG (J.), "Critical criminology in Britain, review and prospect", in TAYLOR (I.), WALTON (P.) et YOUNG (J.) /Ed./, Critical criminology, London, R.K.D., 1975, 6-62.

- 19 - (suite)
et surtout :
- b) - YOUNG (J.), "Working-class criminology" in op. cit. a), 63-94.
 - c) - PLATT (T.), "Prospects for a radical criminology in the U.S.A.", in op. cit. a), 95-113.
 - d) - SCHWENDINGER (H.) et SCHWENDINGER (J.), "Defenders of order or guardians of human right ?", in op. cit. a), 113-146.
- 20 - Conclusion de :
- a) - TAYLOR (I.), WALTON (P.) et YOUNG (J.), The new criminology, London, R.K.P., 1973.
 - b) - op. cit. 19 - a).
 - c) - op. cit. 19 - b).
- 21 - a) - VAN OUTRIVE (L.), "Intéractionnisme et néo-marxisme, une analyse critique", Déviance et Société, 1977, I, 3, 253-290.
- b) - ROBERT (Ph.), "Consensus, conflit et attitudes envers le crime et la loi pénale", Annales int. crimino., 1978, XVII, 1-2, 223-248.
- 22 - v. p. ex.
COHEN (A.K.), La déviance, Gembloux, Duculot, 1971.
- 23 - MIAILLE (M.), "Norme et règle de droit", Justice, 1977, 56, 3-5.
- 24 - a) - BLACKSTONE (W.), Commentaires on the law of England, Murray, London, 1880.
- b) - GAROFALO (R.), La criminologie, Paris, F. Alcan, 1905.
- 25 - ROSS (E.A.), Social control, N.Y., Mac Millan, 1901.

- 26 - NEWMAN (G.R.), Comparative deviance : perception and law in six cultures, New-York, Elsevier, 1976.
- 27 - cf., par ex., l'approche à dominante weberienne dans :
- a) - CHAMBLISS (W.J.) [Ed.], Crime and the legal process, New-York, Mc Graw Hill, 1969.
 - b) - CHAMBLISS (W.J.) et SEIDMAN (R.B.), Law, order and power, Reading Mass. Addison Wesley, 1971.
- 28 - a) - op. cit. 23.
- b) - op. cit. 3.
 - c) - MEYER (Ph.), Justice en miettes et fin du droit, Paris, G.E.F.S., 1976.
- 29 - p. ex.
- MIAILLE (M.), Une introduction critique au droit, Paris, Maspéro, 1976.
- 30 - SCHERVISH (P.G.), "The labeling perspective : its bias and potential in the study of political deviance", Amer. Sociologist, 1973, VIII, 47-57.
- 31 - a) - op. cit. 9.
- b) - VERNEUIL (D.), "Ordinaire du contrôle et quotidien de la régulation", Le contrôle social de la déviance, Paris, D.G.R.S.T., 1978, 225-248.
- 32 - a) - CUSSON (M.), "Deux modalités de la peine et leurs effets sur le criminel", Acta criminologica, 1974, VII, 11-52.
- b) - op. cit. 31 b).

- 33 - a) - ROBERT (Ph.) et LASCOUMES (P.), Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation, Paris, Ed. Ouvrières, 1974.
- b) - POUGET de NADAILLAC (B. du), Groupes adolescents de banlieue, Lyon, Fédérop, 1976.
- 34 - op. cit. 2 a).
- 35 - cf. par ex. la description du processus dans GOFFMAN (I.), Asiles, Paris, Ed. de Minuit, 1975.
- 36 - op. cit. 27 - b), 333 sq.
- 37 - FAUGERON (C.), FICHELET (M.) et ROBERT (Ph.), Le renvoi du déviant (des modes informels aux systèmes institutionnels de contrôle de la déviance), Paris, C.O.R.D.E.S., 1977.
- 38 - LE BLANC (M.), "La réaction sociale à la délinquance juvénile : une analyse stigmatique", Acta criminologica, 1971, IV, 113-191.
- 39 - CHAUVENET (A.), Médecines au choix, médecines de classe, Paris, P.U.F., 1978.
- 40 - BRILLON (Y.), Le phénomène criminel et la réaction sociale au crime en Afrique Noire, Montréal, Univ. de Montréal, (thèse Ph. D.), 1978.
- 41 - op. cit. 37.
- 42 - LASCOUMES (P.), Prévention et contrôle social : les contradictions du travail social, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1977.
- 43 - FATTAH (E.), Some theoretical developments in victimology, communication au VIII^e Congrès international de criminologie, Lisbonne, 4-9 Sept. 1978.

- 44 - Sur ce point aussi, les enquêtes de victimisation occulte pourraient apporter des indications précieuses. Déjà on y voit que des caractéristiques liées à la personne (ami ou étranger ...), à l'acte (gravité des conséquences pour la victime ...) ou à l'image de police (efficace ou non, vous recevant bien ou non ...) jouent un rôle (SKOGAN (1976), ainsi que les rapports annuels du L.E.A.A. . Mais on peut regretter que ces informations soient toujours traitées de façon indépendante, ce qui ne permet pas d'avoir une idée de leur liaison ni de leur hiérarchie.
- 45 - ROBERT (Ph.), FAUGERON (C.), La justice et son public : les représentations sociales du système pénal, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1978.
- 46 - MICHELAT (G.), SIMON (M.), Classe, religion et comportement politique, Paris, Presses de la F.N.S.P. et Ed. Sociales, 1977, Voy. première partie.
- 47 - a) - PERCHERON (A.), "Transmission des préférences idéologiques au sein de la famille", Bulletin de la Société française de Sociologie, 1977, IV, 9, 41-52.
- b) - PERCHERON (A.) et al., Les 10-16 ans et la politique, Paris, Presses de F.N.S.P., 1978.
- 48 - Op. cit. 42.
- 49 - ROBERT (Ph.), AUBUSSON de CAVARLAY (B.) et GODEFROY (Th.), "Statistiques criminelles et analyse du système pénal", Le fonctionnement de la justice pénale : perspectives sociologiques et criminologiques, Colloque international du C.N.R.S., Paris, Ed. du C.N.R.S., 1979, 153-180.
- 50 - a) - ROBERT (Ph.), LAMBERT (Th.) et FAUGERON (C.), Image du viol collectif et reconstruction d'objet, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1976.

- b) - CHAMBOREDON (J.C.), "La délinquance juvénile, essai de construction d'objet", R.F. Socio., 1971, XII, 3, 335-377.
- 51 - HERPIN (N.), L'application de la loi, Paris, Seuil, 1976.
- 52 - SHOHAM (S.), The mark of Cain, Jerusalem, Israel Univ. Press, 1970.
- 53 - Op. cit. 37.
- 54 - ANSART (P.), Idéologies, conflits et pouvoir, Paris, P.U.F., 1977.
- 55 - Op. cit. 51.
- 56 - FAUGERON (C.), "Du simple au complexe : les représentations sociales de la justice pénale", Déviance et Société, 1978, II, 14, 411-432.
- 57 - Voir la distinction entre "réalisme" et "idéalisme" introduite par : BLANKEVOORT (V.), LANDREVILLE (P.) et PIRES (A.), "Les coûts sociaux du système pénal : notes méthodologiques", Crime et/and Justice, 1980, s.p.
- 58 - HINDELANG (M.J.), Public opinion regarding crime, criminal justice and related topics, Washington DC, L.E.A.A., 1975.
- 59 - BARIL (M.), TROY (C. de), ESTEVAO (R.), Les attitudes du public envers la politique criminelle, revue de littérature, Montréal, U. de M., 1976.
- 60 - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), "Représentations du système pénal dans la société française", in op. cit. 49, 423-448.
- 61 - a) - La société face au crime, Québec, R. Lefevre, 1969-70.

Voir la critique in :

- b) - FAUGERON (C.), "Fonctions de la justice et de la police au Québec", Année socio., 1969, XX, 374-386.

- 62 - BRILLON (Y.), "Problématique", in BRILLON (Y.), et al., Les attitudes de public canadien envers la politique criminelle : problématique et méthodologie, Montréal, U. de M., 1976.
- 63 - Op. cit. 26 et l'analyse qu'en donne Ph. ROBERT in :
ROBERT (Ph.), "Books review - Revue des livres", Revue Canadienne de Criminologie, 1977, XIX, 398-408 et 427-438.
- 64 - HENSHEL (R.L.), et SILVERMAN (R.A.), Perception in criminology, N.Y., Colombia Univ. Press, 1975.
- 65 - EDELMAN (B.), Le droit saisi par la photographie, Paris, Maspéro, 1973.
- 66 - Op. cit. 29.
- 67 - KWASNIEWSKI (J.) et KOJDER (A.), Réaction sociale à la déviance, Montréal, U. de M., C.I.C.C., 1975.
- 68 - BARATTA (A.) et al., Soziale reaktion auf abweichendes verhalten, Sarrebrücken, U. des Saarlandes, 1974.
- 69 - Op. cit. 45.
- 70 - Mc GUIRE (W.J.), "The nature of attitudes and attitude change", in LINZEY (G.) et ARONSON (E.) Ed., The handbook of social psychology, Reading Mass., Addison-Wesley, 1969, 136-314.
- 71 - MOSCOVICI (S.), La psychanalyse, son image et son public, Paris, P.U.F., 1961.
- 72 - HERZLICH (G.), "La représentation sociale", in MOSCOVICI (S.) Ed., Introduction à la psychologie sociale, Paris, Larousse, 1972, 303-323.

- 73 - a) - AUBERT (V.), "Some social functions of legislation", Acta sociologica, 1967, X, 98-120.
- b) - Op. cit. 4 et ref. cit.
- c) - KULCSAR (K.), "The law and the public in Hungaria", Acta academiae scientiarum Hungaricae, 1968, X, 37-62.
- d) - MAKELA (K.), "Public sens of justice and judicial practice", Acta sociologica, 1976, X, 42-67.
- e) - PODGORECKI (A.), "The prestige of law", Acta socio., 1966, X, 81.
- f) - PODGORECKI (A.), Law and society, London, R.K.P., 1974.
- g) - PODGORECKI (A.) et al. [Ed.], Knowledge and opinion about law, Bristol Martin Robertson, 1973.
- h) - VERSELE (S.C.), "Perception de la déviance et de la criminalité, aspects juridiques", in op. cit. 4.
- i) - VERSELE (S.C.) [Ed.], Justice pénale et opinion publique, Bruxelles, Presses U.L.B., 1972.
- cpr
- j) - RIBORDY (F.X.) et al., Le canadien face à la déviance, Montréal, U. de M., 1970.
- k) - Op. cit. 68.
- 74 - ARNAUD (A.J.), Les juristes face à la société, Paris, P.U.F., 1975.
- 75 - a) - BANKOWSKI (Z.) et MUNGHAM (G.), Images of law, London, R.K.P., 1976.
- b) - op. cit. 19 - a).

76 - Op. cit. 19 - a).

77 - Op. cit. 4.

78 - Op. cit. 26.

79 - SAYAG (A.) et TERRE (F.), "Connaissance et conscience du droit : problèmes de recherches", Année socio., 1975, XXVII, 465-496.

80 - - Mc DONALD (L.), The sociology of law and order, Montréal, Book Center, 1976.

81 - a) - WEINBERGER (J.C.), JAKUBOWICZ (P.) et ROBERT (Ph.), "Il declino del diritto ... como strumento di controllo sociale", Questione criminale, 1976, II, 1, 73-96.

b) - WEINBERGER (J.C.), JAKUBOWICZ (P.) et ROBERT (Ph.), "Société et gravité des infractions", Revue de science criminelle et de droit pénal comparé, 1976, IV, 915-930.

82 - SZABO (D.) et al., La réaction sociale à la déviance, Montréal, U. de M., 1969.

83 - a) - op. cit. 73 - j).

b) - RIBORDY (F.X.), Réaction sociale à la déviance, Varèse, Journées int. socio. droit, 1971.

c) - RIBORDY (F.X.), "Conscience et connaissance du droit dans les écoles", Revue de l'U. Laurentienne, 1978, XI, 1, 63-86.

d) - NGUYEN THI HAU, La réaction sociale à la déviance au Canada, Montréal, U. de M., 1972.

./...

- 84 - a) - Op. cit. 73 - h).
b) - Op. cit. 73 - i).
- 85 - Op. cit. 67.
- 86 - V. notamment
a) - FAUGERON (C.) et ROBERT (Ph.), "Un problème de représentations sociale : les attitudes de punitivité", Déviante, (cahiers de l'institut de crimino. Paris), 1974, 1, 23-48.
b) - Op. cit. 45.
- 87 - SIMMONS (J.L.), CHAMBERS (H.), "Public stereotypes of deviants" in op. cit. 64.
- 88 - ROBERT (Ph.), "Consensus, conflit et attitudes envers le crime et la loi pénale", Annales internationales de criminologie, 1978, XVII, 1-2, 223-248.
- 89 - Op. cit. 81 et 88.
- 90 - Op. cit. 9.
- 91 - a) - v.p. ex. les réf. cit. in ESTEVAO (R.), "Le public et le crime", in op. cit. 59.
b) - Op. cit. 8 - a).
- 92 - FURSTENBERG (F.F.), "Public reaction to crime in the streets", Amer. scholar, 1971, XL, 4, 606-610.
- 93 - Analysé in op. cit. 4.

C H A P I T R E I I

HYPOTHESES DE RECHERCHE ET
OPERATIONNALISATION

Cette recherche se situe, pour notre équipe, dans un processus entamé depuis plusieurs années et dont elle constitue une phase.

Depuis dix ans, nous menons des recherches sur les représentations de la loi, du crime, du criminel, de la justice pénale (1)... dont certaines ont déjà donné lieu à un livre de synthèse (2). Par ailleurs, le domaine plus large des représentations de la déviance a également été exploré, dans la mesure où plusieurs d'entre nous ont participé à des recherches exploratoires qualitatives (3). C'est d'ailleurs l'une de ces recherches, sur les représentations de la déviance et du contrôle social, qui nous sert ici largement de base pour la confection de l'instrument de recueil des données.

L'ensemble de ces acquis nous amène maintenant à poser le principe d'une recherche quantitative. Toutefois, cette recherche garde un caractère expérimental pour plusieurs raisons :

- Il est encore trop tôt -et le financement est trop limité- pour effectuer une enquête sur échantillon représentatif. Une telle enquête ne pourrait être réalisée de façon économique et fiable (nous en avons déjà fait l'expérience) qu'avec un questionnaire déjà élagué et des techniques de traitement routinisées.
- Or, en matière de traitement des données, cette recherche est justement pour nous l'occasion de tester une méthode d'hypothèse nulle de classification automatique, dont l'intérêt sera exposé infra.
- Par ailleurs, la transposition de résultats qualitatifs en hypothèses devant être testée par une recherche de type quantitatif peut être traitée avec validité si on donne à la population interrogée un caractère d'"échantillon expérimental" et si on travaille sur les relations entre les variables caractéristiques de cette population (4). Naturellement, il est interdit de transposer ces résultats à l'ensemble de la population française, comme on a parfois tenté de le faire à partir d'échantillons mal construits.

Le caractère expérimental de cette recherche se reflète dans la constitution de la population interrogée, dans le mode de passation du questionnaire (en deux sous-populations appareillées) et dans la méthode de traitement des données.

On traitera dans ce chapitre des principes généraux qui ont guidé l'élaboration du questionnaire, de la conception de celui-ci et des critères de choix de la population, enfin des principes de traitement des données. Le détail de ces traitements sera exposé dans les chapitres consacrés aux résultats respectifs.

./...

1.- Les bases de l'instrument de recueil des données.-

a)- Les modalités de contrôle.-

Il est clair maintenant qu'une investigation sur les représentations de la déviance doit partir de la considération des modalités de contrôle social. Sur ce point, les travaux antérieurs permettent de distinguer clairement :

- des modalités de régulation générale qui appartiennent principalement à l'ordre du domestique (la famille et ses annexes) et secondairement à celui des appareils idéologiques généraux (opinion, moyens d'information de masse (°)).
- des modalités de contrôle spécifique parmi lesquelles il faut distinguer des appareils curatifs-préventifs et des appareils punitifs-répressifs (°°).

Toutefois, cette énumération de modalités de contrôle social ne suffit probablement pas. Divers indices nous l'indiquent. D'une part, le contrôle social ne fonctionne pas toujours -tant s'en faut- à l'exclusion (qui est d'ailleurs exclusion-réinclusion dans une prise en charge spécialisée qui apaise la peur). Son premier déclenchement est plutôt pression à la conformisation et cette distinction semble apparaître clairement dans les représentations. D'autre part, nous avons vu -sur le cas du système pénal- que les attentes qui lui sont adressées varient considérablement selon les représentations du crime et du criminel. Et ceci indique que les représentations de la déviance peuvent être organisées selon une variété de fonctions attendues d'un même appareil de contrôle. Beaucoup d'auteurs -implicitement sensibles à ce besoin de diversification- ont proposé d'introduire, pour le traduire, toute une gamme de mesures ou de sanctions possible. Mais cet indicateur nous paraît invalide : nous avons montré, à propos des sanctions pénales, que l'ainsi nommé "punitivité" ne correspond pas à un niveau d'attitude homogène : la revendication d'une peine considérée peut correspondre à une diversité de fonctions attendues (6). Il faut donc renoncer à cet indicateur et recourir à la méthode utilisée dans nos recherches sur les représentations du système pénal : interroger directement sur les fonctions attendues de chaque modalité de contrôle social.

./...

(°)- Toutefois, ceux-ci paraissent moins importants à prendre en compte dans une investigation standardisée dans la mesure où ils interviennent dans les représentations au moins aussi souvent dans une position généalogique de la déviance que régulatrice. Par ailleurs, leur rôle est perçu comme beaucoup moins important et constant que la sphère familiale.

(°°)- CORNIL & TISSEYRE (5), évoquent une gamme comparable.

b)- L'adéquation comportements-modalités de contrôle.-

Dans un deuxième temps, nous devons opérationnaliser l'investigation sur l'adéquation perçue entre sorte de modalité de contrôle et sorte de comportement. Les différentes modalités de contrôle précitées doivent pouvoir être choisies pour répondre à différents comportements. La description de ces derniers pose toute une série de problèmes.

- Le mode de description de ces stimuli est discuté notamment par KWASNIEWSKI et al. (7) et BARATTA et al. (8) : tout le monde semble d'accord pour éviter la simple énonciation, mais faut-il borner la description aux conséquences de l'acte comme on le fait dans les recherches sur l'ordonnement de gravité relative des infractions (méthode dite "index") ? Ou bien, faut-il enrichir cette description en l'étendant aux auteurs et aux circonstances ? Il nous a semblé que la première solution n'avait guère de sens que dans le cas très particulier où l'on veut et peut mettre à part le problème de l'appréciation de "gravité" en le séparant des considérations sur l'intentionnalité imputée aux auteurs. En sens inverse, il ne faut pas se faire d'illusion : l'enrichissement de la description ne peut jamais être que limité dans un questionnaire et cela va d'ailleurs fort bien avec le caractère très stéréotypé des représentations du déviant et de la déviance. Toutefois, le choix de cette solution pour la description des stimuli présente l'avantage de permettre d'incorporer et de faire varier certaines variables intermédiaires sur lesquelles nous reviendrons plus bas.

- Devons-nous limiter notre choix à des comportements qui sont, en fait, incriminés par la loi pénale. Ce parti apparaît parfois dans des travaux qui prétendent cependant investiguer sur les représentations de la déviance en général. C'est notamment le cas de NEWMAN (9). Nous nous rallions pour notre part à la solution opposée préconisée dans leur projet initial par KWASNIEWSKI & KOJDER, quoique pour des motifs différents : si nous voulons tester l'adéquation alternative d'une vaste gamme de modalités de contrôle, il est bien clair que nous ne pouvons limiter les stimuli aux seuls comportements incriminés. Bien que la connaissance de la loi soit médiocre, elle est toutefois suffisante pour induire une réponse stéréotypée dans ces cas là.

- La sélection doit obéir à des considérations homologues avec la conceptualisation adoptée. Bien entendu, nous ne pouvons nous fier à la distinction mala in se vs mala prohibita comme le font NEWMAN ou BARATTA et al. (dans leurs hypothèses). D'une part, pareille distinction se heurte aux obstacles théoriques sérieux que nous avons rapidement évoqués; d'autre part, elle procède d'une considération pénaliste que nous venons d'écarter. La raffiner comme le tente NEWMAN ne résout aucune de ces difficultés.

Les critères de sélection sont au nombre de deux :

- la diversité des comportements, d'une part,
- l'évitement maximum, d'autre, des cas trop stéréotypés comme relevant de manière indiscutée de telle ou telle modalité.

Ce sont, au contraire, les zones "peu claires" du contrôle social qui permettent de mieux étudier les différents types de représentation de la déviance. Les travaux exploratoires fournissent une liste de comportements répondant à ces impératifs et, pour ce qui concerne plus particulièrement les comportements incriminés, des recherches antérieures nous ont permis de bien voir sur quoi se faisaient le clivage dans les ordres de priorité relative.

- Enfin, le nombre doit être considéré. Pour des raisons de traitement, il est, bien entendu, impossible de proposer une trop longue liste de stimuli, ce qui poserait de surcroît des problèmes d'administration de l'instrument. En sens inverse, nous considérons que se cantonner à quelques unités -comme l'ont fait beaucoup d'auteurs précités- ne permet pas de faire apparaître les différents syndromes d'attitudes. Il faut donc disposer d'un nombre suffisant de stimuli.

- Ajoutons enfin qu'il n'est, bien entendu, pas question de demander aux personnes interrogées de procéder à un classement quelconque ni de ces comportements, ni des modalités de contrôle social. Nous avons vu comment les postulats qui fondent ces demandes d'ordonnancement doivent être sérieusement suspectés, outre qu'ils n'aident pas à la réalisation d'une investigation satisfaisante.

c)- Variables intermédiaires.-

Dans une recherche de ce genre, on ne peut tenir compte de toutes les variables intermédiaires qui interviennent dans l'appréciation d'adéquation. Le recours à une démarche quantitative permet l'investigation extensive mais il demande une standardisation des instruments. Confondre les spécificités propres au quantitatif et au qualitatif constitue probablement un grave danger (10) et les possibilités de traitement risquent d'en souffrir. De surcroît, consacrer le temps nécessaire à la construction théorique de la recherche et disposer d'études exploratoires approfondies permettent de clarifier la question et de retenir seulement certaines de ces variables.

- L'une de celles qui méritent probablement de demeurer est la proximité entre le locuteur et le sujet du comportement. BARATTA et al. ont justement mis l'accent sur la différence de réaction selon que le sujet du comportement est présenté comme un proche du locuteur ou non. On retrouve ici le problème de la perception

stéréotypée du déviant. En outre, cette variable ne pose pas de problèmes insurmontables d'opérationnalisation dans la mesure où il est possible d'en tenir compte en faisant varier les descriptions des comportements stimuli.

- Une autre est constituée par le sentiment de menace. Dans un contexte qui dépasse le cadre d'intervention d'un seul appareil de contrôle, nous ne pensons pas qu'il faille tenter d'investiguer à part sur l'appréciation de gravité relative, sur la réprobation morale ou sur l'intentionnalité imputée à l'auteur. Un tel éclatement n'est alors plus justifié comme nous l'avons souligné supra. On court, surtout, le risque de focaliser l'investigation sur la considération de jugements de valeur concernant les comportements en soi, ce qui est risquer l'impasse. Au contraire, le sentiment de menace pris globalement peut constituer une variable intermédiaire utile. Nous avons en effet de bonnes raisons de penser, d'après nos travaux antérieurs, que le sentiment de menace, outre qu'il oriente le recours à telle ou telle sorte d'appareil de contrôle social, est étroitement corrélé avec le fait d'appartenir à une fraction de classe en situation d'expansion sociale ou au contraire, en situation de régression. Malheureusement, le sentiment de menace est difficile à appréhender directement, sous peine d'alourdir un questionnaire déjà important. Ainsi, on continuera à l'apprécier indirectement à partir de questions d'idéologie générale.

d)- Variables idéologiques générales.-

Comme on l'a souligné supra, il ne s'agit pas d'expliquer de l'idéologie par de l'idéologie puisque le niveau théorique est le même pour ces variables que pour les variables dépendantes.

Mais leur introduction permet de mieux rendre compte des attitudes qui supportent la structuration des représentations de la déviance.

Les recherches sur les représentations du système pénal ont permis de mettre en lumière des attitudes générales qui interviennent probablement dans la structuration des représentations de la déviance.

Par ailleurs, ces mêmes recherches ont souligné l'excellente corrélation avec les attitudes religieuses ou politiques.

Enfin, nous devons introduire des éléments rendant compte des attitudes envers les grands organisateurs des représentations de la déviance : ordre, pouvoir, reproduction, crise... ce qui pourra se traduire, d'après l'expérience des travaux exploratoires, par des interrogations sur les attitudes concernant la famille, l'école, le travail, société et son évolution.

e)- Variables explicatives.-

Comme produit idéologique, les représentations de la déviance doivent être expliquées par des éléments renvoyant à la détermination structurelle de classe dans la société considérée -et non par d'autres produits idéologiques.

Le recueil d'information s'opérant au niveau d'agents, il s'agit donc de prendre comme critères explicatifs des variables se rapportant à la position de classe des agents.

Or, on peut disposer d'un indicateur approchant de la place de l'agent dans la structure sociale : les catégories socio-professionnelles rendent compte approximativement (quoique pas entièrement) de la place de l'agent dans le procès de production, tout en tenant compte de certains éléments du procès de reproduction. On peut donc procéder à la transformation de cet indicateur en variable approximative de position de classe. Cette nouvelle variable constitue le pivot d'une hiérarchisation des données explicatives. Sur ce point, le travail d'élaboration peut être considéré comme achevé puisqu'il avait été mené à bien pour des recherches antérieures (11). De plus, il a été ici raffiné, puisque l'on a tenu compte, pour les employés et cadres du fait qu'ils étaient salariés de l'Etat et des collectivités locales ou du privé. Une telle distinction nous semblait nécessaire pour tester une hypothèse interprétative lors de précédents travaux, à savoir l'attitude plus critique, par rapport aux institutions des salariés du secteur public et en particulier des cadres, que de ceux du secteur privé.

On dispose encore d'autres indicateurs qui renvoient surtout à la place dans le procès de reproduction (niveau d'instruction, âge, sexe...). Mais ces données ne peuvent être transformées en variables explicatives. On doit donc en user comme indicateur indirects et seconds. De toute manière, ils sont moins classants en l'état où l'on peut les recueillir. En outre, le travail sur population extensive ne permet pas de parvenir à une finesse de description autorisant ensuite leur transformation en variable. Ici, encore on a utilisé l'acquis des travaux antérieurs, en ajoutant des données relatives à l'engagement social et religieux. En effet, elles sont déjà apparues dans les enquêtes précédentes, comme introduisant des clivages importants à l'intérieur même des classes et fractions de classe.

./...

2.- Confection de l'instrument et réalisation de l'enquête-

a)- L'instrument (Voir annexe I).-

Enfinement, le questionnaire a comporté quatre parties :

- Neuf questions sur les fonctions attribuées à diverses modalités du contrôle social, avec à chaque fois un premier choix et un deuxième choix; ceci afin d'éviter toute confusion dans l'interprétation de la deuxième partie, au cas où il se produisait des glissements de fonctions trop importants.
- Une liste de trente deux comportements, les uns incriminés, les autres pas, mais toujours choisis de telle sorte qu'ils ne donnent pas lieu à des réponses par trop stéréotypées. Choisir un comportement pour lequel tout le monde aurait été d'accord que la seule réponse adéquate est l'intervention de la police, par exemple, n'aurait été d'aucun intérêt, comme on l'a vu supra.

Pour chacun des comportements, on demandait de choisir une réponse sur une liste de dix-neuf opportunités (y compris "ne rien faire"). Certes, la liste est un peu longue, ce qui comporte des inconvénients au niveau du traitement. Mais la passation ne s'est pas avérée difficile et il importait, à ce stade exploratoire, de distinguer les opportunités de la façon la plus complète possible, ne serait-ce que parce que l'on ne pouvait, à ce stade, contrôler exactement les glissements de sens et même la visibilité de certaines agences.

- Quarante six questions dites d'"idéologie générale". Ces questions ont trois origines. On a repris les questions qui, lors de l'enquête sur les représentations sociales de la justice, s'étaient regroupées en échelle (°), gage de leur cohérence interne et de leur pouvoir différenciateur (ces questions permettant, de plus, un chaînage sur des recherches déjà réalisées); on a formulé un certain nombre de questions relatives aux grandes dimensions qui s'étaient révélées pertinentes lors de l'enquête exploratoire (la famille, le travail, l'école, les mass-média, l'ordre social); enfin, on a repris d'un questionnaire de MICHELAT (12) trois questions dont la formulation correspondait à ces grandes dimensions. On a ainsi réalisé un instrument comprenant des indicateurs de toutes les dimensions qui, à l'analyse qualitative, étaient apparues comme structurant les représentations de la déviance et du contrôle social.

./...

(°)- Echelles de GUTTMAN.

- Enfin, un groupe de dix-sept questions portent sur les caractéristiques du répondant. Elles sont de deux ordres. Le premier est relatif à la place objective du répondant dans la structure sociale : C.S.P. du répondant, de son conjoint, de ses parents, niveau d'étude. Ce sont les C.S.P., surtout celle du répondant, qui, comme indicateurs de la position de classe et fractions de classe, formeront l'élément essentiel de l'interprétation finale, les autres caractéristiques ne s'y ajoutant, selon la logique de la recherche, qu'en indications secondaires. Par rapport au codage classique de l'I.N.S.E.E. à deux chiffres, on a introduit deux distinctions supplémentaires : gérant salarié ou non-salarié, agent de l'Etat ou des collectivités publiques ou du secteur privé. La première distinction est nécessaire pour affiner la différenciation entre petite bourgeoisie salariée et non salariée, classification qui, selon toutes nos recherches précédentes, joue un rôle important dans la structuration du champ de représentations et qui correspond aussi, du point de vue de la théorie, à des secteurs sociaux aux intérêts divergents et aux histoires sociales contrastées (13). La deuxième distinction était destinée à donner des éléments de réponse à une hypothèse interprétative faite lors de nos précédents travaux, à savoir une plus forte attitude critique vis-à-vis des institutions des salariés de l'Etat, notamment des cadres.

Le deuxième ordre de questions concerne des critères de nature à proprement parler, idéologiques : croyance et implication religieuse, position et engagement politique, auxquelles on a ajouté une question sur la vie associative. Ces critères, secondaires dans l'interprétation, ne sont pas seconds dans la vie sociale, car étroitement liés à l'histoire des groupes sociaux et aux clivages idéologiques à l'intérieur de ces mêmes groupes (14).

Enfin, on a contrôlé la variable de proximité en établissant deux formes du questionnaire. La première forme (forme A) n'introduit pas, dans la consigne de la deuxième partie (adéquation des réponses sociales aux conduites) l'idée qu'il puisse s'agir d'un parent ou d'un proche. La deuxième forme (forme B) insiste sur l'idée qu'il s'agit d'un parent ou d'un proche. Naturellement, cette deuxième présentation ne convenait pas pour tous les comportements proposés. On l'a donc appliquée à dix-neuf comportements seulement, pour lesquels les répondants dans leur ensemble n'auraient pas risqué de trouver la situation invraisemblable.

On a effectué dans un premier temps 40 tests, sur une population diversifiée (ouvriers, personnels de service, employés, cadres moyens, professions intellectuelles, professions libérales). On a ainsi pu vérifier que les questions étaient compréhensibles, le temps de passation raisonnable, les consignes facilement comprises.

A la suite de ce test, une dizaine de questions ont été modifiées dans leur forme et les consignes améliorées. Le questionnaire a encore été administré à 60 personnes, jusqu'à ce qu'il trouve sa forme définitive.

b)- Choix de la population.-

Comme on l'a dit plus haut, il s'agit ici d'une population expérimentale (ou "échantillon dynamique" en d'autres termes) et non d'un échantillon représentatif. Ceci pour deux raisons, outre que les crédits alloués pour cette recherche ne permettaient pas de réaliser un sondage sur échantillon représentatif :

- La première est qu'il s'agit ici d'une enquête pilote, destinée à tester d'une part un instrument et des méthodes de traitement, d'autre part des hypothèses fortes sur l'organisation des variables dépendantes et intermédiaires, celle de la variable explicative et leurs relations. Il importe donc davantage de définir des groupes sociaux les plus homogènes possible, à fin de comparaison, que d'extrapoler les résultats à un ensemble parent.
- La deuxième est que le contrôle de la variable de proximité impose d'avoir recours à un plan expérimental.

La population a donc été définie selon des quotas très stricts, selon le sexe, la C.S.P. et le lieu d'habitation. Cette population a ensuite été divisée en deux sous-populations, appareillées selon les mêmes quotas. Chaque sous-population a reçu une forme différente du questionnaire (voir les tableaux en annexe II).

c)- Déroulement du terrain.-

Le terrain a été sous-traité à un institut de sondage (°), sous contrôle strict du S.E.P.C.. Les opérations ont été les suivantes :

- Une demie-journée de formation avec les responsables régionaux des enquêteurs. Au cours de cette formation, des instructions écrites aux enquêteurs ont été remises et discutées.

- Réalisation du terrain.

Chaque enquêteur avait reçu en nombre égal les deux formes du questionnaire, et avait pour instruction, dans le cadre de son quota de personnes à interroger, de trouver pour la deuxième forme une personne correspondant le mieux possible à celle qui avait reçu la première forme.

./...

(°)- L'expérience montre, en effet, que lorsque les chercheurs ne sont pas en mesure de réaliser eux-mêmes les opérations, il vaut mieux les confier à des enquêteurs professionnels qu'à des étudiants....

Le suivi du terrain a été assuré de manière continue par les chercheurs en liaison avec un responsable de l'institut de sondage.

- Vérification des questionnaires.

Chaque questionnaire a été vérifié, tant au niveau de la façon dont il avait été rempli qu'à celui du codage des C.S.P.. Ceci a permis, dans le même temps, une vérification des quotas.

- Perforation de deux fichiers correspondant aux formes A et B du questionnaire. Après vérification et nettoyage de ce fichier, il est resté 804 questionnaires utiles (401 forme A, 403 forme B).

3.- Principes de traitement des données.-

a)- Construction progressive des variables.-

Afin de respecter les modèles théoriques exposés au chapitre I, chaque ensemble de variables (adéquation, idéologie générale, caractéristiques) a fait l'objet d'une construction séparée. On a d'abord construit une typologie des réponses aux comportements-stimuli, puis de celles aux questions d'idéologie générale. Encore que, dans notre cas, typologie ne soit pas le terme exact. En fonction de la méthode utilisée, on a abouti à la mise en évidence d'"archétypes" (polythétiques) et non de classes disjointes monothétiques. Cette méthode, capable de construire de telles classes polythétiques, a permis d'éviter le flou d'une typologie monothétique (la plus couramment utilisée), en raison du grand nombre d'éventualités de réponses possibles aux questions d'adéquation. On a ainsi pu regrouper des gens non seulement en fonction des réponses dominantes mais aussi des réponses rares ou aberrantes.

Enfin, restait à construire une variable approchée de la position dans la structure sociale. Cette opération a été réalisée à partir des C.S.P. en deux chiffres combinés avec la question subsidiaire, sur le statut professionnel, pour le répondant, son conjoint le cas échéant et ses parents.

La dernière étape a été de croiser les variables d'adéquation et d'idéologie générale ainsi reconstruites et de les interpréter en fonction de leur proximité avec les caractéristiques des répondants.

b)- Morphismes et topologies.-

Quatre contraintes ont pesé sur le traitement des données.

La première est l'effectif relativement faible (804) de la population interrogée. Ceci exclut des méthodes de pas à pas et de contrôle successif des variables telle que des tris croisés d'ordre 3 ou 4.

La deuxième est le grand nombre d'éventualités de réponses aux questions d'adéquation, donc la probabilité d'avoir de faibles effectifs de réponses pour chaque modalité. Ceci a conduit à choisir une méthode d'hypothèse nulle de classification automatique (^o), permettant de constituer des groupes à partir des ressemblances entre les individus en mettant davantage l'accent sur cette ressemblance que sur la distance qui les sépare des groupes nombreux. Cette méthode permet, de plus, d'ordonner les ressemblances, donc d'arrêter le choix des groupes lorsque la quantité d'information apportée par les regroupements décroît (définissant ainsi un maximum local). On repère ainsi les regroupements les plus significatifs et on fait ressortir leur genèse et filiations, qui forme un arbre des classifications s'étendant entre la classification nulle (chaque individu forme une classe unique) et la classification universelle (tous les individus dans une classe).

La troisième contrainte a résidé dans la limitation (en capacité et en coût) de l'instrument informatique utilisé. La difficulté a été tournée -on le verra infra- par le repérage de morphismes entre les arbres de classifications pour différents sous-groupes de la population.

Enfin, la dernière contrainte a été de pouvoir traiter ensemble les trois types de variables (adéquation, idéologie générale et caractéristiques), tout en respectant leur ordre de construction. On a opté ici pour une topologie factorielle (^{oo}), mais en contrôlant chaque type de variables par les traitements préalables et en leur donnant des statuts différents quant à la constitution de ces axes. On s'est donc servi de l'analyse factorielle comme une méthode de vérification d'hypothèses et non comme une méthode "pour voir ce qu'il y a dans le matériel". Cette démarche est dans la logique du caractère expérimental de la construction de la population.

Les deux principes de traitement des variables, recherche des typologies de réponses et établissement d'une topologie des variables, permettent de répondre aux questions posées dans la première partie de ce chapitre : organisations différentielles des réponses aux questions d'adéquation, liaison de ces organisations avec des structures de représentations, interprétation en fonction de la place des répondants dans la structure sociale.

./...

(^o)- Voir annexe III (15).

(^{oo})- Analyse des correspondances (15).

NOTE DU CHAPITRE 2

- 1 - a) - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), "Représentations du système de justice criminelle, essai de typologie", Acta criminologica, 1973, VI, 13-65.
- b) - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), "Analyse d'une représentation sociale, les images de la justice pénale", Revue de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles, 1973, 1, 31-85.
- c) - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), "L'image de la justice criminelle dans la société", Revue de droit pénal et de criminologie, 1973, LIII, 7, 665-719.
- d) - FAUGERON (C.) et ROBERT (Ph.), "Un problème de représentation sociale : les attitudes de punitivité", Déviance - Cahiers de de l'institut de criminologie de Paris, 1974, N° 1, 23-48.
- e) - ROBERT (Ph.), FAUGERON (C.) et KELLENS (G.), "Les attitudes des juges à propos des prises de décisions", Annales de la faculté de droit de Liège, 1975, XX, 1-2, 23-152.
- f) - FAUGERON (C.), POGGI (D.), "Les femmes, les infractions, la justice pénale : une analyse d'attitudes", Revue de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles, 1975, 3-4, 369-385.
- g) - WEINBERGER (J.C.), JAKUBOWICZ (P.) et ROBERT (Ph.), "Il declino del diritto ... como strumento di controllo sociale", Questionne criminale, 1976, II, 1, 73-96.
- h) - LASCOUMES (P.) et MOREAU-CAPDEVIELLE (G.), "La presse et la justice pénale, un cas de diffusion idéologique", Revue française de science politique, 1976, XXVI, 1, 41-69.

- i) - WEINBERGER (J.C.), JAKUBOWICZ (P.) et ROBERT (Ph.), "Société et gravité des infractions", R.S.C., 1976, 4, 915-930.
- j) - FAUGERON (C.) et ROBERT (Ph.), "Les représentations sociales de la justice pénale", Cahiers internationaux de sociologie, 1976, LXI, 341-366.
- k) - ROBERT (Ph.), LAMBERT (Th.) et FAUGERON (C.), Image du viol collectif et reconstruction d'objet, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1976.
- l) - LASCOUMES (P.), MOREAU-CAPDEVIELLE (G.) et VIGNEAUX (G.), "Stratégies d'argumentation relatives à une affaire criminelle dans la presse", Communication, 1978, 28, 127-163.
- m) - FAUGERON (C.), "Du simple au complexe : les représentations sociales de la justice pénale", Déviance et Société, 1978, II, 4, 411-432.
- n) - FAUGERON (C.), "A propos de recherches sur les représentations sociales du système pénal", Revue de l'Université Laurentienne, Nov. 1978, XI, 1, 39-62.
- o) - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), La justice et son public, les représentations sociales du système pénal, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1978.
- p) - ROBERT (Ph.), "Représentations of deviance", International journal of criminology and penology, 1978, 6, 4, 319-338.
- q) - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), "Représentations du système pénal dans la société française", in Connaissance et fonctionnement de la justice pénale : perspectives sociologiques et criminologiques, Paris, Ed. du C.N.R.S., 1979, 423-448.
- r) - FAUGERON (C.), "Le renvoi : idéologisation des pratiques ou pratiques idéologiques", in Le contrôle social de la déviance, Colloque de Vaucresson, 24-25 Octobre 1978, Paris, D.G.R.S.T., 1979, 79-98.

- s) - VERNEUIL (D.), L'image de la justice criminelle dans la société : fonctions et processus du système pénal, Paris, S.E.P.C., 1980.
- 2 - Op. cit. 1 - o).
- 3 - a) - FAUGERON (C.) et al., De la déviance et du contrôle social, Paris, D.G.R.S.T., 1975.
- b) - FAUGERON (C.), "Entre régulations et prises en charge spécialisées : le renvoi du déviant", Crime et/and Justice, Ottawa, s.p.
- c) - Op. cit. 1 - p).
- 4 - MOSCOVICI (S.), " Note sur les fondements théoriques et pratiques de la méthode d'enquête en psychologie sociale", Bulletin du C.E.R.P., 1955, 4.
- 5 - CORNIL (P.) et TISSEYRE (C.), "Réaction sociale à la déviance ; le problème de la drogue en Belgique", in Les frontières de la repression, Bruxelles, Presses de l'U.L.B., 1974, Vol. II, 223-248.
- 6 - Op. cit. 1 - d).
- 7 - KWANIESKI (J.) et KOJDER (J.), Patterns of the social reaction to deviance, International seminar on public reaction to deviance, Chantilly, décembre 1977.
- 8 - BARATTA (A.) et al., Soziale reaktion auf abweichendes verhalten, Sarrebrucken, U. des Saarlandes, 1974.
- 9 - NEWMAN (G.R.), Comparative deviance : perception and law in six cultures, N.Y., Elsevier, 1976.
- 10 - Op. cit. 1 - q).

11 - a) - Op. cit. 1 - g).

b) - Op. cit. 1 - o).

12 - MICHELAT (G.) et PERCHERON (A.), L'hostilité aux jeunes et la société traditionnelle, working paper.

cpr.

MICHELAT (G.) et PERCHERON (A.), Relations à l'autorité et types de contestation, Congrès mondial de l'Association internationale de Sciences politiques, Munich, Sept. 1970.

13 - cf., en plus des travaux cités cote 1 - g) ; i) ; o).

CHERKAOUI (M.) et LINDSEY (J.), "Problèmes de mesure des classes sociales : des indices du statut aux modèles d'analyse des rapports de classe", R. franç. Sociol., 1977, XVIII, 233-270.

14 - MICHELAT (G.) et SIMON (M.), Classe, religion et comportement politique, Paris, Presses de la F.N.S.P. - Ed. Sociales, 1977.

15 - LERMAN (I.C.), "Présentation d'une méthode de classification et d'analyse des données", Informatique et Sciences humaines, 1979, 40-41, 243-253.

16 - BENZECRI (J.P.), L'analyse des données : l'analyse de correspondances, Paris, Dunod, 1973.

C H A P I T R E I I I

IMAGES DE FONCTION ET VARIABLE
DE PROXIMITE

En préalable aux opérations de construction des variables et à leur analyse, il convient de procéder à l'examen des images de fonction des diverses agences ou organisations de prise en charge des déviants, ainsi qu'à celui des effets induits par la variable de proximité; le premier étant nécessaire à l'interprétation des réponses aux questions d'adéquation; le deuxième constituant un préalable indispensable à la suite des opérations qui dépendent de la décision de traiter séparément ou ensemble, les sous-populations définies par l'administration des deux formes du questionnaire, l'une induisant un effet de proximité avec la personne auteur du comportement problématique, l'autre non. En effet, si la variable de proximité introduit des variations de réponses trop importantes, il devient impossible de traiter les deux sous-populations en même temps.

I.- LES IMAGES DE FONCTION -

Lors de la passation du questionnaire, on demandait aux personnes interviewées, dans un premier temps, de dire "ce que fait surtout (tel ou tel organisme) dans notre société à l'heure actuelle", selon la liste suivante, avec deux choix possibles :

- Soigner,
- (Ré)éduquer, (ré)insérer socialement,
- Eviter que les choses ne s'aggravent,
- Aider les gens en difficulté,
- Enfermer (dans une prison, dans un hôpital, dans une maison de rééducation, etc...),
- Faire de la prévention,
- Faire réparer par la personne le dommage qu'elle a commis,
- Punir,
- Donner un avertissement, faire peur,
- Occuper le temps libre,
- Maintenir l'ordre.

Le tableau I montre la répartition des réponses (premier et deuxième choix) aux questions proposées.

./...

TABLEAU I - IMAGES DE FONCTION -

FONCTION AGENCE DE CONTROLE SOCIAL	Premier choix	Pourcentage	Deuxième choix	Pourcentage
POLICE	.maintenir ordre .avertir .prévenir N.S.P.	51,9 11,6 9,2 2,1 } 72,7	.maintenir ordre .avertir .prévenir N.S.P.	20,8 20,3 15,2 7,4 } 56,3
PSYCHIATRIE	.soigner .rééduquer .aider N.S.P.	38,1 16,8 13,3 8,7 } 68,2	.rééduquer .soigner .aider N.S.P.	20,4 16,9 14,7 17,2 } 52,0
MEDECINE	.soigner N.S.P.	86,4 1,2	.éviter aggra- vation .prévenir .soigner N.S.P.	34,0 24,3 6,7 12,5 } 65,0
JUSTICE POUR ENFANTS	.rééduquer .avertir N.S.P.	34,3 20,4 4,7 } 54,7	.avertir .rééduquer .éviter aggra- vation .prévenir N.S.P.	16,9 14,3 12,3 10,2 13,5 } 53,7
ASSISTANTE SOCIALE AIDE SOCIALE	.aider .rééduquer N.S.P.	69,4 13,6 3,6 } 83,0	.rééduquer .aider N.S.P.	25,2 14,9 24,3 } 40,1
JUSTICE	.punir .réparer .enfermer N.S.P.	29,9 28,5 11,4 5,2 } 69,8	.punir .réparer .enfermer N.S.P.	21,6 16,2 13,4 13,9 } 51,2
EDUCATEUR	.rééduquer .occuper N.S.P.	51,5 20,6 5,3 } 72,1	.aider .occuper .rééduquer N.S.P.	20,8 17,5 16,3 18,7 } 54,6
PETITS GROUPES MOUVEMENTS DE JEUNESSE	.occuper N.S.P.	73,6 6,6	.rééduquer .aider .occuper N.S.P.	17,3 13,2 11,7 44,8 } 42,2
ANCIENS INTOXIQUES	.aider .rééduquer .soigner N.S.P.	31,0 26,1 10,9 9,0 } 68,0	.aider .éviter ag- gravation .rééduquer N.S.P.	20,5 18,9 15,8 19,3 } 55,2

On constate tout d'abord que, pour quatre questions sur neuf, les réponses se regroupent massivement sur la même éventualité (médecine, assistance sociale, mouvements de jeunesse). De plus, d'une façon générale, les deuxièmes choix recourent les premiers choix où, lorsqu'il s'ajoutent des éventualités, restent dans la même gamme.

Le deuxième choix, d'ailleurs, paraît secondaire par rapport au premier, comme le montre le nombre beaucoup plus important de sans réponses.

Pour les cinq autres questions qui ne se regroupent pas massivement sur une seule réponse, il importe de distinguer psychiatrie et anciens intoxiqués d'une part, police, justice pour enfants et justice de l'autre.

Les deux premières ne posent guère problèmes, car elles restent dans la même gamme de réponses : soigner, rééduquer, aider. Curieusement, d'ailleurs, elles s'inversent l'une par rapport à l'autre, comme si les "groupes d'anciens intoxiqués" venaient, dans les représentations, en complément de la psychiatrie pour les cas qui leur sont propres.

Pour la police, le maintien de l'ordre domine pour le premier choix. Il est probable que les 20,8 % de réponses "donner un avertissement" et "faire de la prévention" en premier choix se retrouvent dans les "maintenir l'ordre" du second choix. Même si l'on note que la prévention, si souvent prônée, n'est guère entrée dans le vocabulaire courant, il n'empêche que l'on reste majoritairement dans la même gamme de réponses, avec prédominance du maintien de l'ordre.

Seules les réponses aux deux questions sur la justice paraissent plus contrastées. Pour la justice des mineurs, la réponse "rééducation" est plus forte que celle d'intimidation (avertir), mais les deux ensemble font seulement un peu plus de 50 %. La dispersion des réponses au deuxième choix montre une hésitation effective sur le rôle de la justice des mineurs. Il est possible que cela traduise une visibilité relativement faible de cette institution, en tout cas quant à sa fonction sociale. Ceci viendrait confirmer des travaux qualitatifs antérieurs, où l'on s'est aperçu que, par rapport au stimulus "justice", la justice des mineurs apparaissait peu dans le discours des personnes interviewées, comme si elle ne faisait pas vraiment partie de l'appareil, ou bien, en tout cas, ne rentrait pas dans le champ des représentations comme un objet à propos duquel on puisse exprimer une problématique.

Quant à la justice, il faut noter la compétition, dans les réponses, entre "punir" et "réparer". On touche ici à un point important, dans les représentations de la justice pénale, à savoir l'idée de réparation du tort commis, souvent évoqué dans les entretiens mais avec la connotation que la justice ne l'assume pas assez. Il est vrai que,

comme on l'a montré dans plusieurs travaux (1) la justice ne se préoccupe de la victime qu'en tant qu'elle a aidé à la mise en route de l'appareil et, dans certains cas, qu'elle présente des caractéristiques propres à rentrer dans la logique judiciaire. Cet état de fait n'est pas étranger au malaise qui règne actuellement à propos de la justice pénale.

Quoiqu'il en soit, les réponses à cette question ne paraissent pas montrer -en comparant premiers et deuxièmes choix- des variations de sens suffisamment importantes pour venir obérer une interprétation future. D'ailleurs, ces variations de sens ne sont en fait importantes que par la caractérisation différenciatrice des groupes sociaux et, dans un tel cas, déjà contenues et explicitées par les différences possibles des réponses aux comportements problématiques (en quelque sorte les modes d'emploi des institutions). Une enquête (2) a aussi montré que les effets différenciateurs ne se produisaient pas tant au niveau des fonctions perçues qu'à celui des fonctions souhaitées. Il est possible aussi que la forme même du questionnaire induise des réponses plus ou moins stéréotypées (3) et qu'il aurait fallu, pour évaluer les glissements de sens, un instrument beaucoup plus sophistiqué (°).

Dans la dynamique du questionnaire, ces questions servent surtout à clarifier le sens des questions d'adéquation qui vont suivre. Opérationnellement, cela revient à dire que le sens des réponses aux questions d'adéquation est tout entier contenu dans l'opération d'appariement des réponses sociales aux comportements. D'un point de vue pratique, une telle hypothèse est suffisante.

II.- LA VARIABLE DE PROXIMITE -

Rappelons que le plan expérimental prévoyait l'application de deux formes distinctes du questionnaire à deux populations appareillées selon des critères d'âge, sexe et de C.S.P. (contrôle des variables supposées les plus importantes). La première forme avait comme consigne :

"Pouvez-vous me dire, à votre avis, ce qu'il faudrait le mieux faire pour la personne qui agit ainsi; avec laquelle de ces solutions vous seriez le plus d'accord ?

Et la deuxième forme :

"Si un fait de ce genre arrivait dans votre famille ou parmi vos proches, à votre avis, qu'est-ce qu'il faudrait le mieux faire pour la personne qui agit ainsi, avec laquelle de ces solutions seriez-vous le plus d'accord ?

./...

(°)- Un différenciateur sémantique par exemple.

L'analyse a consisté à évaluer les écarts produits, au niveau des réponses, par l'intervention de la variable de proximité.

Par cette analyse, on cherche à répondre à deux questions :

- Les écarts sont-ils d'une nature et d'une importance telle que l'on doive poursuivre le travail en distinguant les deux sous-populations A et B (correspondants à la forme A du questionnaire sans proximité et à la forme B avec proximité) ?
- La variable de proximité agit-elle différemment selon les divers secteurs de la population, en particulier selon la C.S.P., l'âge, le niveau d'étude, le sexe ?

Il y a une différence de niveau d'analyse entre ces deux questions. La première demande une réponse au niveau de l'ensemble de la population alors que la deuxième se situe au niveau des groupes sociaux. Ceci veut dire que l'analyse correspondant à la première question repose sur les fréquences des réponses données à chaque comportement. Pour la deuxième question, on fera l'analyse du croisement entre les caractéristiques et les réponses.

Il est évident que les deux niveaux d'analyse sont interdépendants. Le niveau global n'est qu'une généralisation des écarts que l'on peut observer au niveau des groupes sociaux. Donc, il est inutile de procéder à l'analyse de deuxième niveau si la première n'a pas donné de résultats significatifs.

1.- Analyse au niveau global.-

Conceptuellement, on peut considérer les différences constatées comme composées des différences dues :

a)- à l'amplification -ou diminution- des fréquences de réponses à l'intérieur d'une même catégorie;

b)- aux déplacements des réponses d'une catégorie à une autre;

c)- aux "bruits" statistiques inhérents à tout questionnaire sociologique.

S'il n'existe que des différences du troisième type, on dira que la variable de proximité n'introduit pas de perturbation dans les réponses. On devrait pouvoir en juger, en grande partie, par les différences observées sur les questions où l'on a pas fait intervenir la consigne spécifique à la forme B. Malheureusement, il peut y avoir un effet d'entraînement, dans cette forme du questionnaire, qui rend l'évaluation difficile. Force sera d'en faire une évaluation plus "intuitive" que statistique.

Quant à la distinction entre amplification et déplacement, elle ne s'est pas révélée d'une grande utilité pratique. En effet, il aurait fallu pour cela classer a priori les catégories de réponses (publiques-répressives, publiques-non répressives, privées, non-intervention...). Il était encore trop tôt pour le faire et il suffisait de comparer les réponses à chaque item.

Pour cette comparaison, on a utilisé les trois premiers modes. En effet, sauf quelques exceptions, on prend dans ce cas plus de 50 % des réponses, les autres se répartissant avec de très faibles occurrences sur les autres opportunités.

Le tableau suivant (Tableau II) présente les résultats obtenus pour les formes A et B du questionnaire et pour les trois premiers modes.

TABLEAU II - COMPARAISON DES FORMES A et B DU QUESTIONNAIRE POUR LES DIX-NEUF PREMIERES QUESTIONS

QUESTIONS (°)	FORME A			FORME B		
	1er mode	2ème mode	3ème mode	1er mode	2ème mode	3ème mode
18 (1) - garçon 14 ans s'enfuit...	Famille 34 %	Educateurs 20,8	Ass. Sociale 11,7	Famille 59,9	Educateurs 13	Amis 6,7
05 (2) - refus de porter secours	Tribunal 37,7	Police 19,6	N.S.P. 16,9	Tribunal 30,7	Police 15,7	N.S.P. 15,5
07 (3) - Héroïnoman 19 ans combricole une pharmacie	Anc. Intox. 20,3	Police 18,9	Tribunal 8,9	Anc. Intox. 33,7	Médecin Hôpital 16	Police 11,5
08 (4) - Femme enceinte de 4 mois ½ se fait avorter	Ass. Sociale 28,8	Ne rien faire 15,6	Famille 13,9	Ass. Sociale 27,4	Ne rien faire 19	Médecin 12,7
10 (5) - G. 16 ans vole une mobylette	Juge enfants 32,3	Famille 23,3	Police 15,4	Famille 28,2	Juge enfants 21,9	Educateurs 18
14 (6) - J.F. 15 ans se fait avorter	Famille 41,4	Ass. Sociale 14,9	Ne rien faire 9,2	Famille 50,6	Ne rien faire 11,2	Amis 7,7
15 (7) - J.F. 20 ans vend du haschich	Anc. Intox. 24,1	Police 18,9	Tribunal 11,2	Anc. Intox. 25,9	Police 13,7	Tribunal 10,5 Famille 10,5
16 (8) - adolescent fait la manche	Ne rien faire 65,5	Famille 14,1	Travail 6,2	Ne rien faire 50,9	Famille 18,2	Travail 14,2
19 (9) - un ivrogne bat sa femme	Police 16,6	Ass. Sociale 15,4	Tribunal 11,2	Police 15	Ass. Sociale 12,2	Anc. Intox. 11,2

QUESTIONS (°)	FORME A			FORME B		
	1er mode	2ème mode	3ème mode	1er mode	2ème mode	3ème mode
01 (10) - héroïnomanie de 19 ans	Anc. Intox. 35,7	Famille 16,4	Médecin 10,2	Anc. Intox. 33,4	Famille 15,7	Hôpital 10,5
22 (11) - Témoins vol de voiture ne prévient pas la police	Police 22,1	N.S.P. 21,8	Ne rien faire 21,6	Police 25,7	Ne rien faire 21,9	N.S.P. 16,2
21 (12) - J.F. 17 ans vole pour 30 F.	Famille 29,3	Educateurs 13,4	Juge enfants 9,7	Famille 34,2	Ne rien faire 12	Educateurs 8,7
24 (13) - F. avorte pour la 8ème fois	Médecin 28,5	Ass. Sociale 18,9	Psychiatre 11,7	Médecin 32,4	Ass. Sociale 17,2	Psychiatre 11,7
25 (14) - J.H. 19 ans dans un groupe qui fume du haschich	Anc. Intox. 24,3	Famille 15,4	Amis 12,9	Anc. Intox. 25,4	Famille 22,2	Amis 11,2
26 (15) - Ivrogne habituel solitaire	Anc. Intox. 19,4	Médecin 17,4	Ne rien faire 10,4	Anc. Intox. 21,2	Médecin 16,5	Hôpital 11,7
27 (16) - Lycéen turbulent en classe	Famille 25,6	Educateurs 25,1	Psychologue 9,7	Educateurs 25,2	Famille 24,7	Psychologue 10,5
29 (17) - J.F. 16 ans fugue	Famille 37	Ass. Sociale 13,6	Amis 13,2	Famille 37,9	Amis 14,5	Educateurs 11,7
31 (18) - G. 16 ans emprunte mobylette sans autorisation	Famille 33,5	Ne rien faire 13,4	Tribunal 12,2	Famille 45,1	Ne rien faire 11,2	Entre intéressés 8,2
32 (19) - Drop-out	Ne rien faire 54,1	Travail 17,4	Famille 12,2	Ne rien faire 48,1	Travail 19,7	Famille 14,7

(°) - Les questions sont présentées ici en abrégé. Pour l'intitulé exact, voir l'annexe II. Le premier numéro correspond à la numérotation dans la forme A du questionnaire ; le deuxième, entre parenthèses, à la numérotation dans la forme B.

L'analyse du tableau II montre que, pour les 19 questions directement soumises à l'effet de proximité, certaines ne changent pas leurs modes de réponses mais se renforcent (ou subissent une perte) pour un ou deux modes; d'autres subissent des transferts de mode. Les tableaux III et IV résument ces résultats.

TABLEAU III : QUESTIONS POUR LESQUELLES LES MODES NE CHANGENT PAS -

- 18 -	Famille	+ 25, 9 %	
- 05 -	Tribunal -	- 7 %	
	Police	- 4, 9 %	
- 15 -	Police	- 5, 2 %	
- 16 -	Ne rien faire	- 14, 6 %	
	Famille	+ 4, 1 %	
	Travail	+ 8 %	
- 01 -	Anciens intoxiqués	- 2, 3 %	
- 22 -	Police	+ 3, 6 %	(°)
- 24 -	Médecin	+ 3, 9 %	
	Assistante sociale	- 1, 7 %	

TABLEAU IV : QUESTIONS POUR LESQUELLES S'OPERE UN TRANSFERT DE MODE -

- 07 -	Police -----	Hôpital
	Tribunal -----	Police
- 08 -	Famille -----	Médecin
	Ne rien faire -----	Hôpital
- 10 -	Juge des enfants ---	Famille
	Police -----	Educateurs
- 14 -	Ne rien faire -----	Amis
- 19 -	Tribunal -----	Anciens intoxiqués
- 21 -	Educateurs -----	Ne rien faire
	Juge des enfants ---	Educateurs
- 26 -	Ne rien faire -----	Hôpital
- 29 -	Assistante sociale -	Amis
- 08 -	Famille -----	Médecin
- 26 -	Ne rien faire -----	Hôpital
- 31 -	Tribunal -----	Entre intéressés

./...

(°)- Il est probable que, pour cette question, il y a eu une ambiguïté : le répondant s'est davantage senti proche de la victime du vol que du témoin.

On constate que la perturbation engendrée par la variable de proximité a trois effets :

- un renforcement du mode "famille", particulièrement effectif lorsqu'il s'agit de mineurs et de jeunes ;
- une baisse de la modalité "ne rien faire" au profit de modalités d'intervention privées ou médicalisées;
- un transfert de modalités judiciaires au profit de modalités d'interventions médicale, d'aide sociale ou éducative.

Donc la variable de proximité a un effet certain au niveau de ce questionnaire, et les remarques introduites par BARATTA (4) notamment, sont justifiées (°). Toutefois, au niveau où l'on travaille, cet effet reste limité : les changements dépassent 10 % des réponses dans quatre cas seulement. Dans trois cas (Q. 18, 31, 14), la modalité "famille" se voit renforcée. Dans un cas (Q. 16) c'est la modalité "ne rien faire" qui subit une perte. On notera que, dans ces quatre cas, il s'agit de mineurs ou de jeunes.

Les mêmes comparaisons ont été faites pour les treize questions qui n'étaient pas soumises directement à l'action de la variable de proximité. Par souci d'allègement du rapport, on ne présentera pas ici les tableaux correspondants. Qu'il suffise de dire que l'effet d'entraînement a joué, dans les mêmes directions mais avec des conséquences plus limitées.

On peut dire, en conclusion, que la variable de proximité a un effet, surtout lorsqu'il s'agit des mineurs et des jeunes :

- en suscitant des interventions "douces" alors que, pour un étranger, on aurait été tenté de ne pas intervenir,
- en renforçant les réponses de prise en charge de type "privé",
- en substituant aux modalités répressives des modalités moins stigmatisantes.

Bien que, dans ce questionnaire, les effets induits par la variable de proximité ne soient pas très importants (plus de 10 % des réponses pour quatre item seulement (°°), ces résultats ne manquent pas d'intérêt quant aux processus effectifs de renvoi aux agences de contrôle social et, en particulier, à la justice pénale. Des études -de victimisation en particulier (5)- ont mis l'accent sur le rôle

./...

(°)- Notons que, dans le cadre d'un questionnaire, la situation reste encore abstraite pour les répondants. De plus, on est toujours au niveau des représentations. Il est probable que, dans les pratiques, l'effet est encore plus massif.

(°°)- A vrai dire, une cinquième question a donné lieu à des déplacements importants. Il s'agit de la Q. 02. "Un policier gifle un jeune homme à mobylette qui a commis une légère infraction au code de la route". Mais on a interprété ces déplacements comme une mauvaise interprétation de la question, la "proximité" jouant soit pour le policier, soit pour le "jeune homme", d'autant plus que cette question venait tout de suite après les questions soumises à la consigne "proximité".

important que joue, dans le renvoi, les liens entre la victime et l'infracteur supposé. Bien sûr, il ne s'agit pas là de la seule dimension pertinente du phénomène renvoi -comme on l'a analysé supra (chap. 1). Mais on touche là à l'un des éléments qui permettent d'expliquer les hiatus entre pratiques concrètes et représentations abstraites (6), d'autant plus que, dans la pratique courante, celles-ci sont appréhendées de telle sorte que l'on en voie que la partie la plus stéréotypée.

C'est ainsi que FATTAH (7) a montré, en ce qui concerne les sondages sur la peine de mort, les effets induits par une formulation abstraite ou concrète des questions : les pourcentages des réponses peuvent varier du simple au double et pourtant, dans ce cas, on ne suggère pas qu'il puisse s'agir d'un proche, on se contente de placer les répondants devant un cas concret au lieu de leur poser la question d'une manière générale. Il importe donc de se méfier beaucoup des interprétations en terme de majorité, non seulement pour les raisons théoriques exposées supra, mais aussi pour des raisons de formulation des questions qui, à elles seules, peuvent entraîner des pseudo-majorités.

Dans notre étude, si les effets induits par la variable de proximité sont certains, toutefois ils ne sont pas massifs. Il nous faut donc déterminer, maintenant, si l'ampleur des modifications n'est pas masquée par une répartition sur plusieurs éventualités et si elles ne sont pas le fait de secteurs particuliers de la population interrogée. Seule cette analyse peut permettre, maintenant, de décider si dans la suite du travail, les deux sous-populations doivent être traitées ensemble ou séparément

2.- Analyse au niveau des groupes sociaux.-

a)- Choix des questions -

On ne pouvait procéder à cette analyse sur toutes les questions. Outre la quantité considérable de tableaux qu'il aurait fallu traiter, on pouvait prédire à l'avance, vu la faiblesse des écarts, qu'un certain nombre ne seraient pas intéressants.

Il a donc fallu se donner des critères de sélection des questions.

On a d'abord sélectionné toutes les questions pour lesquelles la somme totale des écarts s'approchait de -ou dépassait- la somme des moyennes des écarts pour les trois premiers modes ($m = 49$) soit 10 questions.

./...

Quinze questions (voir tableau V) présentent des écarts, pour les trois premiers modes, supérieurs à 49. La moyenne de ce groupe est de 91 (un peu supérieure à celle pour Q. 21) et sa médiane se situe entre Q. 2 et Q. 7. Cette distribution est donc plus homogène que toutes celles observées sur les écarts sur un seul mode.

On a donc retenu, pour les croiser avec les critères, les sept premières questions de ce groupe. Cinq de ces questions étaient directement soumises à l'effet de la consigne "proximité" (Q. 16, 18, 7, 21, 10). Les deux autres (Q. 4, 2) ont subi l'effet d'entraînement. De fait, on a souligné supra l'ambiguïté de la question 2. Aussi, bien qu'elle ait été incluse dans les calculs, on ne la retiendra pas pour l'analyse.

b)- Croisement par les critères -

L'analyse a portée sur les croisements des trois premiers modes avec les critères d'âge, sexe, études, opinions politiques et C.S.P. Les critères ont été regroupés de la façon suivante :

- Age : 16 - 24 ans
- 25 - 34 ans
- 35 - 49 ans
- 50 ans et plus

Ici, les regroupements ont une origine empirique; ce sont ceux qui s'étaient révélés les plus pertinents dans une recherche précédente sur les représentations sociales de la justice pénale (5). Sociologiquement, ils signifient : études et apprentissages (largement entendu et toutes C.S.P. confondues), installation dans la vie active, plénitude de la vie active, fin de la vie active (°).

- Niveau d'études :
 - . pas d'étude, primaire, primaire supérieur,
 - . secondaire,
 - . technique et commercial
 - . supérieur.

Ici, les regroupements se justifient par le niveau de compétence atteint, qui se retrouve ensuite dans les catégories socio-professionnelles (8).

./...

(°)- On rappelle que la population ne comprenait pas de retraités.

TABEAU V : QUESTIONS PRESENTANT LES PLUS
GRANDS ECARTS -

Modes croisés			Modes non-croisés			Ecart	
Q	Modes	m	Q	Modes	m	Q	m
4	I x III, II	146	16	I, II, III	187	16	187
2	I, II x III	100	18	I, II	136	4	146
21	I, II x III	89	7	I, II	126	18	136
10	I x II, III	87	25	II, III	69	7	126
30	I, II x III	71	5	I, II, III	57	2	100
28	I, II x III	68	14	I, II	55	21	89
9	I x II, III	61	31	I, II	55	10	87
22	I, II x III	52	15	II	38	30	71
20	I x II, III	28	19	II	26	25	69
29	I, II x III	27	12	II	23	28	68
27	I x II, III	12	32	III, II	33	9	61
			36	I, II	39	5	57
			13	III	15	14	55
			9	III	11	31	55
						22	52

Questions retenues
pour l'analyse
N = 7

Moyennes { Pour le mode I : 17, 6
 { Pour le mode II : 22, 3
 { Pour le mode III : 9, 3

Moyenne des questions retenues: 91

Médiane pour ces questions : 653

Les signes x indiquent des modes qui se sont croisés entre les formes A et B du questionnaire.

./...

- Opinions politiques (°) :

- . ne sait pas
- . refus
- . extrême-gauche, gauche
- . centre-gauche
- . centre
- . centre-droite
- . droite, extrême-droite

Les réponses "ne sait pas" et "refus" ont été gardées distinctes, dans la mesure où plusieurs enquêtes qualitatives ont montré qu'elles n'ont pas la même signification (9) : "ne sait pas" traduit une attitude passive, désengagée (le fameux "marais" (10)), "refus" traduit une attitude active par rapport à la vie politique. En raison de la faiblesse des effectifs, extrême-gauche et extrême-droite ont été regroupées avec respectivement gauche et droite.

- C.S.P. :

- . exploitants agricoles (AGRI)
- . patrons de l'industrie et du commerce
- . petite bourgeoisie non-salariée (professions libérales et petits patrons) (BOUR)
- . petite bourgeoisie salariée de niveau employé du secteur privé (PBS1 PRI)
- . petite bourgeoisie salariée de niveau cadres du secteur privé (PBS2 PRI)
- . petite bourgeoisie salariée de niveau employé du secteur public (PBSA pub)
- . petite bourgeoisie salariée du niveau cadre du secteur public (PBS2 pub)
- . ouvriers (OUVR)
- . jeunes (étudiants et apprentis) (JEUN)
- . femmes au foyer (FFOY).

La justification théorique de ces regroupements se trouve au chap. 5. On ne la développera pas ici, car il est plus pertinent de le faire au moment où l'on interprêtera le résultat du croisement des variables d'adéquation et d'idéologie générale par les variables explicatives.

L'analyse des croisements des trois premiers modes, pour les six questions retenues, ne peut se faire que de façon très descriptive, à ce stade de notre recherche. En effet, il est impossible de comparer terme à terme les deux formes du questionnaire, dans la mesure où les modes peuvent ne pas être les mêmes. De plus, il serait absurde de calculer des X^2 sur des tableaux dont les effectifs sont changeants et faibles. Il s'agit donc d'un tableau brossé à grands traits.

./...

(°)- La question était posée, comme souvent, en demandant aux personnes interrogées de se situer sur une échelle allant de l'extrême-gauche à l'extrême-droite.

On trouve néanmoins que les écarts les plus sensibles se rencontrent au niveau des C.S.P. et ceci pour les versions A et B du questionnaire, comme le montrent les tableaux VI à XI.

On constate que c'est la catégorie "industriels et gros commerçants" qui se démarque le plus, 15 fois en tout et par rapport à toutes les catégories, la plus représentée étant les petits employés du secteur public. Les "jeunes" viennent ensuite, puis les cadres du secteur public, enfin les ouvriers, les femmes au foyer.

On voit donc bien apparaître des "sensibilités" différentielles des divers secteurs sociaux aux réponses à apporter aux comportements. Mais il est encore trop tôt pour en préciser le sens. D'autant plus qu'il convient de remarquer que certaines catégories ne sont pas sociologiquement homogènes, comme les femmes au foyer, ou les "jeunes" (étudiants et apprentis) pour lesquels le critère d'âge vient de plus interférer avec la catégorie. Par ailleurs, la division en formes A et B du questionnaire fait que les industriels et gros commerçants ne représentent qu'un effectif de 5 et 6 personnes. Ici, les variations individuelles peuvent prendre le pas sur les caractérisations de classe sociale.

Pour pouvoir juger du fait de fondre ou non les deux sous-populations A et B, il nous fait maintenant prendre en compte le comportement global des réponses, selon les C.S.P., puisque l'on a vu que c'était la variable qui introduisait les plus grandes variations et pour les trois premiers modes (Figure 1). On a reporté sur les courbes les modes pour chaque forme et, au cas où ce ne serait pas un mode (modes croisés) les réponses pour la même éventualité (en pointillé).

L'examen des courbes montre que, le plus souvent, le déplacement des réponses se fait sur l'ensemble de la population (courbes sensiblement parallèles). Toutefois, on note 23 cas où un déplacement affecte particulièrement un secteur de la population : 10 fois pour les "industriels et gros commerçants", 5 fois pour les employés du secteur public, 4 fois pour les cadres du secteur public, 3 fois pour les employés du secteur privé, 1 fois pour les ouvriers et cadres du secteur privé. Ce sont donc les premiers qui paraissent les plus sensibles; mais on a vu plus haut que leur faible effectif font qu'ils ne jouent pas un rôle important dans les variations globales.

En tout état de cause, ces 23 cas représentent 3, 8 % du nombre total des éventualités de réponses (32 questions et 19 éventualités).

En conclusion, on a bien vu que la variable de proximité introduisait une perturbation des réponses. Mais au niveau global, ces perturbations ne sont pas massives. A

./...

TABLEAU VI - 1er mode, les deux plus forts écarts à la moyenne - Version "A"

ITEM	C R I T E R E S		A G E		S E X E		E T U D E S		O P . P O L I T I Q U E S		C . S . P .	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
16. <u>Ne rien faire</u> Un adolescent joue de la musique dans la rue et fait la quête	50 et +	35 - 49	H	F	Prim.	Sup.	Droite	Gauche	Agri.	Jeunes		
	+ 8,2	- 6,1	+ 0,8	- 0,8	- 22,7	+ 16,3	- 27,2	+ 8,8	- 40,5	+ 21,3		
04. <u>Ass. Sociale:</u> Un homme d'une 40 années mendie et dort dans la rue	16 - 24	50 et +	H	F	Prim.	Sup.	Droite	Refus	Ind.-Com	PBS 2 pub.		
	25 - 34											
18. <u>Famille</u> Un garçon de 14 ans, mauvais élève s'enfuit de sa famille	- 1,4	+ 1,8	- 4,8	+ 5,3	- 2,6	+ 3,3	- 16	+ 8,2	+ 14,9	+ 10,9		
07. <u>Anciens intox.</u> Un jeune de 19 ans, qui se pique à l'héroïne, cambriole une pharmacie	16 - 24	25 - 34	H	F	Sup.	Prim.	Refus	N.S.P.	Ind.-Com	PBS 1 pub.		
	+ 5,5	- 3,6	- 0,5	+ 0,6	- 7,7	+ 3,8	+ 14,1	+ 12,3	- 34	+ 32,7		
21. <u>Famille</u> Une jeune fille vole dans un grand magasin un objet de 30 Frs	50 et +	25 - 34	H	F	Sup.	Prim.	Refus	Droite	Jeunes	PBS 2 priv.		
	- 5,4	+ 3,4	- 3	+ 2,8	+ 11,3	- 7,7	- 12,9	- 5,1	+ 11,5	- 9,7		
10. <u>Juge des enfants</u> Un garçon de 16 ans vole une mobylette pour la vendre en pièces détachées	50 et +	35 - 49	F	H	Sup.	Prim.	N.S.P.	Centre Gauche	PBS 1 pub.	Jeunes		
	- 9,9	+ 6,7	+ 2,1	- 1,9	- 7,2	+ 4	+ 19,5	- 9,3	+ 15,1	+ 11,6		
	16 - 24	35 - 49	F	H	Sec.	Sup.	Centre Droite	Gauche	Jeunes	PBS 1 pub.		
	- 4,7	+ 2,1	- 0,4	+ 0,2	- 2,9	+ 2,4	+ 13,4	- 8,4	- 18,7	+ 17,7		

TABLEAU VII - 1er mode, les deux plus forts écarts à la moyenne - Version "B"

ITEM	CRITERES		AGE		SEXE		ETUDES		OP. POLITIQUES		C.S.P.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
16. <u>Ne rien faire</u> Un adolescent joue de la musique dans la rue et fait la quête	50 et +	25 - 34	F	H	Prim.	Sup.	Droite	N.S.P.	Agri.	Jeunes		
	- 13,9	+ 6	+ 3	- 2,1	- 19,5	+ 18	- 24,2	- 19,5	- 37,6	+ 21,8		
04. <u>Ne rien faire</u> Un homme d'une 40 années mendie et dort dans la rue	16 - 24	25 - 34	H	F	Prim.	Sup.	Centre	Droite	Agri.	Ouvriers		
	- 7,5	+ 5,8	- 0,3	+ 0,4	- 5,7	+ 5,3	- 10,2	- 10	- 16,7	- 14,9		
18. <u>Famille</u> Un garçon de 14 ans, mauvais élève s'enfuit de sa famille	16 - 24	35 - 50 +	F	H	Sup.	Second.	N.S.P.	Droite	Agri.	PBS 2 priv.		
	- 4,8	+ 3,1	+ 1,6	- 1,5	- 6,5	+ 6	+ 8,7	+ 6,8	+ 20,1	- 9,9		
07. <u>Anciens intox.</u> Un jeune de 19 ans, qui se pique à l'héroïne, cambriole une pharmacie	16 - 24	50 et +	F	H	Tech.-Com	Sup.	N.S.P.	Droite	Ind.-Com	Jeunes		
	- 8,1	+ 5,2	- 1,4	+ 1,2	- 5,3	+ 5,1	- 8	+ 5,9	+ 23,4	- 11		
21. <u>Famille</u> Une jeune fille vole dans un grand magasin un objet de 30 Frs	16 - 24	35 - 49	F	H	Prim.	Tech.-Com	Refus	Droite	Ind.-Com	Agri.		
	- 12,4	+ 3,5	- 1,1	+ 0,7	+ 6,8	- 8,7	- 22,7	+ 12,5	+ 37,2	+ 12		
10. <u>Famille</u> Un garçon de 16 ans vole une mobyette pour la vendre en pièces détachées	16 - 24	35 - 49	H	F	Sup.	Tech.-Com	Droite	Refus	PBS 2 priv.	Ind.-Com PBS 2 pub.		
	- 5,1	+ 2,6	- 2,8	+ 3,1	+ 1,9	- 1,7	- 8,2	+ 6,4	+ 14,7	- 13		

∴

TABLEAU VIII - 2ème mode, les deux plus forts écarts à la moyenne - Version "A"

ITEM	CRITERES		AGE		SEXE		ETUDES		OP. POLITIQUES		C.S.P.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
16. <u>Famille</u> Un adolescent joue de la musique dans la rue et fait la quête	50 et +	35 - 49	F	H	Prim.	Second.	Droite	Gauche	Agri.	Ind.-Com		
	- 5,1	+ 4,3	+ 4,2	- 3,7	+ 10,2	- 8,2	+ 16,2	- 6,1	+ 19,2	- 14,1		
04. <u>Travail</u> Un homme d'une 40 années mendie et dort dans la rue	25 - 34	35 - 49	H	F	Second	Prim.	Droite	Refus	PBS 1 pub.	Ind.- Com		
	- 4,1	+ 3,8	+ 3,2	- 1,7	- 7,3	+ 6,2	+ 22,9	- 7,6	+ 27,4	- 22,6		
18. <u>Educateur</u> Un garçon de 14 ans, mauvais élève s'enfuit de sa famille	16 - 24	25 - 34	H	F	Prim.	Sup.	N.S.P.	Refus	PBS 2 pub	Ouvriers		
	- 10,3	+ 5,1	+ 1,4	- 1,4	- 7,3	+ 6,6	- 6,2	- 6	+ 11,9	- 10,2		
07. <u>Police</u> Un jeune de 19 ans, qui se pique à l'héroïne, cambriole une pharmacie	50 et +	25 - 34	F	H	Prim.	Sup.	Droite	Refus	Agri.	Jeunes		
	+ 10	- 5,1	+ 2,5	- 2,4	+ 7,7	- 6,8	+ 11,9	- 11	+ 11,6	- 9,3		
21. <u>Educateur</u> Une jeune fille vole dans un grand magasin un objet de 30 Frs	50 et +	16 - 24	H	F	Tech-Com	Second	Refus	Centre Gauche	Ind.-Com	PBS 1 pub.		
	+ 6	- 4,2	- 0,7	+ 0,5	- 3,6	+ 1,9	- 9,7	+ 8	+ 26,6	+ 14,4		
10. <u>Famille</u> Un garçon de 16 ans vole une mobylette pour la vendre en pièces détachées	25 - 34	35 - 49	F	H	Second	Sup.	Centre Droite	Refus	Ind.- Com	Jeunes		
	- 4,8	+ 3,9	+ 2,9	- 2,5	+ 4,9	- 3,3	- 16,8	+ 6,3	+ 16,7	+ 13,1		

TABLEAU IX - 2ème mode, les deux plus forts écarts à la moyenne - Version "B"

ITEM	CRITERES		AGE		SEXE		ETUDES		OP. POLITIQUES		C.S.P.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
16. <u>Famille</u> Un adolescent joue de la musique dans la rue et fait la quête	50 et +	25 - 34	F	H	Prim.	Sec.	Droite	Refus	Agri.	PBS 2 pub		
	+ 13,3	- 4,4	0	0	+ 10,4	- 7,0	+ 11,8	- 6,7	+ 15,1	- 11,1		
04. <u>Travail</u> Un homme d'une 40 années mendie et dort dans la rue	16 - 24	35 - 49	H	F	Sup.	Prim.	Droite	N.S.P.	Jeunes	Ouvriers		
	- 4,1	+ 1,7	- 1,3	+ 1,3	- 9,8	+ 8,1	+ 10,5	- 8,1	- 19,5	+ 11,4		
18. <u>Educateur</u> Un garçon de 14 ans, mauvais élève s'enfuit de sa famille	50 et +	16 - 24	H	F	Sup.	Prim.	Droite	Centre	Ind.-Com.	PBS 1 priv.		
	- 5,6	- 4	- 0,6	+ 0,5	+ 3,5	- 2,5	- 9,7	+ 5,8	+ 29,9	+ 11,5		
07. <u>Police</u> Un jeune de 19 ans, qui se pique à l'héroïne, cambriole une pharmacie	25 - 34	35 - 49	H	F	Second.	Tech.-Com	N.S.P.	Centre Gauche	Ind.-Com	Ouvriers		
	+ 4,8	- 2,6	+ 1,9	- 2,1	- 4,9	+ 4,2	- 8,6	+ 4,6	- 11,5	+ 9,1		
21. <u>Ne rien faire</u> Une jeune fille vole dans un grand magasin un objet de 30 Frs	50 et +	16 - 24	H	F	Prim.	Sec.	Refus	N.S.P.	Agri.	Ind.-Com		
	- 4,6	+ 3,4	- 1,5	+ 1,5	- 8,2	+ 5,6	+ 14,9	- 9,1	- 12	- 12		
10. <u>Juge des enfants</u> Un garçon de 16 ans vole une mobylette pour la vendre en pièces détachées	16 - 24	25 - 34	H	F	Sup.	Tech.-Com	Centre ; Droite	Refus	PBS 1 pub	Ind.-Com		
	- 6,5	+ 4,9	+ 4,2	- 5,2	- 5,4	+ 3,6	+ 7,3	- 6,5	- 21,9	+ 21		

TABLEAU X - 3ème mode, les deux plus forts écarts à la moyenne - Version "A"

ITEM	A G E		S E X E		E T U D E S		O P . P O L I T I Q U E S		C . S . P .	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
16. <u>Travail</u> Un adolescent joue de la musique dans la rue et fait la quête	50 et +	25 - 34	H	F	Tech.-Com	Prim.	N.S.P.	Gauche	Ind.-Com	PBNS
	- 3,2	+ 2,9	- 0,1	+ 0,1	- 3,5	+ 3,7	+ 4	- 3,9	- 6,2	+ 4,9
04. <u>Ne rien faire</u> Un homme d'une 40 années mendie et dort dans la rue	50 et +	25 - 34	H	F	Prim.	Sup.	Gauche	Droite	Jeunes	PBS 2 pub
	- 4,9	+ 2,4	+ 0,3	- 0,3	- 9,4	+ 7,2	+ 8,8	- 7,8	+ 17,9	- 13,9
18. <u>Ass. Sociale</u> Un garçon de 14 ans, mauvais élève s'enfuit de sa famille	50 et +	25 - 34	H	F	Second	Sup.	Centre Gauche	Centre	Ind.-Com	PBS 2 priv.
	- 5,7	+ 3,9	- 3,2	+ 3,5	+ 3,6	- 2,2	+ 5,4	- 2,5	+ 48,3	- 5,7
07. <u>Tribunal</u> Un jeune de 19 ans, qui se pique à l'héroïne, cambriole une pharmacie	35 - 49	50 et +	H	F	Tech.-Com	Prim.	Centre Droite	Refus	Ind.-Com.	F. Foy
	- 3,3	+ 3	+ 1	- 1	- 1,8	+ 1	- 2,4	+ 2,2	- 8,9	+ 2,9
21. <u>Juge des enfants</u> Une jeune fille vole dans un grand magasin un objet de 30 Frs	50 et +	35 - 49	H	F	Sup.	Prim.	Centre Gauche	Droite	Ind.-Com.	PBS 1 pub.
	+ 6,7	- 5,7	+ 2,1	- 2,4	- 3,4	+ 1,1	+ 4,6	- 3,6	+ 10,3	- 9,7
10. <u>Police</u> Un garçon de 16 ans vole une mobylette pour la vendre en pièces détachées	50 et +	25 - 34	H	F	Sup.	Prim.	Droite	N.S.P.	Jeunes	F. Foy
	+ 4	- 4,3	+ 0,2	- 0,2	- 9,1	+ 8	+ 14,9	- 8,1	- 15,4	+ 14

TABLEAUX XI - 3ème mode, les deux plus forts écarts à la moyenne - Version "B"

ITEM	CRITERES		AGE		SEXE		ETUDES		OP. POLITIQUES		C.S.P.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
16. Travail Un adolescent joue de la musique dans la rue et fait la quête	16 - 24	50 et +	F	H	Sup.	Tech.-Com	Droite	N.S.P.	Ind.-Com.	Jeunes		
	- 1,4	+ 2,5	- 2,2	+ 2,1	- 12,3	+ 7,4	+ 12,5	+ 5,8	+ 42,9	- 14,2		
04. Ass. Sociale Un homme d'une 40 années mendie et dort dans la rue	50 et +	16 - 24	H	F	Sup.	Prim.	Centre Gauche	Centre Gauche	Ind.-Com	Ouvriers		
	- 5,2	+ 3,6	- 1,9	+ 2,1	+ 9	- 6,8	- 3,3	+ 3	+ 10,4	- 9,4		
18. Amis Un garçon de 14 ans, mauvais élève s'enfuit de sa famille	16 - 24	50 et +	F	H	Sup.	Second.	Droite	Gauche	Ind.-Com.	PBS 2 priv.		
	- 2,9	+ 2,5	+ 0,1	0	+ 4	- 2,3	- 6,7	+ 5,5	- 6,7	+ 5,2		
07. 1. Médecin, 2. Hôpital Un jeune de 19 ans, qui se pique à l'héroïne, cambriole le une pharmacie	1. 16-24	1. 50 et +	1. H	1. F	1. Prim.	1. Sec.	1. Droite	1. Refus	1. Agri.	1. Ind.Com		
	2. 16-24	2. 50 et +	2. H	2. F	2. Sup.	2. Tech.Com	2. N.S.P.	2. Droite	2. Agri	2. Ind.Com		
	1. - 3,4	1. + 2,6	1. + 1,5	1. - 1,7	1. + 2,9	1. - 1,9	1. + 11,5	1. - 4,7	1. + 8,2	1. - 8,5		
	2. + 5,6	2. - 2,9	2. - 1,3	2. + 1,4	2. - 5,6	2. + 4,2	2. + 8,6	2. - 5,1	2. - 8,5	2. + 5,8		
21. Educateur Une jeune fille vole dans un grand magasin un objet de 30 Frs	50 et +	25 - 34	F	H	Sup.	Prim.	Droite	Centre Gauche	Jeunes	PBS 1 pub.		
	- 3,1	+ 1,1	+ 0,2	- 0,1	+ 5,9	- 4,9	- 8,7	+ 5,1	+ 14	- 8,7		
10. Educateur Un garçon de 16 ans vole une mobylette pour la vendre en pièces détachées	16 - 24	25 - 34	F	H	Sup.	Prim.	Droite	N.S.P.	Agri.	PBS 2 pub.		
	- 5,2	+ 4,8	+ 2,8	- 2,7	+ 10,2	- 8,5	- 8	- 6,6	- 18	+ 12,4		

./.

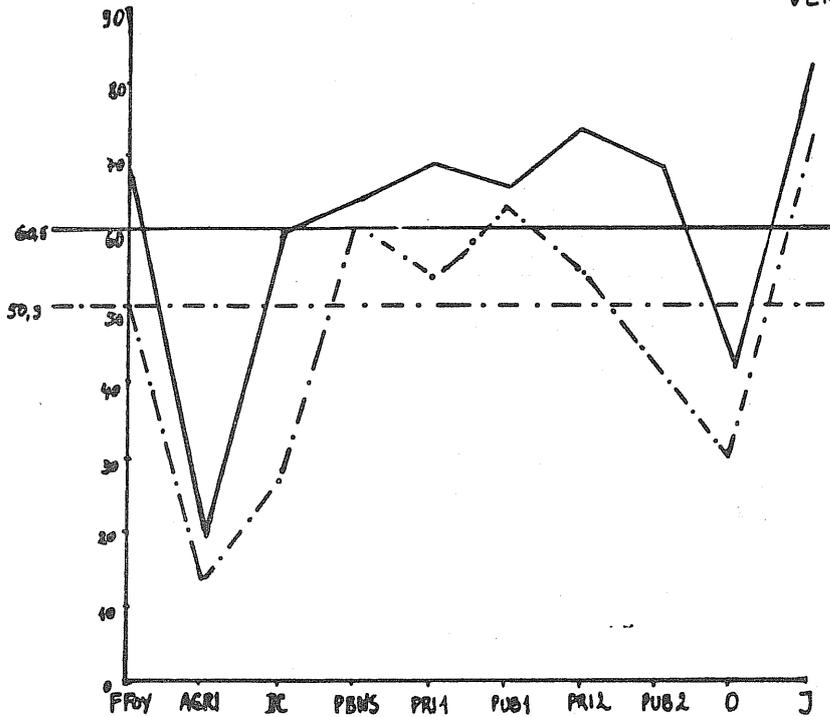
FIGURE 1: MODES ET CSP

Q 16

NE RIEN FAIRE:

VERSION A 1 MODE

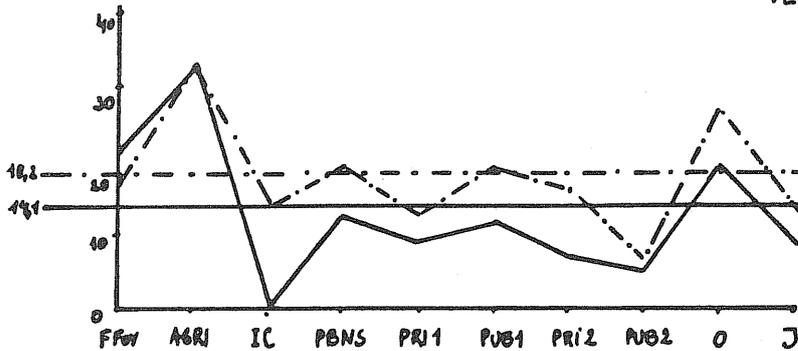
VERSION B 1 MODE



FAMILLE:

VERSION A 2 MODE

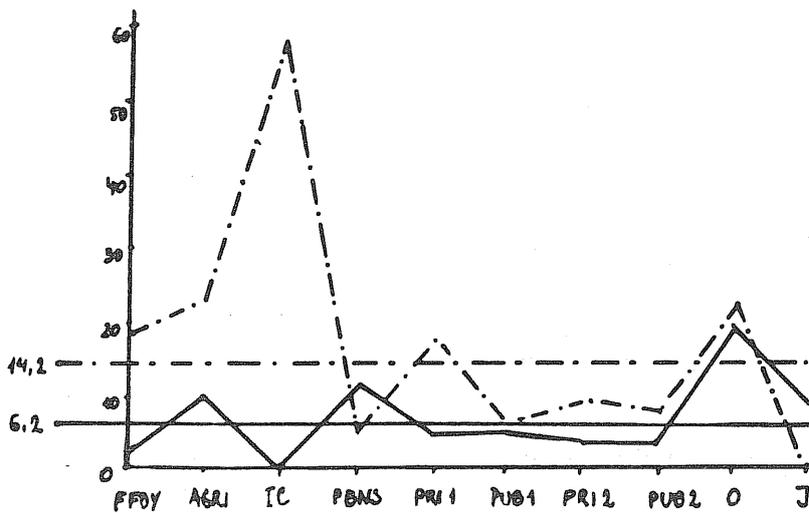
VERSION B 2 MODE



TRAVAIL

VERSION A 3 MODE

VERSION B 3 MODE



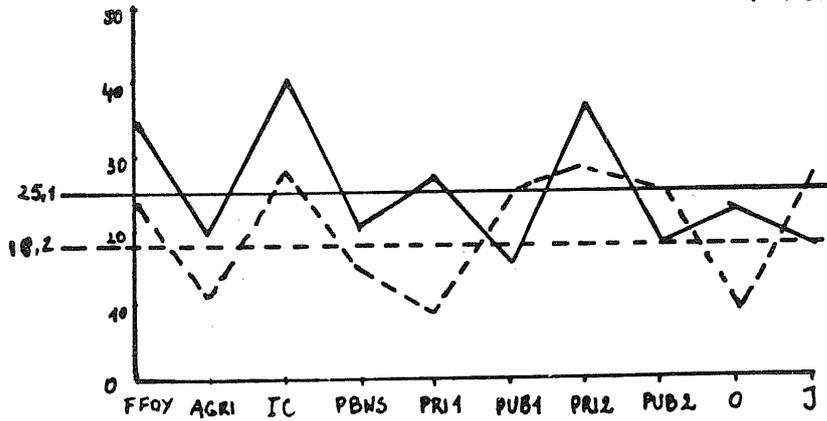
————— VERSION A
 - - - - - VERSION B
 - VERSION B CROISÉE

Q4

ASSISTANTE SOCIALE:

VERSION A 1 MODE

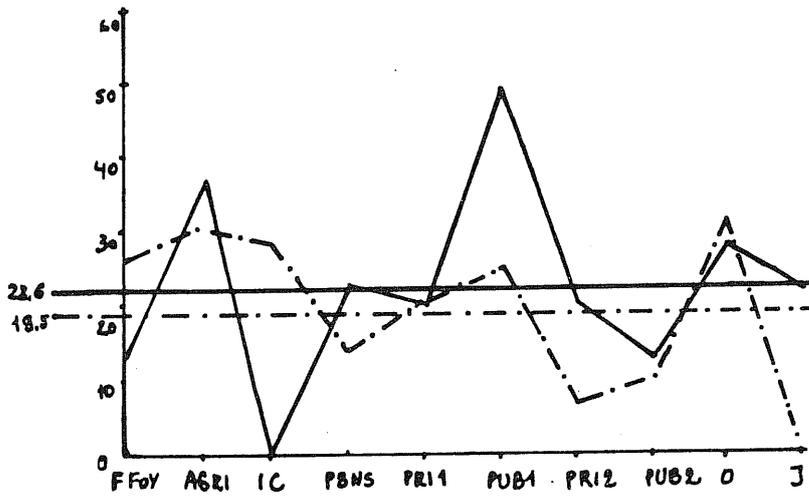
VERSION B 3 MODE



TRAVAIL:

VERSION A 2 MODE

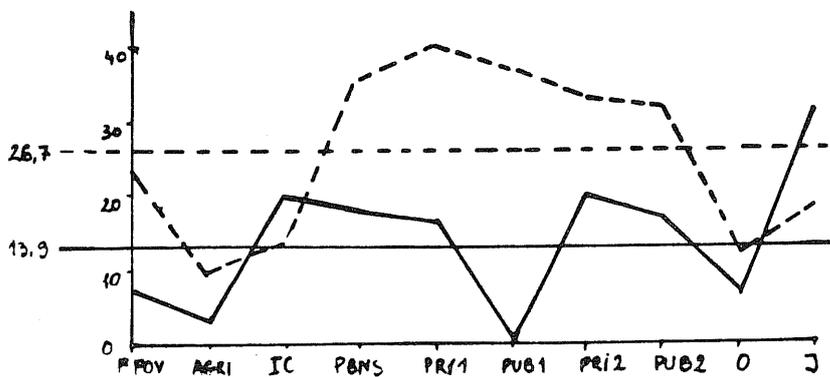
VERSION B 2 MODE



NE RIEN FAIRE:

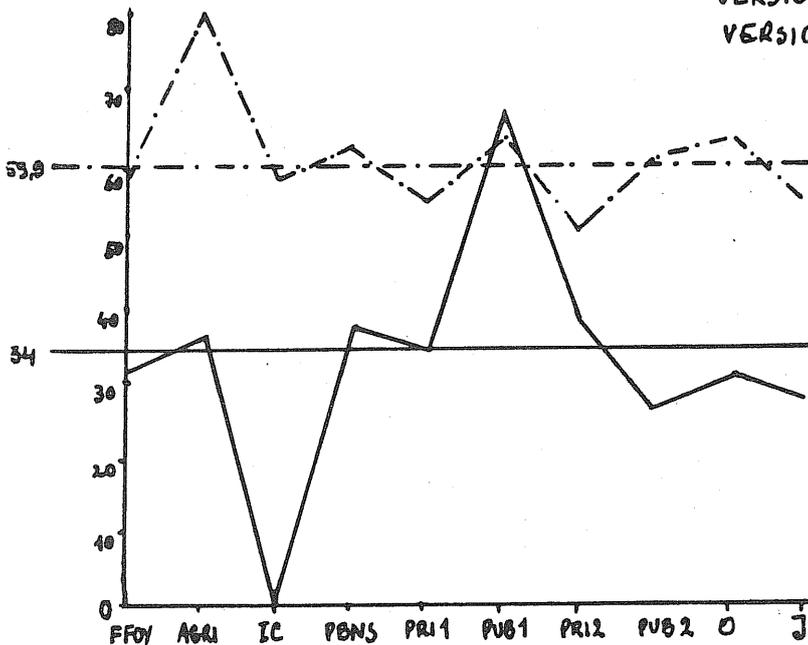
VERSION A 3 MODE

VERSION B 1 MODE

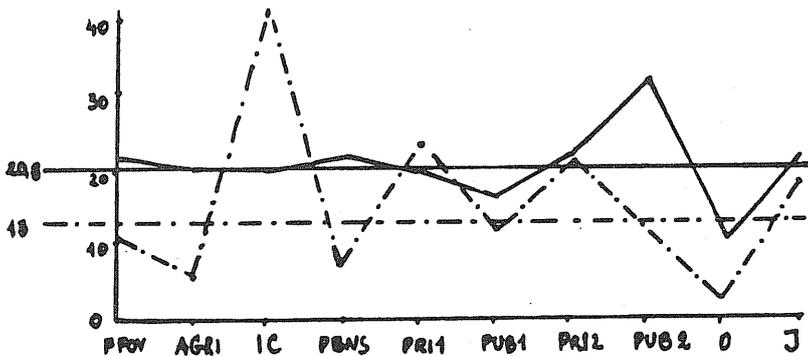


Q 18

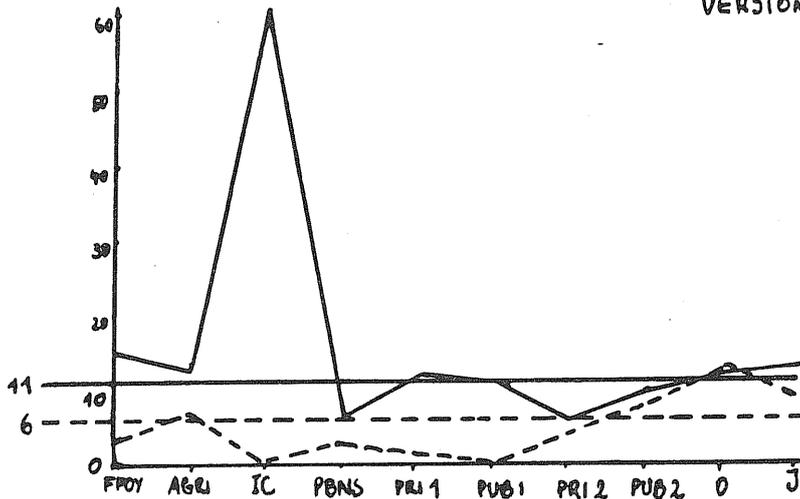
FAMILLE:
VERSION A 1 MODE
VERSION B 1 MODE



EDUCATEUR:
VERSION A 2 MODE
VERSION B 2 MODE



ASSISTANTE SOCIALE:
VERSION A 3 MODE
VERSION B 4 MODE

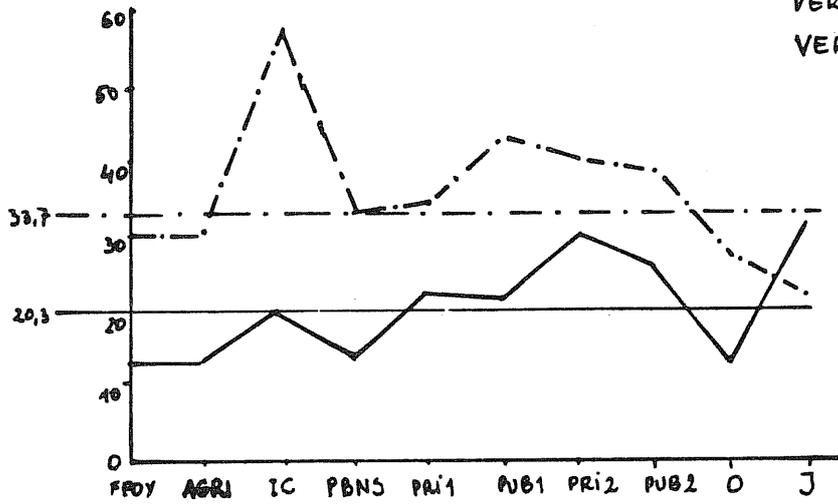


Q.7

ANCIENS INTOXIQUES:

VERSION A 1MODE

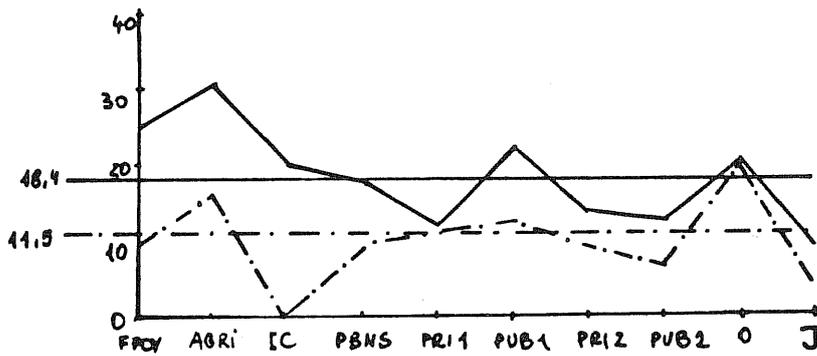
VERSION B 1MODE



POLICE:

VERSION A 2MODE

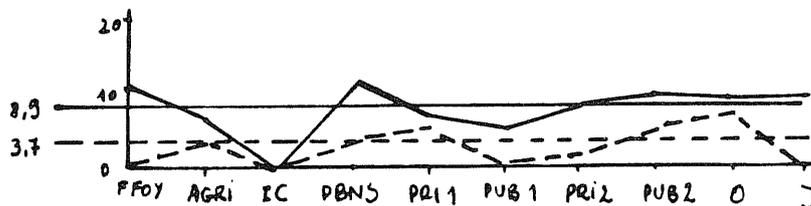
VERSION B 2MODE



TRIBUNAL:

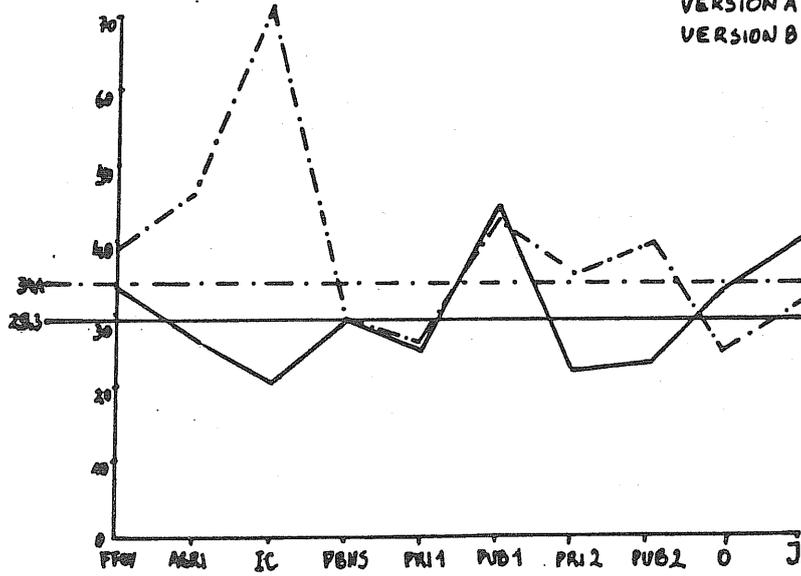
VERSION A 3MODE

VERSION B 7MODE

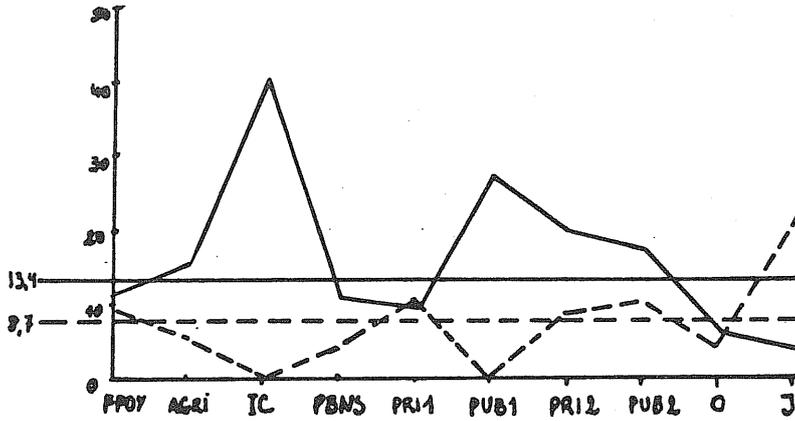


Q 21

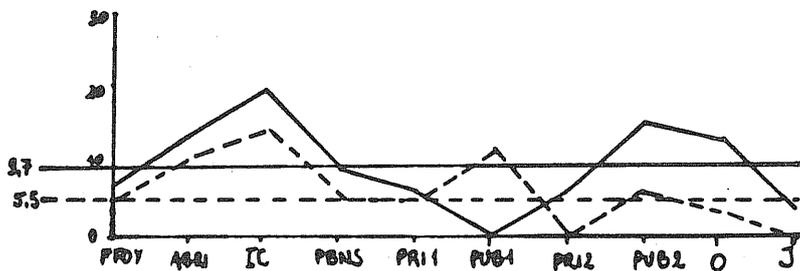
FAMILLE :
 VERSION A 1 MODE
 VERSION B 1 MODE



EDUCATEUR :
 VERSION A 2 MODE
 VERSION B 3 MODE



JUGE DES ENFANTS :
 VERSION A 3 MODE
 VERSION B 7 MODE

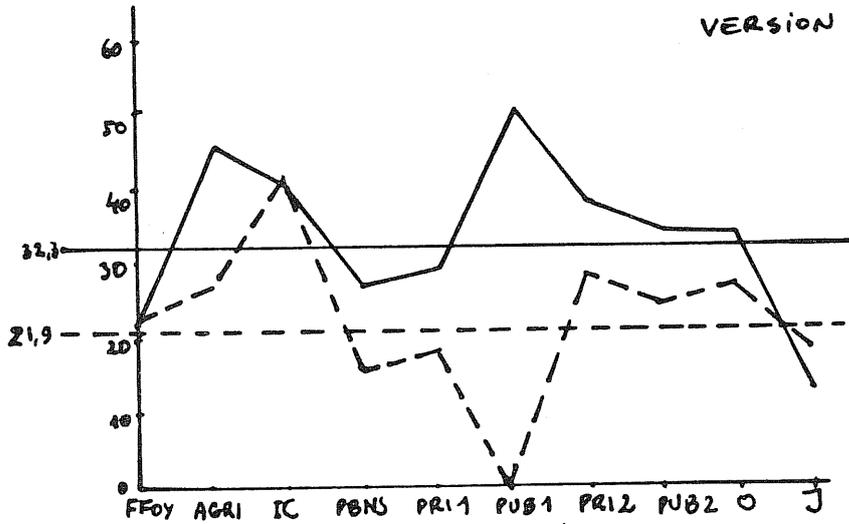


Q 10

JUGE DES ENFANTS :

VERSION A 1 MODE

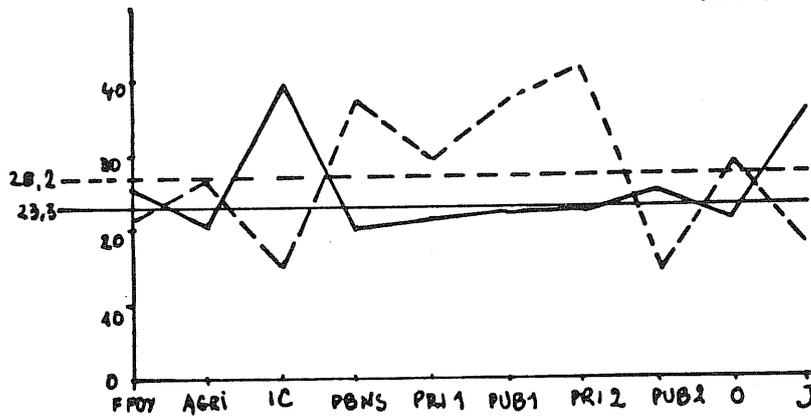
VERSION B 2 MODE



FAMILLE :

VERSION A 2 MODE

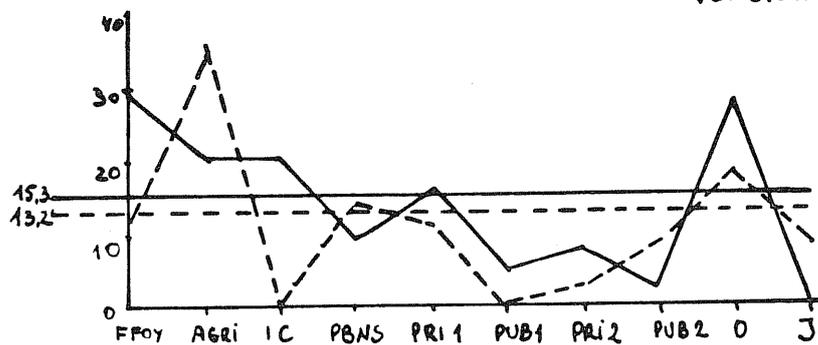
VERSION B 1 MODE



POLICE :

VERSION A 3 MODE

VERSION B 4 MODE



l'analyse des réponses des secteurs particuliers de la population, les courbes présentent des profils sensiblement analogues, sauf pour la partie de la population la moins nombreuse.

Par conséquent, on se trouve justifié de joindre les deux sous-populations pour la suite des opérations. On verra au chapitre suivant que cette décision a reçu une justification empirique dans la constitution de la typologie des réponses aux questions d'"adéquation".

NOTES DU CHAPITRE 3

- 1 - a) - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), Les forces cachées de la justice, Paris, Le Centurion, 1980.
b) - ROBERT (Ph.), LAMBERT (Th.) et FAUGERON (C.), Image du viol collectif et reconstruction d'objet, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1976.
- 2 - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), La justice et son public, les représentations sociales du système pénal, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1978.
- 3 - GHIGLIONE (R.), MATALON (B.), Les enquêtes sociologiques ; théories et pratique, Paris, A. Colin, 1978
- 4 - BARATTA (A.) et al., Soziale reaktion auf abweichendes verhalten, Sarrebrucken, U. des Saarlandes, 1974.
- 5 - a) - SPARKS (R.F.) et Al., Surveying victims. A study of the measurement of criminal victimization, perceptions of crime and attitudes to criminal justice, N-Y., Wiley & Sons, 1977
cpr., en matière de viol :
b) - Mc DERMOTT (M.), Rape victimization in 26 american cities, Washington D.C., U.S. Government printing Office, 1979.
- 6 - FAUGERON (C.), "Le renvoi : idéologisation des pratiques ou pratiques idéologiques", in Le contrôle social : de la déviance, Colloque de Vaucresson, 24-25 Octobre 1978, Paris, D.G.R.S.T., 1979, 79-98.
- 7 - FATTAH (E.A.), Une étude de l'effet intimidant de la peine de mort à partir de la situation canadienne, Ottawa, Centre de recherches du Solliciteur Général, 1972.
- 8 - Cf., par ex., entre autres :
 - a) - BOURDIEU (P.) et Al., La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Ed. de Minuit, 1970.
 - b) - GIRARD (A.) et BASTIDE (H.), "De la fin des études élémentaires à l'entrée dans la vie professionnelle ou à l'université", Population, 1973, 3, 571.
 - c) - LAUTMAN (J.), "L'inégalité des chances ; famille, école et inégalité des chances", Sociologie du travail, 1975, 2, 191.
 - d) - BAUDELOT (C.) et Al., L'école capitaliste en France, Paris, Maspéro, 1975.
- 9 - a) - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), "Analyse d'une représentation sociale, les images de la justice pénale", Revue de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles, 1973, 1, 31-85.
b) - FAUGERON (C.) et Al., De la déviance et du contrôle social, Paris, D.G.R.S.T., 1975.
c) - VERNEUIL (D.), L'image de la justice criminelle dans la société : fonctions et processus du système pénal, Paris, S.E.P.C., 1980.

- 10 - a) - DEUTSH (E.), LINDON (D.), WEILL (P.), Les familles politiques aujourd'hui en France, Paris, Ed. de Minuit, 1966.
- b) - MICHELAT (G.), SIMON (M.), Classe, religion et comportement politique, Paris, Presses de la F.N.S.P. - Ed. Sociales, 1977, p. 87 et suivantes.

C H A P I T R E I V

LA CONSTRUCTION DE LA VARIABLE
"ADEQUATION"

./...

A cette étape de la recherche, et décision ayant été prise de travailler sur l'ensemble du fichier, nous avons à construire une variable à partir de l'ensemble des réponses aux 32 questions "adéquation", demandant l'association à un stimulus (un comportement problématique) une réponse sociale choisie parmi 18 item (les item "Ne sait pas" et "Refus de répondre" n'étant pas proposés dans la liste).

C'est cette variable que finalement, il faudra expliquer. Pour cela, il est impossible de se contenter de la laisser sous sa forme brute : une liste de comportements hétérogènes avec des réponses très diversifiées. Théoriquement, nous savons qu'une réponse prise isolément ne signifie rien en-soi, qu'elle ne prend son sens qu'associée à d'autres réponses dans un pattern. Pratiquement, nous ne pouvons obtenir que des résultats très impressionnistes et dispersés -comme cela arrive malheureusement souvent (1)- à l'examen de ces item sans les avoir préalablement structurés. Et nous savons aussi que cette structure ne peut correspondre à un ordre de gravité perçue, un tel ordre ne pouvant être mis en évidence qu'à l'intérieur des actions attribuées à un seul appareil (2) -ce qui, par définition, n'est pas notre cas.

Notre objectif est donc de caractériser des individus par leur patterns de réponses et de les regrouper selon leurs ressemblances. L'opération de construction de la variable porte ici sur les réponses, bien sûr, mais en tant qu'elles permettent de regrouper des individus et de les identifier en fonction de leur appartenance à un groupe ayant tendance à répondre de la même façon.

La difficulté de cette opération, dans cette recherche, provient du nombre élevé de modalités de réponse, entraînant des répartitions dispersées et de faible effectif. Aussi, plutôt que de choisir de classer tous les individus -ce que font les typologies classiques- nous avons préféré recourir à une méthode (°) qui nous permet de sélectionner les individus les plus caractéristiques de chaque pattern de réponses. Procéder autrement aurait conduit à des résultats peu précis.

Ce sont ces groupes, qui répondent en quelque sorte de façon "archétypique", qui permettront ensuite de caractériser, par leur place sur les plans factoriels, les différentes façons de répondre des classes, fractions de classe et groupes sociaux.

./...

(°)- Méthode d'hypothèse nulle de classification automatique. Voir annexe III.

La démarche a dû être réalisée en plusieurs temps, en raison de la mauvaise performance du programme de classification automatique qui, bien qu'ayant été amélioré en cours de travail, ne permet de traiter qu'un nombre limité d'objets à classer à la fois (°).

1.- Constitution des archétypes -

a)- Méthode.-

Le souci principal de cette étape a été de constituer, d'une façon méthodologiquement homogène, une sous-population aussi caractéristique que possible des configurations d'adéquation rencontrées dans la population interrogée. Cette population devait être aussi grande que pouvait le tolérer les limites du programme, tant en capacité de calcul qu'en coût de ce calcul.

Pour ce faire, on a divisé la population en dix sous-groupes, tirés de façon aléatoire, d'effectifs variant entre 79 et 81 individus (variations dues au fait que les individus n'étaient pas numérotés en continu en raison d'un certain nombre de corrections apportées au fichier). Chaque sous-groupe, numéroté de 0 à 9, a été soumis à une classification automatique.

Pour chaque sous-groupe, on a établi les schémas des niveaux de regroupements les plus significants. Ces schémas ont ensuite été comparés, dans le souci de repérer les similarités de structure et l'éventuelle existence d'un morphisme entre les différentes classifications automatiques, cette recherche ayant été encouragée par le fait que chaque classification montrait l'existence de cinq classes assez bien structurées les unes par rapport aux autres (°°).

Mais l'analyse du contenu des classes n'a pas permis de confirmer l'existence d'un morphisme de classes, c'est-à-dire envoyant les classes d'un schéma sur celles d'un autre et vice-versa. Les classes étaient trop "floues" (ou trop peu différenciées) pour pouvoir permettre une telle définition.

./...

(°)- Nous remercions ici Francine TANGUY, du Service de Calcul Sciences Humaines de la Maison des Sciences de l'Homme, qui nous a beaucoup aidés dans ce travail.

(°°)- Classe veut dire ici un regroupement significatif d'individus, auxquels d'autres viennent s'adjoindre à des niveaux moins significants.

On a alors cherché, au niveau même de la structure des regroupements, ce qui pouvait servir de base à la définition d'un éventuel morphisme entre les schémas. Cette base a été trouvée dans les cheminements. En effet, la méthode de calcul rassemble d'abord les individus les plus ressemblants, puis rapprochent les individus isolés ou déjà regroupés en donnant à chaque fois une mesure de la quantité d'information apportée par ce nouveau regroupement, celui-ci étant déterminé pour les individus qui viennent s'adjoindre à la fin de la classification tout autant -sinon plus- par la dissemblance (distance) d'avec les autres que par la ressemblance avec les groupes déjà constitués. Lorsque la dissemblance est la plus déterminante dans la formation d'un regroupement, la mesure de signification augmente peu, ou même devient négative.

L'identification d'un morphisme, impossible au niveau du contenu des classes, a été possible au niveau de leur structure, en suivant les cheminements depuis les niveaux les plus larges jusqu'aux plus restreints, à condition que ceux-ci restent signifiants. On a ainsi mis en évidence des noyaux, à l'intérieur de chaque schéma correspondant à une classification automatique sur un sous-groupe. Ces noyaux sont toujours inférieurs ou égaux en effectifs aux classes précédemment établies.

On a donc adopté, pour les noyaux, la définition suivante :

"Un noyau est constitué par les individus faisant partie du plus petit regroupement correspondant à un niveau signifiant $X_j(N)$, celui-ci étant le dernier niveau signifiant d'une suite successive $S(N) = X_1, X_2, \dots, X_{j-1}, X(N)$ de niveaux signifiants ou $S(N)$ comprend au moins trois niveaux signifiants à partir de X_1 , parmi les niveaux les plus larges et les plus signifiants pour chaque schéma considéré (i.e. pour chaque sous-population)".

Cette définition est empirique et manque de rigueur mathématique. Elle s'est toutefois avérée précise et utile dans la pratique car correspondant à la logique de calcul de la classification automatique, qui ajoute successivement les individus ou regroupements les plus ressemblants aux regroupements initiaux.

./...

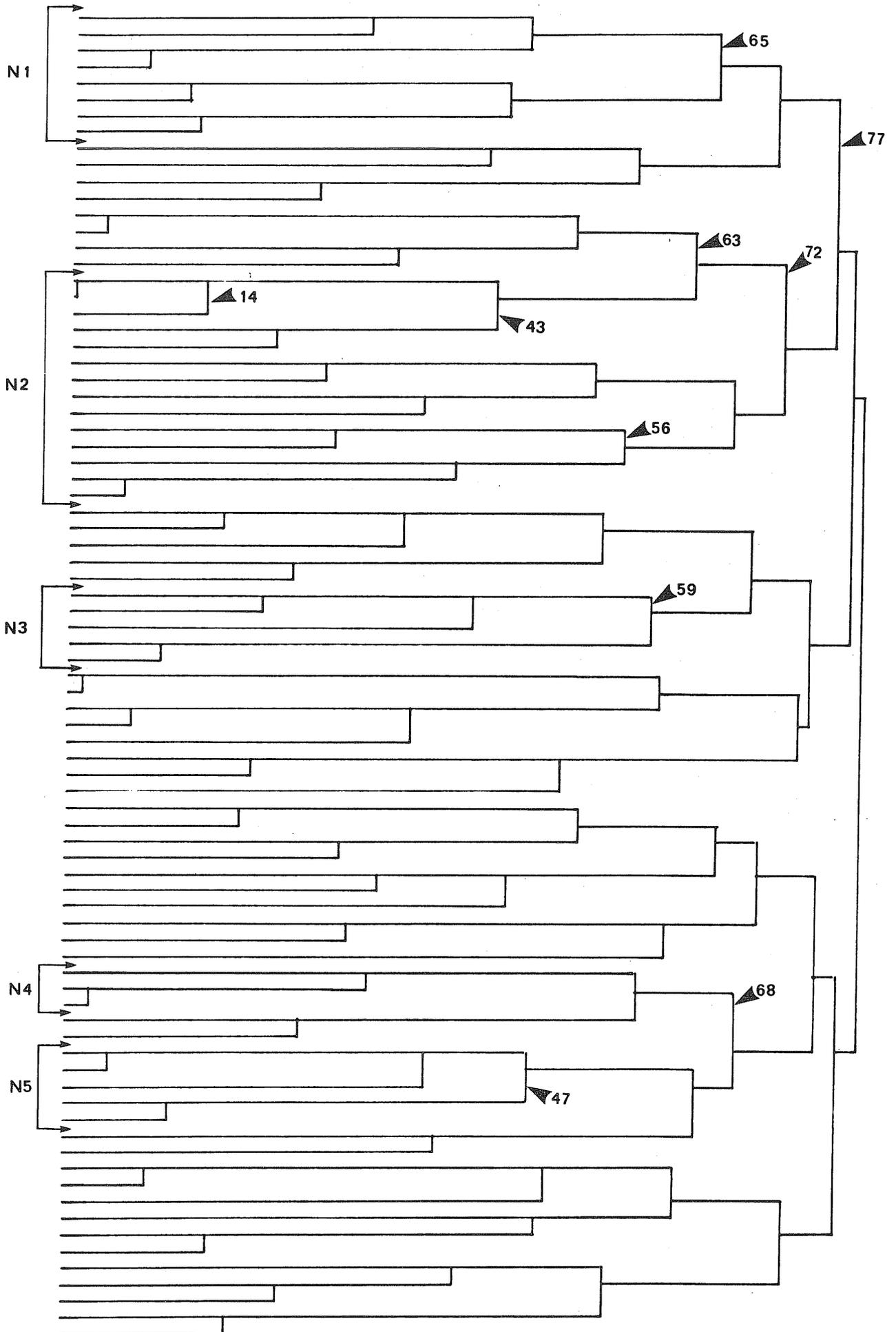


FIGURE 2 - EXEMPLE DE NOYAUX DANS LA SOUS-POPULATION 1
(les chiffres indiquent les niveaux où la
signification est la plus élevée) -

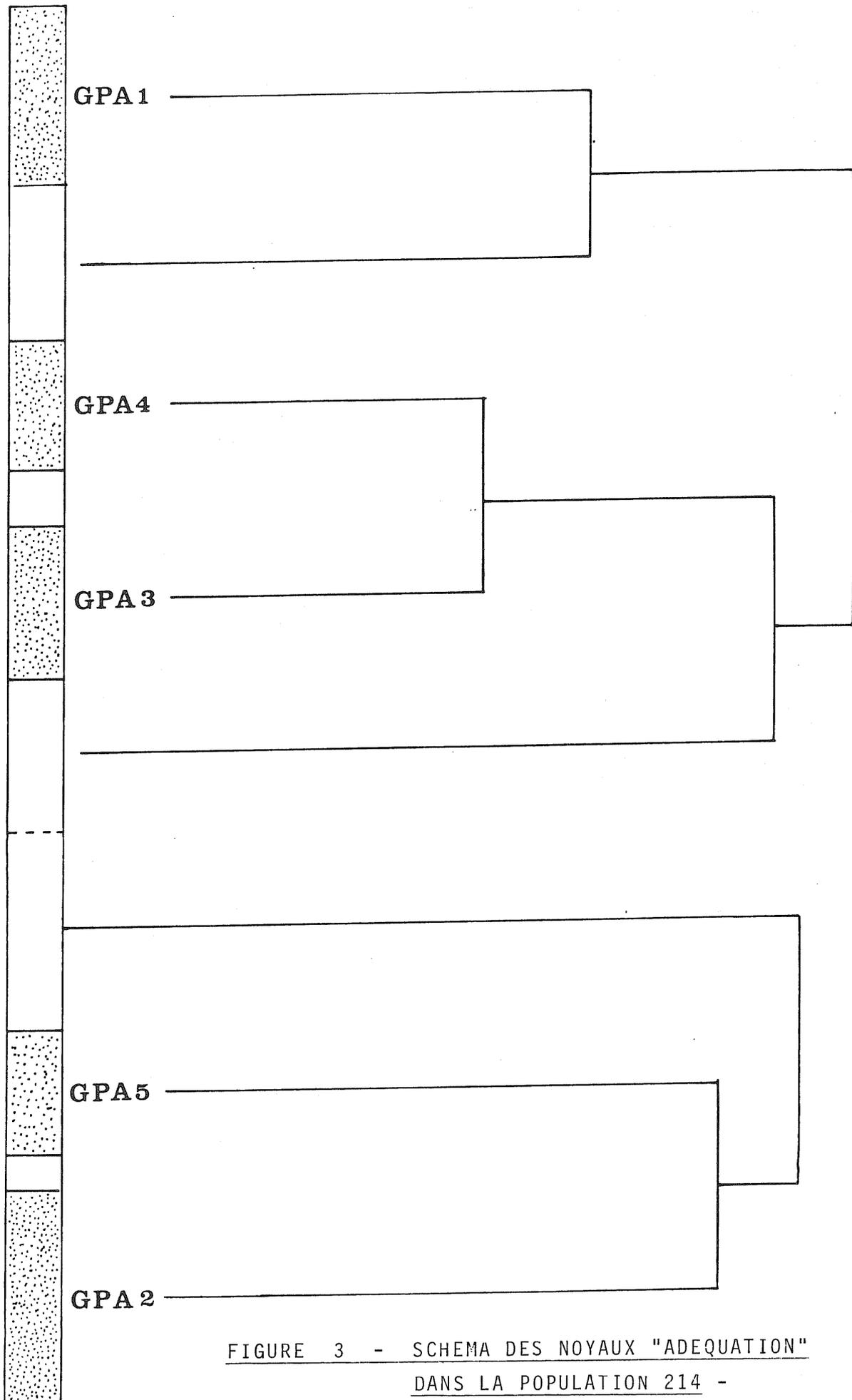


FIGURE 3 - SCHEMA DES NOYAUX "ADEQUATION"
DANS LA POPULATION 214 -

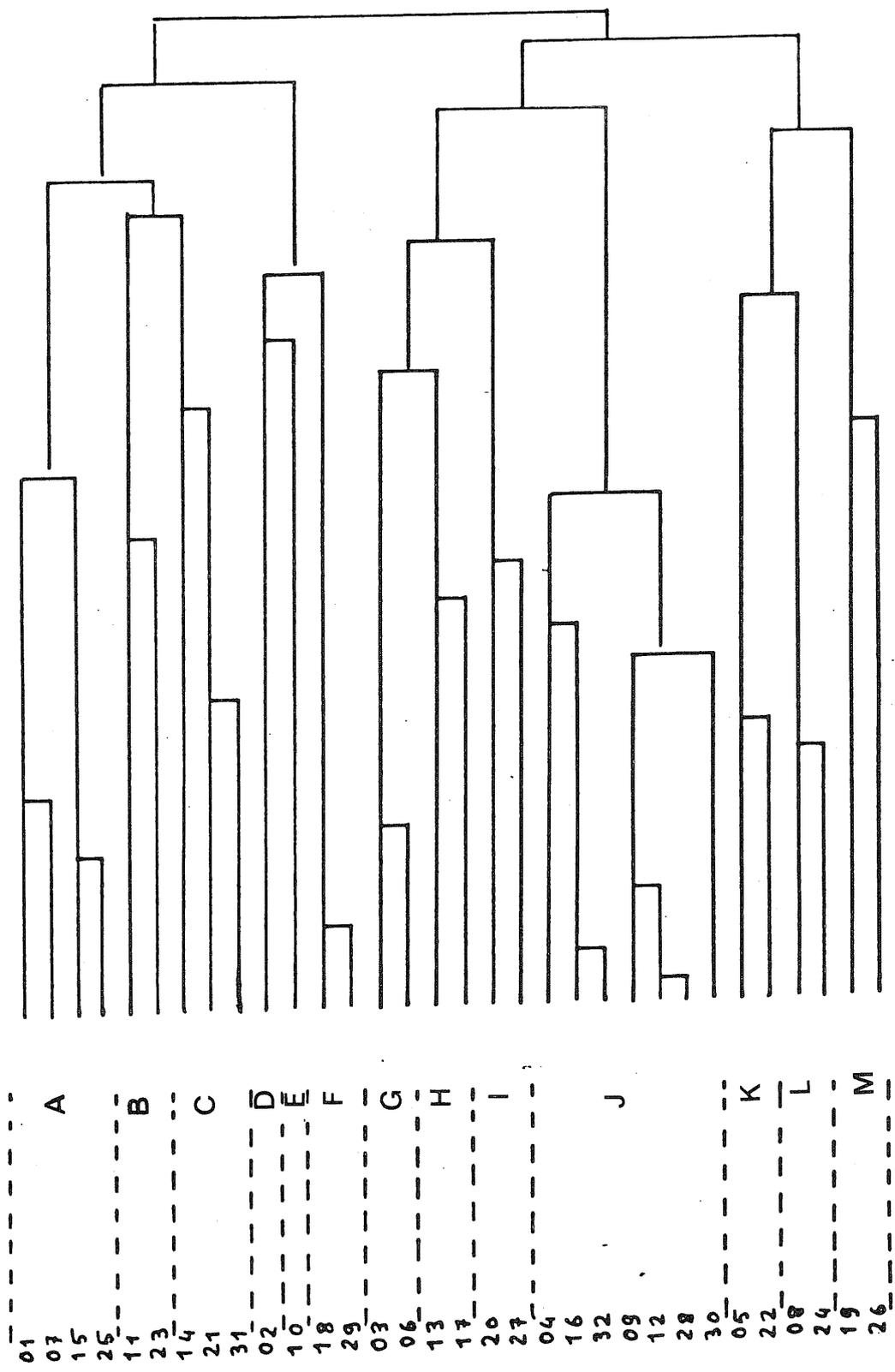


FIGURE 4 - CLASSIFICATION AUTOMATIQUE
SUR LES QUESTIONS "ADEQUATION" -

TABLEAU XII : OPPORTUNITES

QUESTIONS ARCHETYPES	GRP A : DROGUES				GRP J-B : CONDUITES "pathologiques"		GRP C-F : MINEURS						GRP G-H : PROFESSIONNELS			
	01	07	15	25	11	23	14	21	31	10	18	29	03	06	13	17
	18	5,3	18,12	19			9	19	19	17+19	4, 17	4,+ 17 19				
1	1er rang				6		19				10					
	2ème rang			3												
2	1er rang		18		5,6	7		3	13	13			14			
	2ème rang	18,11, 5	11	4		11				3						0
3	1er rang	18	3	4			19		4	3			12	12, 14	12	12
	2ème rang		4	19,3	11	5	3	19,3	10,14	11,13	3,4					
4	1er rang	3,10	4	3		6,7		13			10,3	11				
	2ème rang		3	18	10,5		9		9	10		3	12	12		0,12
5	1er rang		11	18	11	11	3	3		10	3	3	15	15	15	0
	2ème rang	3		12			7	13	3							

Après avoir identifié les noyaux dans les schémas simples (^o), on a procédé à un recouplement dans les schémas doubles ou même triples, c'est-à-dire dans des classifications opérées sur la jonction de deux ou trois sous-populations, de telle sorte qu'il y ait toujours au moins une sous-population présente (recouvrement des sous-populations)(^{oo}). L'hypothèse de départ était celle d'une bijection entre les noyaux (hypothèse trop forte, on le verra). Pour cela, on a repéré les individus présents dans un noyau N_0 , $N_{0,8}$ et $N_{1,8,9}$ par exemple.

Une fois l'opération faite, en allant des schémas simples aux schémas doubles et triples, on a procédé à l'opération inverse, à l'aide de la même définition, on a recherché les noyaux dans les schémas doubles et triples, identifié les individus qui les composaient et cherché ces individus dans les schémas simples.

Etant donné la structure de l'ensemble des classifications automatiques (tous les schémas simples étant recoupés avec un ou plus autres schémas), on obtient ainsi une accumulation d'information sur les comportements des individus par rapport aux morphismes des noyaux auxquels ils appartiennent dans les différents schémas. Ainsi, on peut repérer les individus appartenant à un noyau N pour un schéma S (simple ou multiple) mais n'appartenant pas, dans un schéma S' , au noyau N' image de N par le morphisme entre S et S' . Par exemple, on retiendra les individus présents dans les noyaux des schémas 0 et 0,6, puis on les comparera avec ceux des 0,8. A la suite de ces recouplements et accumulations d'informations, on pourra sélectionner les individus à l'intérieur des noyaux du schéma 0, selon que leur appartenance aux noyaux dépend ou non de l'environnement dans lequel la classification a été opérée.

Ainsi, on a sélectionné les individus les moins contaminés par leur environnement (les plus stables dans toutes les classifications). Ces individus forment une sous-population de 214 individus caractéristiques des noyaux (^{ooo}).

Enfin, dans un dernier temps, on a effectué une dernière classification automatique sur la sous-population 214. Toujours en travaillant avec la même logique et en analysant les cheminements, on a identifié, par cette dernière opération, les regroupements de réponses les plus caractéristiques des noyaux.

./...

(^o)- C'est-à-dire correspondant aux classifications opérées sur les populations de 0 à 9.

(^{oo})- Les sous-populations étant numérotées de 0 à 9, les regroupements ont été : 0-6, 0-8, 1-4, 2-6, 3-4, 4-7, 5-7, 8-9, 1-8-9.

^{ooo})- Limite supérieure d'utilisation du programme à l'heure actuelle.

Ces regroupements, au nombre de cinq, constituent les "archétypes" de réponses, qui permettent de caractériser les regroupements préférentiels de réponses. Dans la suite de notre travail, il nous serviront de modèles, d'indication de la tendance autour de laquelle vont se regrouper les réponses des différents groupes sociaux pertinents dans cette analyse.

b)- Les archétypes -

Le tableau XII représente les opportunités choisies en premier et deuxième rang par chacun des groupes archétypiques, numérotés de 1 à 5, à chacun des item correspondant aux variables d'adéquation (^o), à condition que ces réponses soient supérieures à la moyenne pour l'ensemble des répondants.

Les réponses ont été regroupées par thèmes choisis par une classification automatique sur les réponses aux items (figure 4). Cette classification met en évidence cinq grands regroupements.

Le premier concerne les comportements relatifs à la drogue, auxquels viennent s'adjoindre, mais à un niveau moins significatif, deux comportements d'adultes qui peuvent être perçus comme "mentalement dérangés", et ceci en raison de la dominance, au niveau de la population globale, de réponses de type médico-psychiatrique.

Le deuxième regroupement met ensemble des comportements de mineurs, pour lesquels il y a une forte propension à répondre en termes de prise en charge familiale.

Le troisième est caractérisé par le fait qu'il rassemble des comportements de professionnels adultes, auxquels vient s'adjoindre un comportement de mineur ("un lycéen trouble sa classe...") en raison du recours à l'intervention de l'administration.

Le quatrième concerne des affaires de modes de vie : vagabondage, homosexualité, bisexualité entre une femme et un mineur... auxquels vient s'adjoindre "un artisan-peintre fait du travail sans facture..." dont la parenté avec les comportements précédents donne des indications intéressantes sur la façon dont le travail au noir est perçu comme un mode de vie.....

Enfin, le dernier regroupement met ensemble (mais à des niveaux bien différents, ce qui indique une certaine incertitude), l'ivrognerie, l'avortement et deux questions sur le témoignage. Comme le troisième regroupement, les réponses sont mélangées ici: non-intervention ou interventions médicalisées.

./...

(^o)- Les item 02, 20 et 22 ont été éliminés, le premier en raison de l'ambiguïté soulignée supra, et les deux autres n'étant pas discriminants.

(Pour permettre une lecture plus facile des tableaux, nous donnons ici la liste et le code des opportunités de réponses, l'ensemble du questionnaire étant en annexe I).

- 01 - NE SAIT PAS
- 02 - CETTE PERSONNE DEVRAIT SUIVRE UNE FORMATION OU TROUVER DU TRAVAIL
- 03 - C'EST A SA FAMILLE DE S'EN OCCUPER
- 04 - C'EST A DES AMIS PROCHES DE S'EN OCCUPER
- 05 - IL FAUDRAIT QUE CETTE PERSONNE AILLE CHEZ UN PSYCHIATRE OU UN PSYCHOLOGUE
- 06 - CETTE PERSONNE DEVRAIT ALLER DANS UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE
- 07 - IL FAUDRAIT QUE CETTE PERSONNE CONSULTE SON MEDECIN
- 08 - CETTE PERSONNE DEVRAIT ALLER A L'HOPITAL
- 09 - IL FAUDRAIT QU'UNE ASSISTANTE SOCIALE S'EN OCCUPE
- 10 - IL FAUDRAIT QU'UN EDUCATEUR OU UNE EDUCATRICE S'EN OCCUPE
- 11 - C'EST A LA POLICE D'INTERVENIR
- 12 - CETTE PERSONNE DEVRAIT ETRE JUGEE PAR UN TRIBUNAL
- 13 - C'EST AU JUGE DES ENFANTS DE S'EN OCCUPER
- 14 - C'EST UN PROBLEME QUI DEVRAIT ETRE REGLE PAR L'ADMINISTRATION
- 15 - C'EST UN PROBLEME QUI DEVRAIT ETRE REGLE DANS LE CADRE DE LA PROFESSION A LAQUELLE APPARTIENT CETTE PERSONNE
- 16 - CELA DEVRAIT ETRE REGLE PAR UN SERVICE DE SECURITE PRIVE DE SURVEILLANCE
- 17 - C'EST AUX INTERESSES DE S'ARRANGER ENTRE EUX
- 18 - IL FAUDRAIT QU'UN GROUPE D'ANCIENS INTOXIQUES GUERIS S'OCCUPE DE CETTE PERSONNE
- 19 - NE RIEN FAIRE

N'oublions pas que ces regroupements sont calculés sur l'ensemble de la population. Ils nous servent à mettre de l'ordre dans nos analyses. Mais il reste à voir comment les archétypes se différencient à l'intérieur de ces regroupements.

L'examen du tableau XII montre que, sur l'ensemble des item, les "archétypes" ont des réponses bien différenciées.

Les tableaux XIII à XVII présentent la répartition des questions, par archétype, selon les opportunités choisies.

- Archétype 1 (N = 14).

TABLEAU XIII - Item par opportunités pour le premier archétype (°).

OPPORTUNITES CHOIX	3	4	5	6	7	9	10	12	15	17	18	19
1er rang	07	29 18	07		24	14		19 15 05	17	18 29 31	15 01	30 28 21 26 09 18 31 16 32 25
	25			11		08 19	18					04 14

./...

(°)- Les nombres à l'intérieur des cases indiquent les numéros des questions. Celles-ci peuvent se retrouver sous deux opportunités, lorsqu'elles viennent en premier ou deuxième rang par rapport aux autres archétypes.

Le trait spécifique de ce groupe est la non-intervention, les réponses "Ne rien faire" étant de loin majoritaires et systématiques en matière de modes de vie et de mineurs. Le recours au tribunal est quand même retenu trois fois, en matière de trafic de drogue (mais en même temps que les "anciens intoxiqués"), de refus de porter secours et de violence alcoolique. Le recours à la famille n'est proposé qu'une seule fois, donc en contre-type d'une intervention spécialisée. Les autres interventions -rares- font appel surtout à l'arrangement entre intéressés, puis aux amis et aux anciens intoxiqués, enfin à l'assistante sociale, psychologue ou hôpital psychiatrique, médecin ou cadre de la profession. L'appel à la police n'est jamais évoqué.

Il s'agit donc majoritairement de ne pas intervenir ou de façon consensuelle ou douce, le recours au tribunal n'étant admis, dans deux cas, que pour des comportements objets d'une répressivité assez récente.

A titre très indicatif, car les effectifs sont faibles, ce groupe est composé surtout de jeunes, ayant fait des études supérieures et non-croyants. A noter, le nombre élevé de refus à la question sur les opinions politiques.

Ce groupe est donc caractérisé par la non-intervention d'une part, le refus des interventions policières d'autre part.

- Archétype 2 (N = 22).

TABLEAU XIV = Item par opportunités pour le deuxième archétype.-

OPPORTUNITE CHOIX	0	3	4	5	6	7	9	10	11	12	13	14	18
1er rang		26 27 31 16	16	12 11	11	14	08 23 19	26 27	05		10 18	03 30	15
2ème rang	15	10 32	32 25	07		24			23 15 07	19			01 07

./...

Ce groupe-ci est beaucoup plus interventionniste que le précédent : l'opportunité "ne rien faire" ne se manifeste jamais en force suffisante pour être citée dans le tableau.

La famille est requise d'intervenir, prioritairement, dans six cas, pour des mineurs et jeunes adultes marginalisés par leur mode de vie ("manche", "drop-out"), mais aussi pour "livrogne solitaire". La police est requise d'intervenir dans quatre cas, dont deux fois pour trafic de haschich et cambriolage de pharmacie (°), et, dans les cas de drogues, complétée par l'action des "groupes d'anciens intoxiqués". A deux reprises (vol de mobylette, fugue), le juge des enfants se voit prié d'intervenir prioritairement, et le psychiatre à trois reprises, ainsi que l'assistante sociale. L'administration, quant à elle, est adéquate pour régler les problèmes posés par les fausses factures et le travail au noir, le cadre de la profession n'étant jamais cité prioritairement.

On observe donc, par rapport à l'archétype précédent, une nette montée des interventions, notamment répressives, ainsi qu'un recours beaucoup plus fréquent à la famille et aux solutions institutionnelles.

Toujours à titre indicatif, ce groupe se compose surtout de personnes plus âgées que pour le groupe précédent, avec un niveau d'étude primaire et situées politiquement au centre et à droite, en majorité croyants. Les C.S.P. représentées sont des agriculteurs, des patrons de l'industrie et du commerce et des petits patrons.

- Archétype 3 (N = 18).

TABLEAU XV - Items par opportunités pour le troisième archétype.-

OPPORTUNITE CHOIX	0	1	3	4	5	9	10	11	12	13	14	18	19
1er rang	05	05	10 15	19 31 25	19	24	29		06 03 13 17 30		06	07	12 14 08
2ème rang			21 14 18 25	29 18 15	23		26 27 31	11 10 29		10	26 27 31	19	21 26 09 32 25

./...

(°)- Et aussi dans le cas de "refus de porter secours". Mais on peut se demander si ce n'est pas pour porter secours plutôt que pour intervenir contre la personne mise en cause.

Ce groupe est caractérisé par le recours préférentiel au tribunal pour les comportements de "professionnels nantis" (industriel, dirigeant de société, notaire, médecin, artisan-peintre), à la famille (6 fois, pour des mineurs et jeunes adultes) et aux amis (6 fois, toujours pour les mêmes, sauf pour le mari ivrogne qui bat sa femme). La réponse "ne rien faire" est aussi souvent évoquée (8 fois, pour des comportements "modes de vie", "avortement", "drogue douce"). A noter aussi un recours plus fréquent à l'administration.

Ce groupe se centre donc surtout autour de trois types de réponses : "famille" et "amis" pour les jeunes, "tribunal" pour les professionnels, "ne rien faire" pour les moeurs et modes de vie.

Il est constitué, surtout, de personnes d'âge moyen, politiquement à gauche ou au centre-gauche, ouvriers ou cadres du secteur public ou privé.

- Archétype 4 (N = 16).

TABLEAU XVI - Item par opportunités pour le quatrième archétype.-

OPPORTUNITE CHOIX	0	1	2	3	4	5	6	7	9	10	11	12	13	17	18	19
1er rang				25 09 01 18	15	24	23	23		18 01	19 29		21			04 16
2ème rang	17	05	04	15 26 29 27		11			14	11 10		06 03 17 30 05		26	19 25	08 12 28 31

On retrouve, dans ce groupe, des caractéristiques du groupe précédent : recours au tribunal, mais en deuxième position, pour les comportements de professionnels, auquel s'ajoute le refus de porter secours; interventions plus fréquentes de la famille et moins fréquentes des amis pour les mineurs et jeunes adultes; par contre, intervention de la police en premier rang dans deux cas et diminution des non-interventions.

./...

C'est aussi un groupe d'âge moyen, se situant moins à gauche que le précédent, composés surtout de cadres du secteur public et privé.

- Archétype 5 (N = 11).

TABLEAU XVII - Items, par opportunités pour le cinquième archétype.-

OPPORTUNITE CHOIX	0	1	2	3	4	5	7	8	10	11	12	13	14	15	18
1er rang	17 30		04	32 29 08 18 21 14 16	16 32	26 09		24		23 11 07			26 27	06 03 13 30	19 25 15
2ème rang	05	05		09 31 01		12	14		10	11	15	21			

De même que l'archétype 2, ce groupe est très interventionniste (pas de réponse "ne rien faire" en premier et deuxième rang). C'est le groupe qui demande le plus l'intervention de la police en premier rang, mais il est surtout marqué par l'appel à la famille pour les mineurs et les jeunes adultes d'une part, et au cadre de la profession pour les comportements problématiques de professionnels d'autre part.

C'est de tous les groupes, le plus âgé, le plus croyant, se situant au centre et à droite, composé surtout d'agriculteurs et de petits patrons.

En résumé, on voit que les archétypes se distinguent par des modalités de réponses :

- non-interventionnistes dans l'ensemble pour le premier, qui ne fait jamais appel à la police, peu à la famille et aux intervenants psycho-sociaux;

./...

- demandant les interventions de la famille, du juge des enfants et de la police pour le deuxième;
- interventionniste répressif pour les comportements professionnels pour le troisième, qui par contre est non-intervenant pour des comportements de modes de vie ou de moeurs et "familialiste" pour les jeunes;
- moindrement, quoique encore beaucoup, répressif pour les comportements professionnels, mais plus "familialiste" et moins "non-interventionniste" que le troisième pour le quatrième;
- enfin le cinquième groupe est très interventionniste, jugeant la plus adéquate l'action de la famille, pour les comportements de modes de vie et pour certains mineurs (surtout les filles), ayant souvent recours à la police et, enfin, préconisant l'intervention "cadre de la profession" pour les comportements problématiques de professionnels.

Ces archétypes, quoique d'effectifs faibles, sont déjà bien caractérisés par l'appartenance socio-professionnelle, l'opinion politique et la croyance religieuse. Reste à voir comment ils se distribueront par rapport à la variable "idéologie générale" (°).

2.- Elargissement de la population -

a)- Méthode -

La dernière étape de cette phase de recherche a consisté à remonter méthodologiquement les filières, afin d'aller le plus avant possible dans la caractérisation de la population globale par rapport aux archétypes.

D'une façon générale, on peut s'attendre statistiquement à ce que des configurations obtenues par une méthode de "concentration" d'information deviennent de plus en plus floues au fur et à mesure que leur taille s'éloigne de celle originelle. La remontée de la filière méthodologique décrit tout simplement la façon dont ces configurations "se diluent" pour devenir, à la limite, la population totale, présentant une caractérisation sans aucune déformation mais aussi sans aucun intérêt.

./...

(°)- Une dernière vérification sur la pertinence d'avoir regroupé les deux sous-populations soumises aux formes A et B du questionnaire a été faite ici : les deux sous-populations se répartissent équitablement dans les archétypes, et aucun ne représente particulièrement l'une de ces deux formes. Donc, la méthode de classification automatique n'a pas amené à distinguer des syndromes particuliers de réponses tenant à l'une ou l'autre forme du questionnaire.

La remontée des filières présente tout de même trois avantages. Tout d'abord, elle permet de voir comment les noyaux "se diluent" en s'élargissant les uns par rapport aux autres. Ensuite, elle fournit un moyen de juger à quel moment on arrive à une caractérisation optimale par rapport à la taille et à la clarté des configurations. Enfin, et ce n'est pas négligeable, elle permet de poursuivre les analyses sur une population dont l'effectif est plus proche de celui de la population totale que l'effectif de la population retenue pour la mise en évidence des archétypes.

Pour opérer la remontée des filières, on a d'abord examiné la configuration de la classification opérée sur les 214 individus (figure 4). Celle-ci montre que deux partitions sont faites sur les individus : l'une par la mise en évidence des cinq noyaux dans cette sous-population, l'autre -en deux classes (I et II)- définie par le niveau le plus signifiant de la classification automatique.

Par ailleurs, une classification calculée à partir cette fois-ci des réponses aux questions d'idéologie générale (voir chap. 5) montre que la majorité des individus ayant une position "conformiste" par rapport à leur structure idéologique se trouvaient dans la classe I -celle des archétypes 2 et 5- et la majorité de ceux ayant une position "critique" était identifiés dans la classe II -avec les archétypes 1, 3 et 4-. La coupure en deux classes a donc une justification méthodologique et empirique.

Ainsi, pour élargir la population, on s'est servi de l'appartenance aux archétypes et de celle à la classe. On est retourné à l'examen des classifications simples, doubles et triples en prenant les critères suivants :

Si un noyau, dans ces classifications, est constitué de plus de deux tiers d'individus appartenant à un noyau de la classification 214 et à la classe I ou II correspondante, les individus de ce noyau sont considérés comme appartenant respectivement à la classe I ou II.

On a ainsi constitué une sous-population d'effectif $N = 311$ (soit 107 individus de plus que la précédente), réunion de l'ensemble 214 et des noyaux des précédentes classifications correspondants au critère défini ci-dessus. C'est cette population -constituée d'une façon méthodologiquement homogène par les individus ressemblant le plus à ceux des noyaux repérés dans la population 214- qui servira de base pour l'analyse factorielle. Ainsi, on contrôle la variable "adéquation".

./...

b)- Comparaison de la population 311 et de la population globale -

Une dernière opération, avant l'analyse factorielle, consiste à comparer le pourcentage des C.S.P. retenues dans la population 311 par rapport à la population totale. En effet, si ces pourcentages sont par trop discordants, on peut dire que, soit une ou plusieurs catégories sont particulièrement homogènes par rapport aux archétypes et à la classification opérées sur la population 214, ou alors qu'un, ou plusieurs, archétypes ne sont que très marginaux dans la catégorie considérée. Et ces résultats seraient à prendre en compte dans l'analyse factorielle.

L'examen du tableau XVIII montre que seuls les agriculteurs sont très légèrement plus représentés (+ 1,8 %) dans la population 311. Cela laisserait supposer que c'est le groupe qui présente la plus grande homogénéité en ce qui concerne les questions d'adéquation. Pour les autres catégories on peut considérer qu'il n'y a pas de différence de représentation entre les deux populations.

A ce point de l'analyse, on dispose donc d'une sous-population de 311 individus, contrôlée par rapport aux variables d'adéquation et qui, du point de vue des C.S.P., ne présente pas une structure différente de la population initiale. C'est sur cette sous-population que vont être effectuées les analyses qui vont suivre.

TABLEAU XVIII - Comparaison de C.S.P. de la population 804 et 311 -

C. S. P.	Nombre	%	Nombre	%	Différence
1.- AGRI	60	7,5	29	9,3	+ 1,8
2.- IND-COM	12	1,5	5	1,6	+ 0,1
3.- PBNS	108	13,4	43	13,8	+ 0,4
4.- PBS 1 PRIV	108	13,4	42	13,5	+ 0,1
5.- PBS1 PUB	34	4,2	11	3,5	- 0,7
6.- PBS 2 PRIV	92	11,5	33	10,6	- 0,9
7.- PBS 2 PUB	108	13,4	42	13,5	+ 0,1
8.- OUVRIERS	134	16,7	49	15,8	- 0,9
9.- JEUNES	44	5,5	17	5,5	0
10.- F. FOYER	104	12,9	40	12,9	0
T O T A L	804	100	311	100	

NOTE DU CHAPITRE 4

- 1 - Par exemple les difficultés exposées par les participants à la table ronde internationale sur la déviance, Chantilly, 13-15 décembre 1977, et notamment :

FILHO CERQUEIRA (G.), MIRALLES (T.) et MIRANDA ROSA (F.A.), Social behaviour and its representation in brazilian urban society, Guanabara, Centro de Estudos Juridicos da Guanabara, 1975, ronéo.

- 2 - Cf. la critique des travaux en terme de gravité in :

ROBERT (Ph.), "Consensus, conflit et attitudes envers le crime et la loi pénale", Annales internationales de criminologie, 1978, XVII, 1-2, 223-248.

C H A P I T R E V

LE CROISEMENT DES TROIS VARIABLES :
ADEQUATION, IDEOLOGIES ET GROUPES SOCIAUX

./...

On en arrive à la phase ultime de la recherche, selon le plan de construction progressive des variables. Les indicateurs d'adéquation ont été regroupés et la population contrôlée par rapport aux réponses à cet ensemble de questions. Les questions d'idéologie générale ont également été regroupées, ce que l'on va immédiatement analyser. Reste à mettre en relation ces deux groupes de variables avec les indicateurs de position dans la structure sociale. C'est ce que l'on fera dans la dernière partie de ce chapitre, en respectant le statut théorique déterminé pour chaque groupe : les configurations de réponses sociales à donner à un comportement problématique s'inscrivent dans des structures idéologiques plus générales caractéristiques de classes, fractions de classe ou groupes sociaux.

I.- CONSTRUCTION DES VARIABLES D'IDEOLOGIE GENERALE -

Chacune des réponses aux éventualités d'un questionnaire peut être considérée comme extraite d'un univers d'opinion qui a sa structure -et sa dynamique- propre (1).

Malheureusement, l'outil lui-même conduit à un appauvrissement du matériel : choix des réponses forcé, impossibilité pour l'interviewé d'établir lui-même les relations et les ordres de priorité pertinentes pour lui entre les catégories. On ne peut s'attendre à trouver, dans l'organisation des réponses à un questionnaire, la richesse et la complexité des représentations, telles qu'elles sont exprimées lors d'un entretien de technique non-directive.

Rappelons que, pour cette enquête, les questions d'idéologie générale avaient été formulées à partir d'une recherche qualitative sur les représentations de la déviance et du contrôle social (2). Plusieurs dimensions avaient ainsi été dégagées : représentations de la famille, de l'école, du travail, de l'ordre social, perturbation apportés aux régulations primaires par les mass-média. Pour l'organisation différentielle de ces représentations, nous ne pouvons que renvoyer à ce travail.

On considère, ici, que les regroupements des réponses aux questions d'idéologie générale sont symptomatiques des familles idéologiques -celles mises en évidence par l'analyse qualitative- renvoient à des organisations différentielles qui, dans le cadre d'une enquête quantitative auraient pu être davantage approchées par une analyse intrinsèque en terme de construction d'échelles d'attitude, par exemple (3). Dans le cadre de cette recherche, nous avons préféré en faire l'économie.

./...

De la même façon que les réponses aux questions d'adéquation, celles d'idéologie générale ont été regroupées en archétypes. Sur les plans factoriels, ces archétypes interviendront -en variables supplémentaires- comme des points de repère, des indicateurs de tendance.

Par ailleurs, on ne retiendra, pour participer à l'analyse factorielle, que les questions les plus significatives, ainsi déterminées par une classification automatique.

a)- Les archétypes "idéologie" -

La méthode suivie a été la même que pour les archétypes "adéquation" : classification automatique sur la population 214, regroupant les individus en fonction de leurs réponses à toutes les questions d'idéologie générale (°).

La classification a permis de mettre en évidence quatre noyaux archétypiques. L'examen des réponses dans ces noyaux montre que deux d'entre eux (GPI2 et GPI3) s'opposent systématiquement sur toutes les questions en s'extrémisant. Les deux autres sont en position intermédiaire, GPI4 se rapprochant le plus souvent de GPI2 et GPI1 de GPI3. Pour huit questions seulement cet ordre est inversé.

L'archétype GPI2 se distingue par des réponses particulièrement conformistes, attachées aux valeurs et structures héritées du passé, aux institutions et à l'ordre social et réticent devant le changement. L'archétype GPI3 en constitue le contre-type. Sur les huit questions pour lesquelles l'ordre entre GPI4 et GPI2 s'inversent, quatre portent sur une attitude d'optimisme social (14, 16, 17 F, 26), deux traduisent une attitude de tolérance (7, 17 B) et deux un attachement aux structures (17M, 17N) (°°). Tout se passe comme si l'ordre conformisme passéiste -critique radicale ne pouvait être perturbé que par une attitude de confiance en l'avenir (optimisme social). On retrouve ici les associations conformisme passéiste -pessimisme quant à l'évolution sociale, conformisme libéral- optimisme social, critique radicale- pessimisme social, déjà mises en évidence dans des travaux antérieurs sur les représentations de la justice et celles de la déviance (4). Dans de tels cas, d'ailleurs, l'attitude d'optimisme dans l'avenir social est liée, le plus souvent, à une situation objective confortable; ce qui permet une plus grande tolérance aux comportements perçus comme déviants et marginaux.

./...

(°)- On rappelle que ces questions portaient sur l'ordre et le devenir social, l'école, la famille, le travail, la tolérance sociale.

(°°)- Deux seulement de ces huit questions ont été retenues pour l'analyse finale (cf. infra).

On aboutit alors au schéma suivant, selon l'axe conformisme vs critique modulé par le pessimisme vs optimisme social :

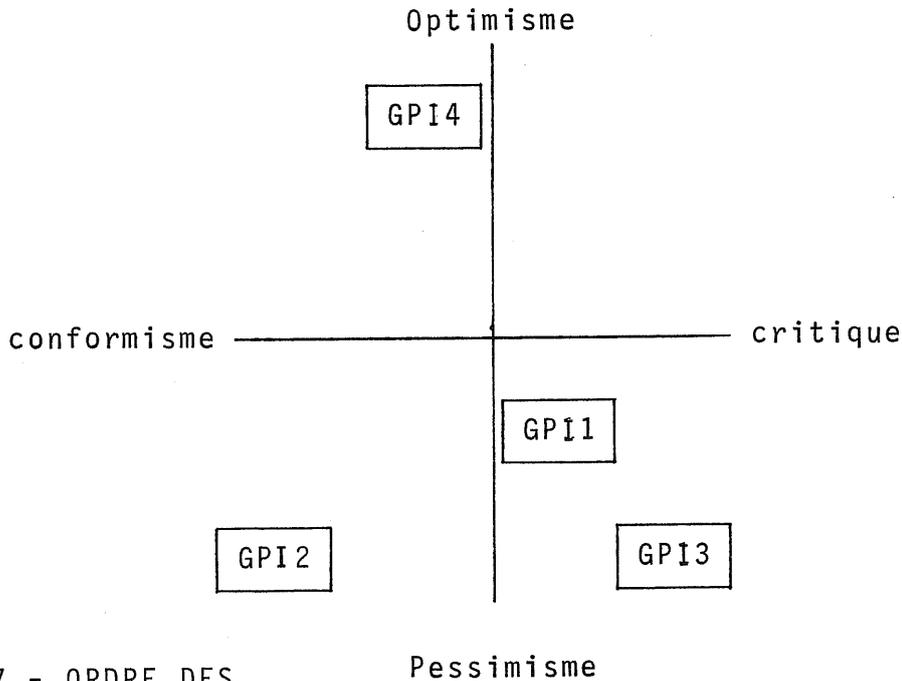


FIGURE 7 - ORDRE DES ARCHETYPES "IDEOLOGIE" -

b)- Choix des questions les plus significatives -

Pour cela, on a eu recours à une classification automatique sur l'ensemble des réponses aux questions d'idéologie.

Cette classification (figure 6) montre l'existence de deux groupes de questions. L'un se structure rapidement, avec des niveaux de signification importants. Il épuise donc une bonne partie de l'information apportée par les regroupements. Ce sont donc les questions pour lesquelles les clivages entre les réponses s'opèrent de façon homogène sur toute la population.

L'autre se structure plus tard, avec des niveaux de signification moindres et peu nombreux, donc davantage par dissemblance d'avec les autres regroupements que par ressemblance entre les réponses aux questions. Ceci veut dire que les réponses sur ces questions opèrent des clivages moins homogènes sur la population, que pour les questions du premier groupe.

Ainsi, on a décidé de ne retenir, pour l'analyse factorielle, que les questions du premier groupe, soit 30 questions sur 46, comme les indicateurs les plus efficaces des structures idéologiques sous-jacentes.

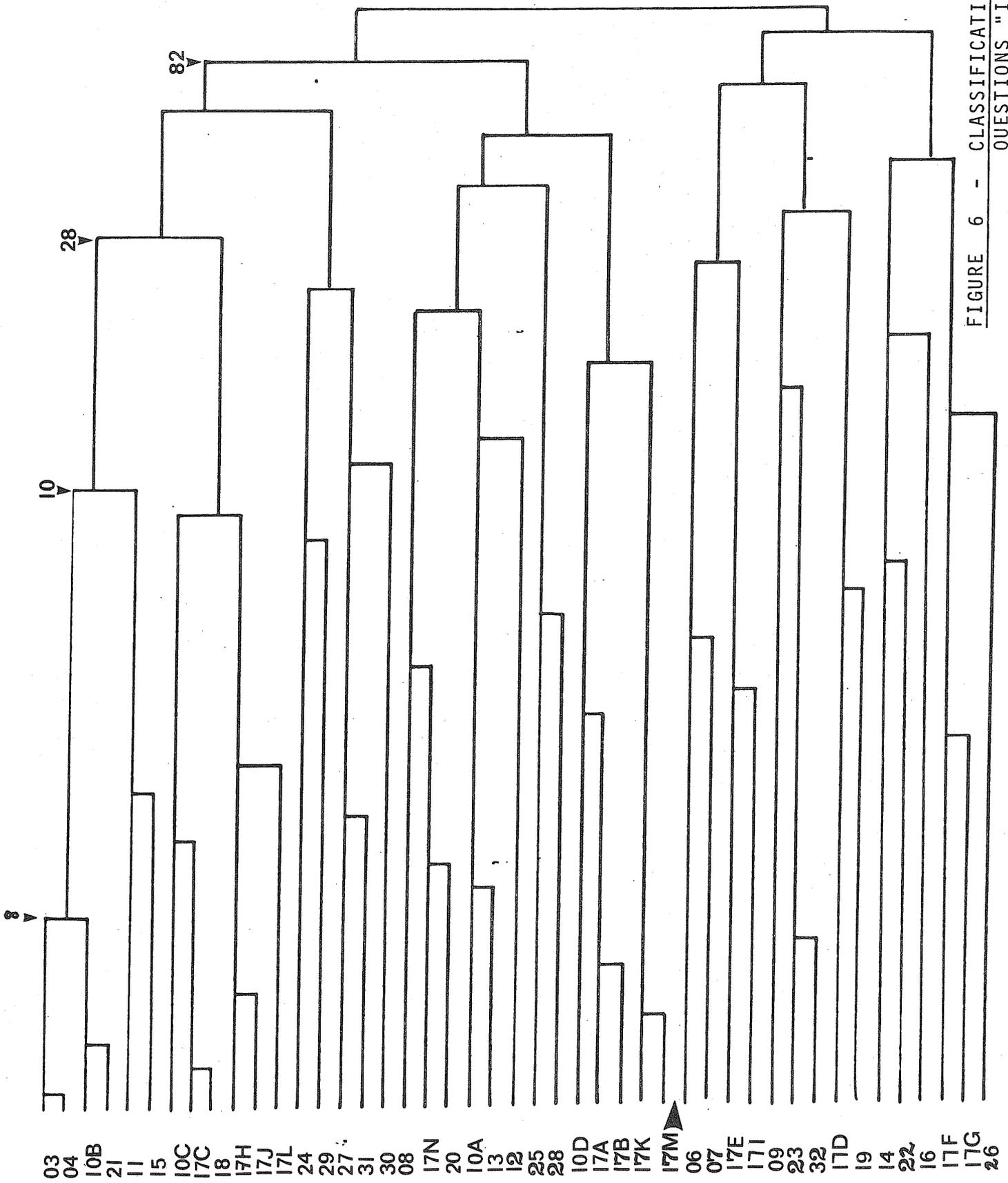


FIGURE 6 - CLASSIFICATION SUR LES QUESTIONS "IDEOLOGIE" -

II.- STATUT DES VARIABLES EXPLICATIVES -

La logique de la recherche est d'ordre structurel : observation d'une structure factorielle calculée sur les réponses aux questions d'idéologie générale -données par une fraction de la population enquêtée particulièrement caractérisée par ses positions en terme de réponses sociales à des comportements problématiques. On fait l'hypothèse que cette structure correspond à une organisation sociale dont les indicateurs prioritaires sont la place objective des répondants dans la structure de production-échanges.

Pour les raisons théoriques exposées supra -parce qu'on ne peut se contenter d'expliquer de l'idéologie par de l'idéologie- la place des indicateurs relatifs aux héritages culturels et à l'environnement sur les plans factoriels ne seront traités que comme contexte des premiers.

Il va sans dire, d'ailleurs, que bonne partie de cette deuxième série d'indicateurs est redondante avec les premiers, comme le montrent nombre de travaux sur la transmission culturelle et la structure de classe (5).

Ces dernières remarques ne doivent cependant pas faire sous-estimer l'importance en particulier des indicateurs relatifs à la position politique et surtout la croyance et pratique religieuse. Certains travaux ont montré, par exemple, que la socialisation religieuse joue un rôle important dans la constitution des "visions du monde" (6) et même antérieurement à la socialisation politique (7). Il est certain que, pour une analyse fine intra-classes sociales telle celle menée par MICHELAT et SIMON sur les votes ouvriers, ces variables ont une place essentielle. D'ailleurs, nous en retrouverons des traces dans notre propre analyse. Mais ici, on cherche davantage à tester une hypothèse de liaison structurelle entre organisations idéologiques et classes, fragments de classe et groupes sociaux qu'à moduler l'interprétation en l'étendant aux clivages intra-classes, ce que de toute façon notre effectif ne nous permettrait pas.

Les indicateurs de position dans la structure sociale sont ici les catégories socio-professionnelles en deux chiffres de l'I.N.S.E.E. (°), recodées afin de tenir compte au plus près de la position de classe ou de fraction de classe, selon les catégories suivantes (°°) :

./...

(°)- Plus une question subsidiaire sur le type d'entreprise pour les salariés.

(°°)- Voir le détail des regroupements en annexe IV.

- 1.- Exploitants agricoles,
- 2.- Propriétaires de moyens de production ou de distribution,
- 3.- Petite bourgeoisie non salariée,
- 4.- Petite bourgeoisie salariée niveau employé secteur privé,
- 5.- Petite bourgeoisie salariée niveau employé secteur public,
- 6.- Petite bourgeoisie salariée niveau cadre secteur privé,
- 7.- Petite bourgeoisie salariée niveau cadre secteur public,
- 8.- Ouvriers,
- 9.- Apprentis, étudiants,
- 10.- Femmes au foyer.

A l'évidence, les catégories 1, 9, 10 ne constituent pas des classes ou fractions de classe. Il est toutefois nécessaire d'isoler les exploitants agricoles, dans la mesure où ils constituent un groupe économiquement très particulier.

Pour les apprentis et étudiants, il aurait été souhaitable de pouvoir les distribuer dans leur classe d'origine. Mais le manque de précision des réponses quant à la C.S.P. des parents -notamment pour la distinction secteur privé-secteur public- a empêché un tel regroupement. D'ailleurs, ce groupe présente un intérêt interprétatif non négligeable, car très marqué par sa classe d'âge et le fait qu'il ne soit pas entré dans la vie active.

Un problème analogue s'est posé pour les femmes au foyer que, dans un travail précédent, nous avons regroupées avec leur conjoint (8). Cette fois-ci, l'opération n'a pas été possible en raison de l'imprécision des informations sur la C.S.P. du conjoint (°).

La petite bourgeoisie salariée a été divisée en quatre sous-catégories pour tenir compte, d'une part, des filières scolaires et des fonctions d'encadrement, d'autre part de la différence secteur privé-secteur public. La première distinction est facile à justifier théoriquement, dans la mesure où elle tient compte des héritages culturels et des fonctions actuelles. La deuxième est plus empirique, ou intuitive : il a été décidé de tester, sur ce matériel, une hypothèse interprétative soulevée lors de précédents travaux. On a remarqué dans les enquêtes quantitatives, que les cadres dans leur ensemble adoptaient vis-à-vis des institutions, une attitude plus critique que

./...

(°)- L'opération aurait été réalisable si nous n'avions pas voulu faire la distinction entre les salariées du secteur public et ceux du secteur privé.

ne le laissent supposer les enquêtes qualitatives et on s'est demandé si ce n'était pas surtout le fait des cadres du secteur public dont certains participeraient, de l'intérieur, aux débats sur le rôle et l'évolution de l'appareil d'Etat.

Les C.S.P. du conjoint, de la mère et du père ont été recodées selon le même principe mais sans faire la distinction entre secteur public-secteur privé.

III.- L'ANALYSE FACTORIELLE -

1.- Les variables actives.-

Seules les réponses aux questions d'idéologie générale ont été utilisées comme variables actives (contribuant à la formation des axes). Tous les autres indicateurs ont été placés en variables supplémentaires.

L'examen des valeurs propres (tableau XIX) montre une valeur relativement élevée (°) pour les trois premiers axes, ensuite une chute et une décroissance faible et régulière. Le premier facteur est particulièrement significatif.

TABLEAU XIX - Valeurs propres -

Valeurs propres		
Facteurs	1	0,2729
	2	0,1706
	3	0,1394
	4	0,0893
	5	0,0814
	6	0,0744
	7	0,0677

On a donc retenu, pour l'interprétation, les trois premiers facteurs.

./...

(°)- Pour ce type de tableau où les variables sont codées logiquement.

a)- Plan des facteurs 1 et 2 -

L'examen de ce plan montre une répartition des item en forme de U et très peu d'item au centre du graphique (Fig. 9).

Ces deux constats d'une part confirme la bonne qualité des facteurs et d'autre part montre que les item forment une échelle. Plus précisément, les réponses suivent l'ordre déjà mis en évidence lors de l'examen des archétypes, des plus conformistes aux plus critiques.

On peut donc immédiatement identifier le premier facteur comme un facteur d'attitudes conformistes vs attitudes critiques et le deuxième comme un facteur d'attitudes modérées vs attitudes extrémisées, découpant le plan en quatre quadrants : très conformistes, conformistes modérés, critiques modérés, très critiques.

Toujours à l'examen de l'ensemble du plan, on constate que la branche du U, du côté "critiques" du premier facteur, est composée de points plus dispersés et extrémisés que pour l'autre branche. Ceci conduit à dire que ceux qui se situent du côté "conformistes" répondent de façon plus homogènes que les autres. C'est le côté des "certitudes inébranlables".

L'examen détaillé des item contribuant aux facteurs montre que :

- du côté "conformiste" du premier facteur, trois groupes contribuent fortement et un quatrième moindrement. Les premiers se réfèrent, l'un à la dégradation morale de la société actuelle et au refus du changement, le deuxième à la reproduction de cet ordre moral par la famille et l'école traditionnelle, le troisième à la valeur travail dans la société, la ségrégation des "mauvaises fréquentations" dans la pédagogie familiale et l'étiologie de la délinquance en terme de "force de caractère" (°).

Quant au quatrième groupe d'item, contribuant moins mais bien corrélés, il est à base d'attitudes manichéistes (°°) et refus du changement.

Ces item sont tous dans le quadrant supérieur gauche.

On retrouve donc bien ici un syndrome d'attitudes conformistes passésistes et manichéistes, déjà mis en évidence dans d'autres travaux et essentiellement caractérisé par une perception très négative de l'ordre moral dans la société actuelle et le regret du passé.

./...

(°)- Ce qui laisserait supposer que les "mauvaises fréquentations" sont les paresseux plus tard délinquants....

(°°)- Le manichéisme ayant été défini, dans un précédent travail (9) comme une attitude de ségrégation et élimination des "mauvais".

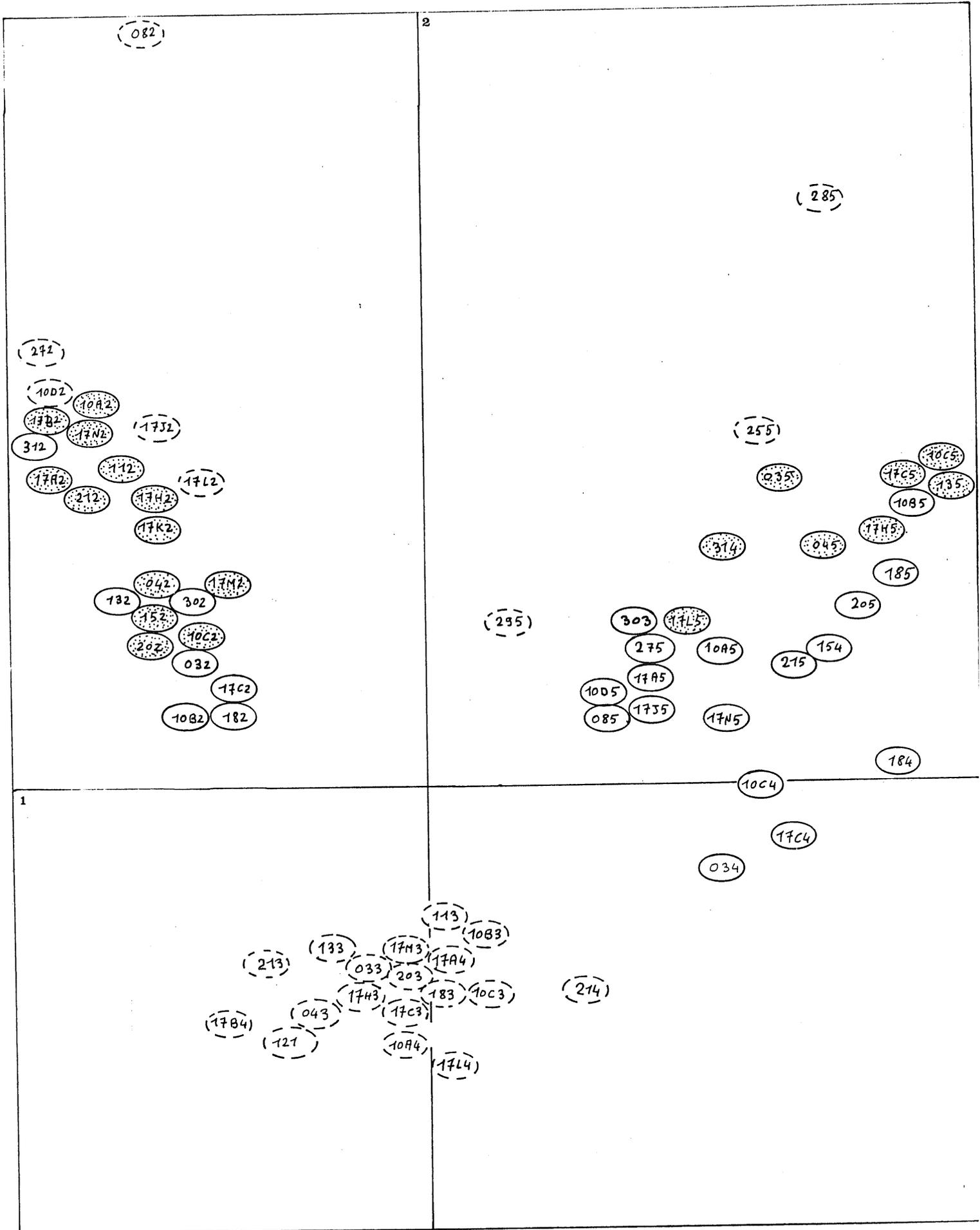


FIGURE 8 - PLAN DES FACTEURS 1 ET 2
(Variables actives) -

- du côté "critique", on se trouve en présence de six groupes d'item, en majorité dans le quadrant supérieur, mais s'étendant un peu dans le quadrant inférieur, du côté des modérés.

Trois d'entre eux contribuent particulièrement à la constitution de l'axe.

Le premier traduit une attitude de tolérance sociale, et de refus d'un rôle traditionnel de la famille et de l'école de surveillance et apprentissage moral.

Le deuxième est centré sur le refus d'un ordre traditionnel maintenu par les institutions.

Le troisième correspond à une attitude non-manichéiste. Est proche du deuxième et troisième groupe un item sur le refus de considérer le passé meilleur que le présent.

Ces trois groupes sont bien corrélés avec l'axe.

Deux autres groupes d'item se rapportent, l'un à une étiologie sociale de la délinquance, l'autre à la tolérance sociale et le refus de l'autoritarisme.

Enfin, le dernier groupe, plus modéré, est aussi un refus du rôle d'autorité dans la famille et l'école et de la valeur travail.

Ici, donc, et de façon pas tout à fait symétrique avec le syndrome "conformiste" -et aussi plus dispersé, on l'a vu plus haut- on se trouve en présence d'un ensemble de réponses organisé par le refus d'une fonction autoritaire des institutions et par la tolérance sociale. L'impression de dissymétrie est renforcée par l'examen des questions qui ne se retrouvent pas en miroir dans l'un et l'autre groupe. Pour les "conformistes", les item qui leur sont propres renvoient au refus du changement et à la perte, dans la jeunesse, d'attitudes traditionnelles (°). Pour les "critiques", il s'agit essentiellement de refus du manichéisme et de libéralisme familial (°°).

On est donc en présence de deux modes de pensée qui certes s'opposent mais renvoient aussi à des organisations différentes; ce que les études qualitatives laissaient bien prévoir (10). L'organisation "conformiste" se structure, ici, autour de la perception de la dissolution de l'ordre moral et le regret du passé, l'organisation "critique" autour de la critique des institutions et de leur fonction d'autorité. La première est plus marquée par le refus du changement que la seconde par son acceptation; peut-être parce qu'elle se perçoit elle-même comme ayant changé.

./...

(°)- Item 17B2, 112, 17K2, 132, 17M2.

(°°)- Item 17L5, 275, 17J5, 10D5, 085.

On a vu plus haut que, dans le plan des deux premiers facteurs, le deuxième opposait les extrémisés aux modérés.

Mais, là aussi, l'opposition ne se fait pas de façon absolument symétrique.

D'abord, constatons que les item correspondant aux réponses "conformistes" -aussi bien extrémisées que modérées- sont mieux regroupés que ceux correspondant à des réponses "critiques". De plus, du côté des modérés, les item contribuant le plus à la formation de l'axe sont surtout de type conformiste (12 de ce type contre 4 du type critique). Il semble donc que, pour le deuxième facteur, on est aussi en présence d'organisations renvoyant, du côté "conformistes" à des certitudes bien établies et homogènes.

L'examen des item contribuant au facteur montre que :

- du côté des "conformistes extrémisés", trois groupes d'item se distinguent. Le premier renvoie à l'idée que le mal est dans l'homme et qu'il faut l'extirper par la punition; le deuxième à la dégradation de la société actuelle par la perte des valeurs morales, le regret du passé et le refus du changement; le troisième à l'importance du maintien de l'ordre et des institutions. Le troisième groupe est celui qui contribue le moins et est le moins corrélé au facteur;
- du côté des "critiques extrémisées", il est plus difficile d'identifier des groupes, et les corrélations et contributions sont moins bonnes. Disons que les deux item qui contribuent le plus sont sur le rôle de l'école, puis sur l'évolution défavorable de la société et la nécessité de la changer pour améliorer les choses;
- les item propres au deuxième facteur sont, pour les "conformistes extrémisés", des item traduisant typiquement une attitude de manichéisme (272, 10D2, 17J2, 17L2) et, pour les "critiques extrémisées", des item relatifs à l'évolution défavorable de la société et l'injustice des tribunaux;
- du côté des "modérés", qui marquent essentiellement ce facteur, puisque tous les item lui sont propres (aucun ne contribue au premier facteur et tous sont peu discriminés par lui), on constate tout d'abord une baisse de l'attitude de manichéisme et une hausse de la tolérance sociale, puis une attitude plus favorable au changement social.

Donc, plus précisément, le deuxième facteur oppose surtout des "conformistes extrémisés" et des "conformistes modérés". Le clivage s'opère autour du manichéisme et de la tolérance sociale. Secondairement, ce facteur

oppose aux "conformistes modérés" des "critiques extrémisés" particulièrement favorables à un changement radical de la société.

b)- Plans des facteurs 1 et 3, 2 et 3.-

L'essentiel des item contribuant au troisième facteur correspondent à la réponse "ne sait pas" (°). Ce facteur est donc celui des non-réponses.

Le plan des facteurs 1 et 3 (Fig. 9) apporte peu d'information, en raison du poids du premier facteur. Signalons que les item contribuant ayant les effectifs les plus importants (mais pas forcément les plus discriminants) sont relatifs à des questions assez générales sur l'état social. On retrouve ici la difficulté de certains groupes sociaux à émettre un jugement sur les institutions en général. Par ailleurs, on constate sur ce plan que ces item sont mieux discriminés du côté "critique" du premier facteur que du côté "conformiste", d'autant plus qu'ils traduisent une incertitude quant à l'évolution de l'état social.

Sur le plan des facteurs 2 et 3, les item contribuant au facteur 3 sont plutôt du côté "modéré" du facteur 2, mais sont en fait peu discriminés par ce facteur. Les item qui contribuent le plus sont ceux relatifs au changement social, au maintien des structures et au manichéisme.

En résumé, le troisième facteur est fait surtout d'incertitude quant à l'état, l'évolution et le changement social ainsi que sur le maintien de l'ordre social. Par rapport au premier facteur, ces incertains sont plutôt du côté des critiques. Par rapport au deuxième facteur, pour autant qu'ils soient discriminés, ils sont du côté des modérés.

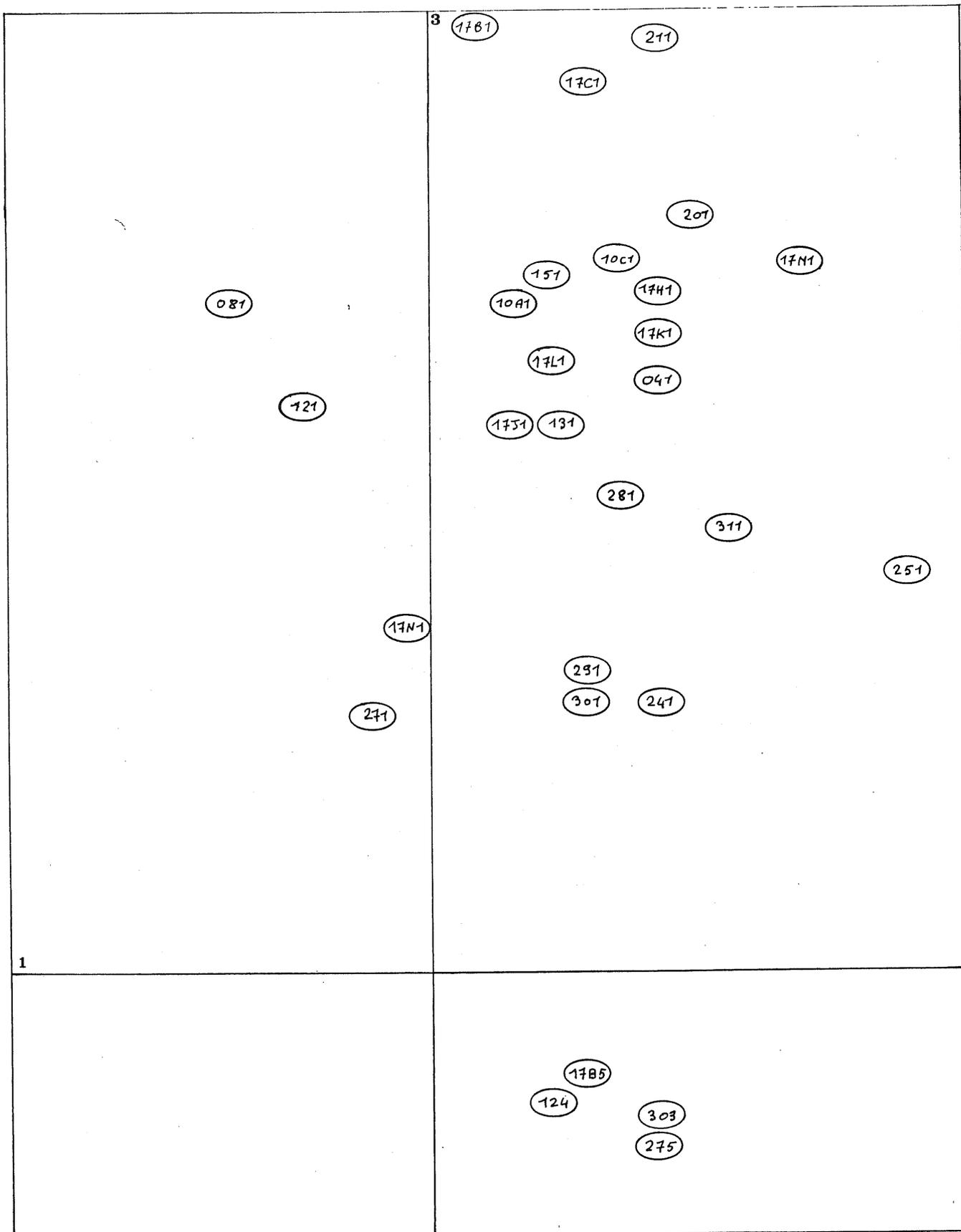
2.- Variables supplémentaires : les caractéristiques.-

Pour ces variables, l'interprétation ne peut se faire qu'en fonction de leur position sur les plans factoriels, par rapport aux facteurs et aux groupes d'item précédemment interprétés.

On cherchera comment, sur chaque plan, se situent les différentes catégories socio-professionnelles -telles qu'elles ont été recodées- leur environnement structurel et idéologique.

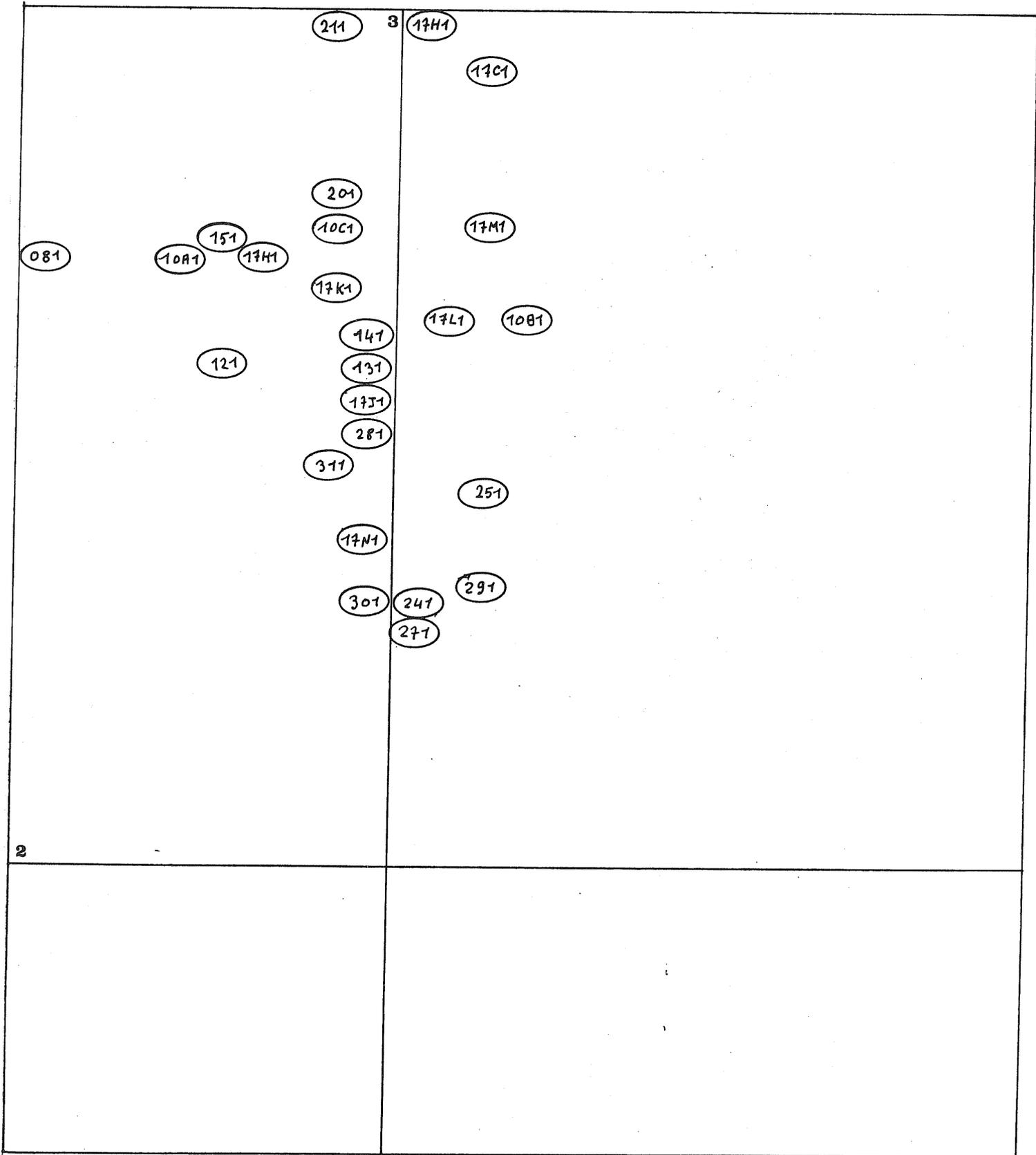
./...

(°)- Les réponses "refus de répondre" ont été regroupées dans cette catégories, en raison de leur faible occurrence.



○ Variables contribuant au 3ème facteur

FIGURE 9 - PLAN DES FACTEURS 1 ET 3 (Variables actives) -



○ Variables contribuant au 3ème facteur

FIGURE 10 - PLAN DES FACTEURS 2 ET 3 (Variables actives) -

a)- Plan des facteurs 1 et 2 -

Par rapport aux facteurs, plusieurs catégories socio-professionnelles sont bien différenciées : les agriculteurs, les industriels et gros commerçants d'abord et, avec des nuances, la petite bourgeoisie non salariée, les cadres du secteur public, les étudiants-apprentis et les ouvriers.

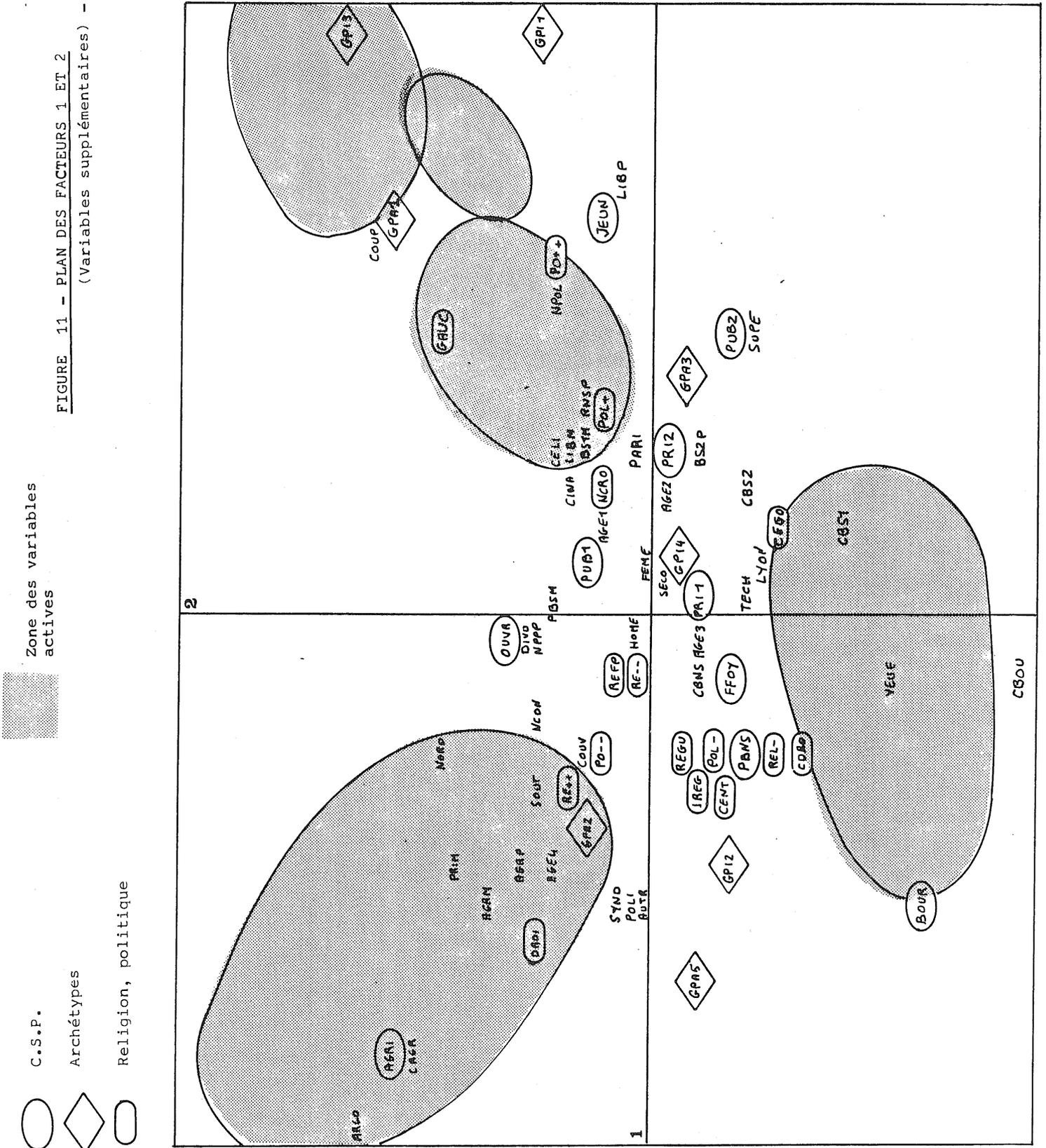
La zone du conformisme passéiste est dominée par les exploitants agricoles, avec conjoint, père et mère agriculteurs. Les caractéristiques qui les accompagnent sont : études primaires, âge le plus élevé, position politique de droite, très forte implication religieuse et très faible implication politique, archétype "adéquation" 2 (interventionniste et familialiste).

Les industriels et gros commerçants se situent dans la zone la plus conformiste du conformisme modéré (extrémisés par rapport au premier facteur). Peu de caractéristiques leur sont associées, mais la catégorie qui leur est la plus proche est celle de la petite bourgeoisie non salariée. Il faut noter aussi la présence, dans ce quadrant, de la position politique de centre-droite et centre, des femmes au foyer, de personnes se disant faiblement politisées, pratiquantes régulières et irrégulières (ces trois points très proches les uns des autres); enfin, s'extrémisant par rapport au premier facteur, de l'archétype "idéologie" 2 et de l'archétype "adéquation" 5. Ce dernier est peu différencié par le deuxième facteur, ce qui veut dire qu'il se partage équitablement entre conformistes passéistes et conformistes modérés.

Du côté des critiques modérées, on trouve essentiellement des cadres du secteur public, ayant fait des études supérieures. La position politique dominante est centre-gauche. Les cadres du secteur privé ne sont pas différenciés par le deuxième facteur et un peu par le premier (mais moins que ceux du secteur public). On trouve également, mais proche du premier facteur, l'archétype "adéquation" 3 (répressif pour les comportements de professionnels).

La zone des "critiques radicaux" n'est pas marquée par la présence d'une classe ou fraction de classe sociale. C'est la catégorie des apprentis-étudiants qui en est la plus proche. Les caractérisations de cette zone sont surtout d'ordre idéologique : position politique de gauche, très forte et forte implication politique, archétypes "idéologie" 3 et 1 (les "critiques") archétype "adéquation" 1 (non-interventionniste).

FIGURE 11 - PLAN DES FACTEURS 1 ET 2
(Variables supplémentaires) -



LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LES ANALYSES FACTORIELLES

HOME	-	homme
FEME	-	femme
MARI	-	marié (e)
VEUF	-	veuf (ve)
DIVO	-	divorcé (e) ou séparé (e)
CELI	-	célibataire
COUP	-	vit en couple
RNSP	-	convictions religieuses ne sait pas
RE ++	-	convictions religieuses très importantes
REL +	-	" " plutôt importantes
REL -	-	" " pas très importantes
RE --	-	" " pas du tout importantes
SYND	-	participation au mouvement syndical
NSYN	-	non-participation au mouvement syndical
RSYN	-	refus de répondre à la question de participation au mouvement syndical
POLI	-	participation à la vie politique
NPOL	-	non-participation à la vie politique
RPOL	-	refus de répondre à la question de participation à la vie politique
AUTR	-	participation à une autre organisation
NAUT	-	non-participation à une autre organisation
RAUT	-	refus de répondre à la question de participation à une autre organisation
PO ++	-	convictions politiques très importantes
POL +	-	" " plutôt importantes
POL -	-	" " pas très importantes
PO --	-	" " pas du tout importantes
ARGO	-	région d'Argonne
SOUT	-	Sud-Ouest
NORD	-	Nord / Pas de Calais
BETH	-	région de Béthune
LYON	-	Lyon
PARI	-	Paris
PRIM	-	niveau d'études primaire
SECO	-	niveau d'études secondaire
TECH	-	études techniques ou commerciales

./...

SUPE	-	niveau d'études supérieur
REFP	-	refus de se situer au point de vue politique
GAUC	-	gauche + extrême gauche
CEGO	-	centre-gauche
CENT	-	centre
CDRO	-	centre-droite
DROI	-	droite + extrême droite
NSPP	-	politique - ne sait pas
AGE1	-	16 - 24 ans
AGE2	-	25 - 34 ans
AGE 3	-	35 - 49 ans
AGE4	-	50 ans et plus
AGRI	-	agriculteurs-exploitants
BOUR	-	industriels et gros commerçants
PBNS	-	petite bourgeoisie non-salariée
PRI1	-	employés du secteur privé
PUB1	-	employés du secteur public
PRI2	-	cadres du secteur privé
PUB2	-	cadres du secteur public
OUVR	-	ouvriers
JEUN	-	étudiants et apprentis
FFOY	-	femmes au foyer
REGU	-	croyant, pratiquant régulièrement
IREG	-	" " irrégulièrement
NCRO	-	non-croyant
CAGR	-	conjoint agriculteur
CBOU	-	conjoint industriel ou gros commerçant
CBNS	-	conjoint petite bourgeoisie non-salariée
CBS1	-	conjoint employé
CBS2	-	conjoint cadre
COUV	-	conjoint ouvrier
NCON	-	sans conjoint
CINA	-	conjoint inactif
AGRP	-	père agriculteur
BOUP	-	père patron d'industrie ou du commerce
PBSP	-	père petite bourgeoisie non-salariée
LIBP	-	père profession libérale
BS1P	-	père employé

./...

BS2P	-	père cadre
OUVP	-	père ouvrier
NSPP	-	ne sait pas la profession du père
AGRM	-	mère agriculteur
BOUM	-	mère patron d'industrie ou du commerce
PBSM	-	mère petite bourgeoisie non-salariée
LIBM	-	mère profession libérale
BS1M	-	mère employée
BS2M	-	mère cadre
OUVM	-	mère ouvrière
NSPM	-	ne sait pas la profession de la mère
GPA1	-	archétype "adéquation" 1
GPA2	-	archétype "adéquation" 2
GPA3	-	archétype "adéquation" 3
GPA4	-	archétype "adéquation" 4
GPA5	-	archétype "adéquation" 5
GPA6	-	n'appartenant pas à un archétype d'adéquation
GPI1	-	archétype "idéologie" 1
GPI2	-	archétype "idéologie" 2
GPI3	-	archétype "idéologie" 3
GPI4	-	archétype "idéologie" 4
GPI5	-	n'appartenant pas à un archétype "idéologie".

./...

Les ouvriers, quant à eux, ne sont pas différenciés par le premier facteur, mais par le deuxième, du côté "extrémisés". Ceci veut dire qu'ils se partagent en deux groupes, l'un du côté des conformistes passésistes, l'autre des critiques radicaux.

On remarque aussi que, ne sont pas discriminés par ces facteurs, les hommes et les femmes, les personnes d'âge moyen, celles se disant non-impliquées par leurs convictions religieuses, l'archétype "idéologie" 4. Les employés du secteur privé et du secteur public sont un peu discriminés par le deuxième facteur, les premiers du côté des modérés, les deuxièmes du côté des extrémisés. De ce fait, ils se rapprochent des ouvriers.

En résumé, les groupes sociaux les mieux caractérisés par leurs positions par rapport aux zones idéologiques déterminées par les deux premiers facteurs sont : les exploitants agricoles (conformisme passésistes), les industriels, gros commerçants et petite bourgeoisie non-salariée (conformisme plus modéré), les cadres du secteur public (critique modérée). La zone de la critique radicale, qui était d'ailleurs apparue comme moins homogène que celles de conformisme, est essentiellement caractérisée par des variables idéologiques, donc réunit des personnes appartenant à plusieurs groupes sociaux, en particulier des ouvriers, des employés du secteur public, des apprentis et étudiants et, possiblement, des cadres du secteur privé. Même si ceux du secteur public se situent dans une position plus critique sur le premier facteur, ceux du secteur privé, peu discriminés par le deuxième facteur, sont en position de se répartir entre modérés et extrémisés.

En terme de cohérence idéologique, les classes et fractions de classe ayant la plus grande cohérence interne sont donc, d'abord les exploitants agricoles et les industriels et gros commerçants, puis la petite bourgeoisie non-salariée et les cadres du secteur public. Les ouvriers apparaissent divisés en deux fractions possiblement assez contradictoires en termes idéologiques (°).

Les caractérisations idéologiques pertinentes sont, d'une part les positions politiques, qui se répartissent en échelle en suivant l'ordre fourni par les questions d'idéologie générale (°°), sauf la position centre, qui se place à la verticale de la position centre-droite, ce qui indique pour les répondant un partage entre zone de conformisme passésiste et zone de conformisme modéré, même s'ils sont plus proches de la dernière; d'autre part, l'implication ou non-implication politique paraît déterminante,

./...

(°)- Rappelons que ces résultats sont obtenus sur une population expérimentale, donc qu'ils n'ont aucune valeur indicative pour l'ensemble de la population française.

(°°)- Droite, centre-droite, centre-gauche, gauche.

l'implication vers la gauche, la non-implication vers la droite. Enfin, l'implication ou non-implication religieuse joue un rôle important, la première rejoignant la droite, la deuxième la gauche. Ces variables d'implication politique et religieuses rejoignent en fait des positions idéologiques extrémisées.

Enfin, l'examen de la place des archétypes "adéquation" confirme leur liaison avec des organisations idéologiques bien précises. L'archétype 5 (répressif pour les marginaux, familialiste pour les mineurs, choisissant le "cadre de la profession" pour les comportements "bourgeois") se situe dans la zone de conformisme (extrémisé sur le premier facteur), partagé entre conformistes passésistes et conformistes modérés. L'archétype 2 (version aussi familialiste, mais plus modérée du 5) se situe dans la zone du conformisme passéiste. Sa relative modération vient probablement de l'influence de la forte implication religieuse qui, tout en agissant fortement sur l'organisation idéologique, doit atténuer les tendances répressives. L'archétype 3 (répressif pour les comportements bourgeois), se partage, quant à lui, entre critiques modérés et critiques radicaux. Quant à l'archétype 1 (non-interventionistes), il est caractéristique des critiques radicaux et correspond à leur remise en question des structures sociales.

En termes de classes et fractions de classe, les archétypes 5 et 2 sont donc dominants chez les agriculteurs, industriels et commerçants, petite bourgeoisie non-salariée. L'archétype 3, quant à lui, est caractéristique des cadres du secteur public et privé. L'archétype 1 est plus l'expression d'une organisation idéologique que d'un groupe social particulier.

b)- Plan des facteurs 1-3 et 2-3.-

Sur le plan des facteurs 1 et 3, la zone des "sans réponses" n'est pas caractérisée par la présence de groupes sociaux particuliers. On peut seulement noter que leur sont les plus proches les fractions de classe ayant le niveau d'instruction le moins élevé (employés du secteur public et privé, petite bourgeoisie non-salariée), les plus jeunes (18-24 ans) et les moins impliqués par leurs convictions religieuses et politiques. D'ailleurs, les deux seuls indicateurs inclus dans le nuage sont les réponses "ne sait pas" aux questions sur la position et l'appartenance politique. Par contre, les "sans réponses" s'opposent aux cadres du secteur public, aux industriels et gros commerçants, aux apprentis-étudiants, aux personnes ayant fait des études supérieures, ayant des positions politiques de droite, centre-gauche et gauche, fortement impliqués par leur position politique, appartenant à tous les archétypes "idéologie" et aux archétypes "adéquation" 1, 3 et 5.

./...

Il s'agit donc d'une opposition aux fractions de classes susceptibles d'avoir, de par leur position sociale et leur niveau d'études, une forte implication idéologique -de droite ou de gauche- dans la vie sociale.

L'examen du plan des facteurs 2 et 3 confirme cette opposition, en ajoutant que les "sans-réponses" sont plutôt du côté des "modérés" que des "extrémisés".

Par conséquent, on ne peut caractériser les "sans-réponses" par leur appartenance à une classe ou fraction de classe mais seulement par leur opposition à deux d'entre elles, parmi les plus favorisées, et aux personnes fortement assurées dans leurs implications politiques de droite ou de gauche.

X

X

X

En résumé, l'analyse factorielle fait apparaître des clivages idéologiques correspondant à des configurations d'adéquation bien différenciées. Le premier axe -conformistes vs critiques- distingue les "familialistes -répressifs pour les marginaux et "modes de vie" "des répressifs pour les professionnels" et des "non-interventionnistes". Les groupes sociaux qui correspondent aux premiers sont les agriculteurs, les industriels et gros commerçants et la petite bourgeoisie non-salariée. Ceux qui correspondent aux seconds sont les cadres du secteur public surtout et, moindrement, ceux du secteur privé. Les troisièmes ne se rapportent pas à un groupe social bien défini, mais réunissent des ouvriers, des petits salariés, des cadres et caractérise surtout les apprentis-étudiants. On a donc essentiellement, en matière de mode d'emploi des institutions de prise en charge de la déviance, une opposition non-salariée vs salariés de haut niveau, les autres groupes sociaux ayant des positions plus partagées.

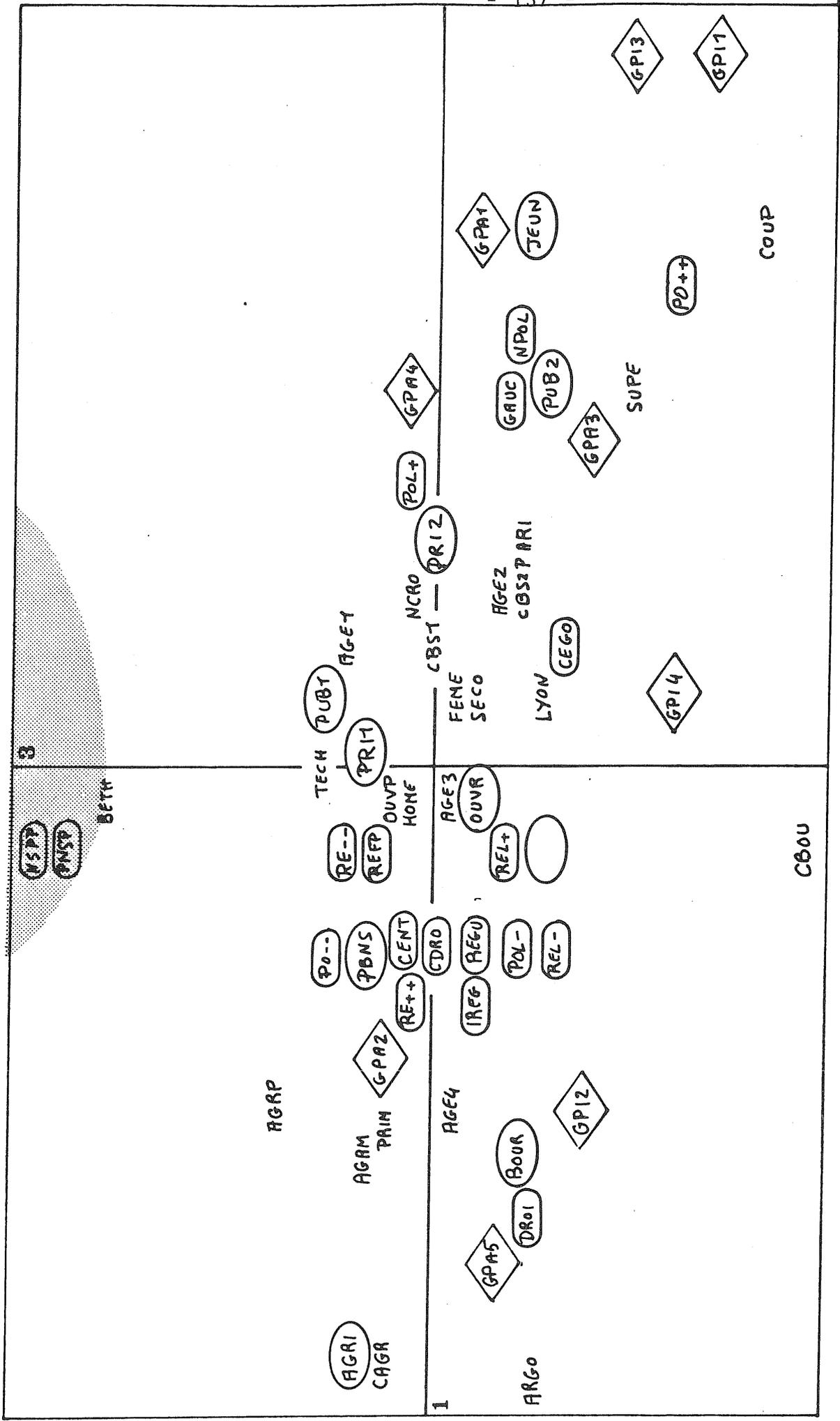


FIGURE 12 - PLAN DES FACTEURS 1 ET 3 (Variables supplémentaires) -

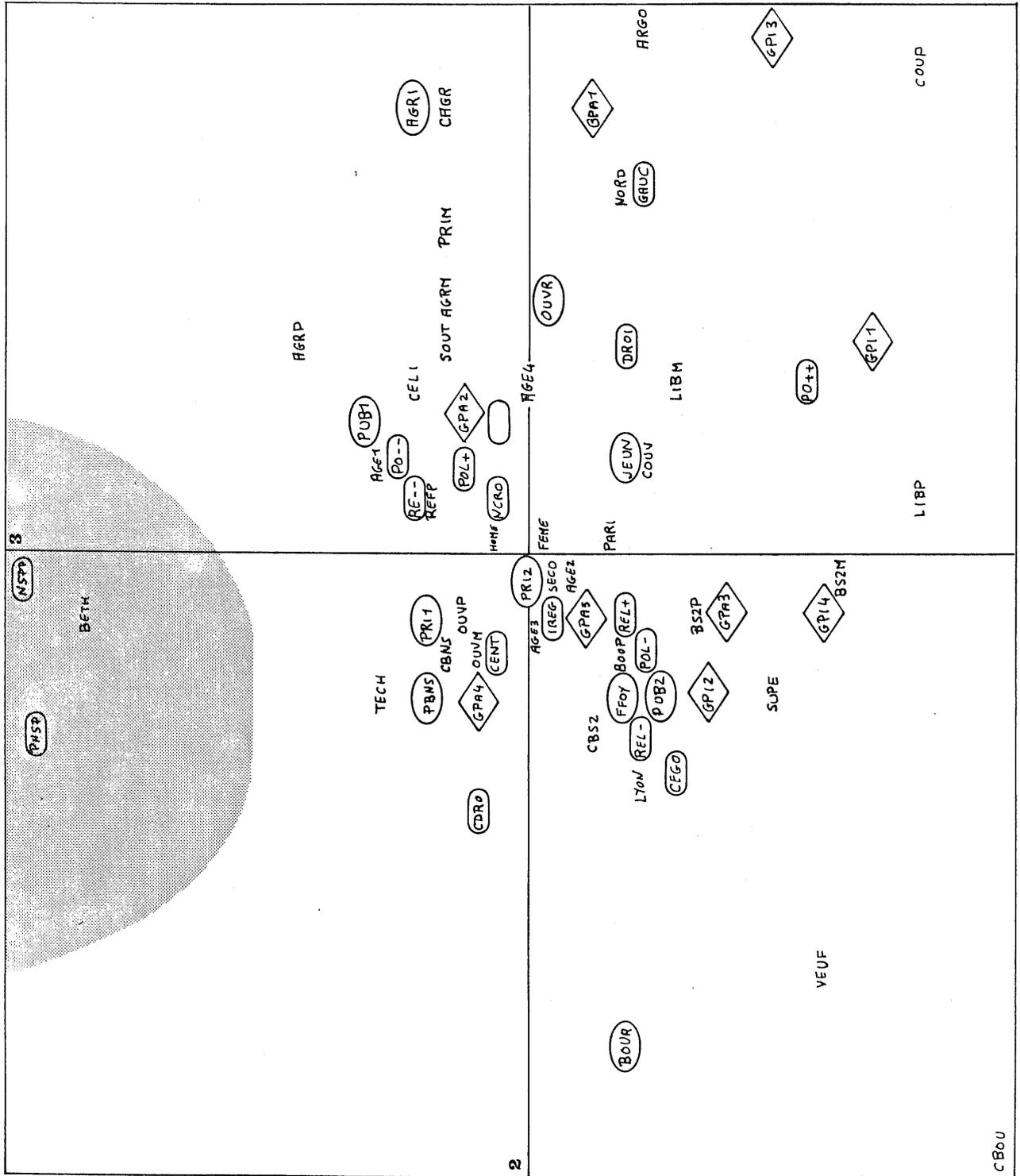


FIGURE 13 - PLAN DES FACTEURS 2 ET 3
(Variables supplémentaires) -

NOTES DU CHAPITRE 5

- 1 - Voy. l'analyse qu'en donne :
MOSCOVICI (S.), La psychanalyse, son image et son public, Paris, P.U.F., 1961.
- 2 - FAUGERON (C.) et Al., De la déviance et du contrôle social (représentations et attitudes), Paris, D.G.R.S.T., 1975.
- 3 - par ex., in :
 - a) - MICHELAT (G.), PERCHERON (A.), L'hostilité aux jeunes et la société traditionnelle, Paris, C.E.V.I.P.O.F. - F.N.S.P., 1971, ronéo.
 - b) - PERCHERON (A.) et al., Les 10-16 ans et la politique, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1978.
 - c) - ROBERT (Ph.) et FAUGERON (C.), La justice et son public, les représentations sociales du système pénal, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Masson, 1978, Chap. V.
- 4 - Cpr. Op. cit. 2 - et 3 - c).
- 5 - par ex.
BOURDIEU (P.), La distinction, Paris, Ed. de Minuit, 1979.
- 6 - MICHELAT (G.) et SIMON (M.), Classe, religion et politique, Paris, Presses de la F.N.S.P. - Ed. Sociales, 1977, 2° partie.
- 7 - Op. cit. 3 - b).
- 8 - Op. cit. 3 - c).

9 - Op. cit. 2.

10 - Cf. par ex. Op. cit. 6, 1er chapitre, ainsi que Op. cit. 2, et :

MALEWSKA (H.) et Al., Attitudes envers les délits des jeunes,
Vaucresson, C.F.R.-E.S., 1979.

PROPOS D'ETAPE

./...

On ne saurait conclure cette étude sans en rappeler d'abord les limites. Celles-ci sont tout naturellement fixées, en premier lieu, par le caractère expérimental du travail. Mise au point de l'instrument et des méthodes, d'une part, mais aussi population expérimentale et non échantillon représentatif. On ne saurait donc extrapoler les résultats à une population autre que celle interrogée.

Toutefois, la conservation de la structure socio-professionnelle dans la population réduite (caractérisée par ses réponses aux questions "adéquation") par rapport à celle de la population globale laisse à supposer l'existence de noyaux idéologiques consistants à l'intérieur des classes, fractions de classe et groupes sociaux. Ce sont ces noyaux idéologiques qu'il importait dans un premier temps de repérer, comme les plus caractéristiques des groupes sociaux.

Et, indéniablement, ces noyaux consistants -représentations du rapport entre comportements problématiques et réponses sociales- correspondent à -s'inscrivent dans- des structures idéologiques plus larges caractéristiques de groupes sociaux. Le clivage majeur est entre non-salariés et certaines fractions de classe salariées, un second clivage opposant ceux qui ont peu d'héritages (culturels et/ou matériels) ou peu de certitude quant à leur insertion sociale, aux nantis. En terme de modes d'emploi des institutions de régulation et de contrôle, plus la position sociale est difficile -chez les non-salariés- plus le repli familialiste est intense et plus les solutions institutionnelles dures sont préconisées. On retrouve là le syndrome défensif des fractions les plus fragiles de la petite bourgeoisie non-salariée -qui rejoignent sur ce plan les petits agriculteurs exploitants- dont la reproduction sociale est menacée par la concentration des entreprises agricoles, industrielles et commerciales. Il importe, pour ces fractions de classe, de se protéger là où leur projet de reproduction est le mieux assuré -la famille- en rejetant à la périphérie, aux bons soins des institutions, tout ce qui a fait suffisamment preuve de son "anormalité" pour être ainsi exclus des groupes primaires.

Bons soins d'institutions qui, d'ailleurs, ne leur semblent pas très efficace, en tout cas pour protéger la société d'une désagrégation, d'une menace de chaos qui leur paraît inéluctable.

C'est que, dans la dialectique instances générales (famille, école, travail...) et appareils spécifiques de prise en charge des déviants (justice pénale, système de santé-maladie, travail social...), les premiers sont perçus comme constituant la déviance en termes de dysfonctionnement. Les seconds réduisent l'incertitude qui découle de ce dysfonctionnement en constituant la déviance en termes

./...

de répression, de soins, d'aide etc... Mais ils sont aussi perçus comme émanés du pouvoir central et ne peuvent être que des substituts du pouvoir local défaillant -ici surtout représenté par le pouvoir que "j'ai dans ma famille"- . Certes, ils permettent au manichéisme latent (clivage bons vs mauvais) de s'exprimer, mais dans la mesure où les normes secrétées par l'organisation sociale se sont révélées inopérantes (n'existent plus), et où les régulations "banales" n'agissent pas, les appareils spécifiques se trouvent eux aussi, frappés d'impuissance et se disqualifient.

A l'opposé de ce type de pensée -sur l'axe conformisme -critique- se situent les non-interventionnistes. Mais à quoi correspondent-ils, en termes de classe ou fractions de classe ? S'il est facile de les caractériser par une structure idéologique particulière -les plus critiques des "critiques" et les moins confiants en une amélioration des conditions sociales par le biais d'un réformisme- on ne peut les situer par rapport à une classe fondamentale; ce qui pose le problème de leur statut. Certes, ils réunissent certains des ouvriers, des employés et des cadres et surtout, des personnes encore non-engagées dans la vie active. Alors, trace d'un mouvement social -au sens de TOURAINE (1)- à base culturelle ou position sursitariste d'une classe d'âge ? A l'appui de la première interprétation, la perte des valeurs religieuses et la forte implication politique (mais qui peut être un artefact de la classe d'âge). A l'appui de la seconde, la présence des élèves-étudiants. S'agit-il d'une promesse du lendemain ou d'une consolation du présent, d'une utopie (créatrice) ou d'une mauvaise conscience ? Seule une analyse sur des effectifs plus importants permettrait d'en trancher. En tout cas, il s'agit bien là d'une position limite dans le champ idéologique, certes cohérente mais dont on ne peut pas dire grand chose en terme de consistance sociale.

Autre est la position des cadres, surtout du secteur public : résolument critiques mais agissant à l'intérieur des institutions. Leurs positions idéologiques, tirées vers un réformisme et marquées par une position politique de centre-gauche, s'associent à une demande de répression des professionnels dont -notons-le en passant- aucun n'est salarié. Antagonisme de fractions de classe en concurrence, critique de l'intérieur ou les deux ? En tout cas, un clivage idéologique important sépare les deux groupes. Reste à savoir ce qu'il en est de leurs pratiques. En toute hypothèse, la fraction de classe des salariés de haut niveau dispose, en matière de mode d'emploi des institutions, d'un pouvoir de négociation et, de plus, joue un rôle non-négligeable dans la lutte idéologique. Que cette lutte soit pour eux l'occasion d'un mode de reproduction technocratique, dans l'infiltration de l'appareil d'Etat, est une autre question qui dépasse largement les limites de cette étude.

./...

Restent les cas des ouvriers et des petits employés. Les premiers, on l'a vu, se trouvent partagés -dans cette population expérimentale- entre conformisme passéiste et critique radicale, attitudes familialiste-répressive et non-interventionniste. Il est probable que les histoires individuelles expliquent en grande partie ce partage : ascendance rurale et imprégnation religieuse d'une part, ascendance urbaine et athéisme d'autre part (2), probablement aussi incertitude de leur situation qui les rapprochent des non-interventionnistes. Le plus clair est leur position idéologique opposée à celle des nantis : bourgeoisie non-salariée et cadres.

Quant aux petits employés, leur caractéristique est de ne pas avoir une position claire. Sans doute, en hypothèse, incertitude de ceux qui n'ont plus la tradition et en tout cas pas les moyens de maîtriser les modes d'emploi des institutions. Dans cette étude, ils ne constituent pas un groupe social défini par une position idéologique homogène.

On distingue donc, dans les quatre zones définies par les oppositions salariés vs non salariés, défavorisés ou non insérés vs nantis, des modes d'emploi des institutions bien différents. Seuls les derniers peuvent s'autoriser des modes d'emploi relativement libéraux, quoique s'opposant entre eux. Les autres ont le choix entre inclusion familialiste ou exclusion à tendance répressive d'une part, non-intervention tous azimuts d'autre part (°).

Mais la recherche au niveau des représentations ne constitue qu'une étape dans la compréhension des processus pénaux -bien que cet angle d'attaque du problème ait été trop longtemps sous-estimé-. Essentielle en ce qui concerne la connaissance des processus de légitimation des institutions et le rapport à la déviance, la recherche ne peut rendre compte qu'imparfaitement des pratiques. Les représentations sont objets "en-soi" de connaissance, en tant que produites et productrices de rapports sociaux; et l'on a vu que, dans cette population expérimentale, elles sont loin d'être uniformes. Mais elles ne sont qu'une des composantes des mécanismes de renvoi : leur toile de fond et, plus largement, la trame des discours publics sur la déviance et le rôle des institutions.

La réalité des pratiques est aussi l'objet d'autres déterminations. On a vu, dans cette recherche, que l'induction d'une possible proximité avec le candidat déviant modifiait la représentation du rapport comportements

./...

(°)- Pour des comportements dont on a dit plus haut qu'ils ne donnaient pas lieu à des réponses stéréotypées.

problématiques-réponses sociales : le recours aux agences de contrôle social -privées et plus ou moins publiques- ne s'opèrent plus de la même façon. Or, dans la vie courante, il s'agit souvent d'un proche ou d'une personne connue. Ainsi, par exemple, les études de victimisation du L.E.A.A. montrent que, pour 1000 personnes interrogées, 12,6 victimisations de violence sont le fait de personnes connues et 21,4 d'étrangers (plus de la moitié) (3).

Plus largement, les comportements sont, comme les représentations, déterminés structurellement (détermination structurelle de classe). Mais cette détermination se négocie en fonction des situations concrètes : contraintes contextuelles, opportunités, etc... Par exemple, tel qui aurait recours abstraitement à la police ne le fait pas, par crainte de perdre plus qu'il n'aurait à y gagner. Il est possible -et même probable- que les situations concrètes viennent moduler les disparités d'intervention mises en évidence au niveau représentatif entre les groupes sociaux ainsi que leurs types de recours effectif.

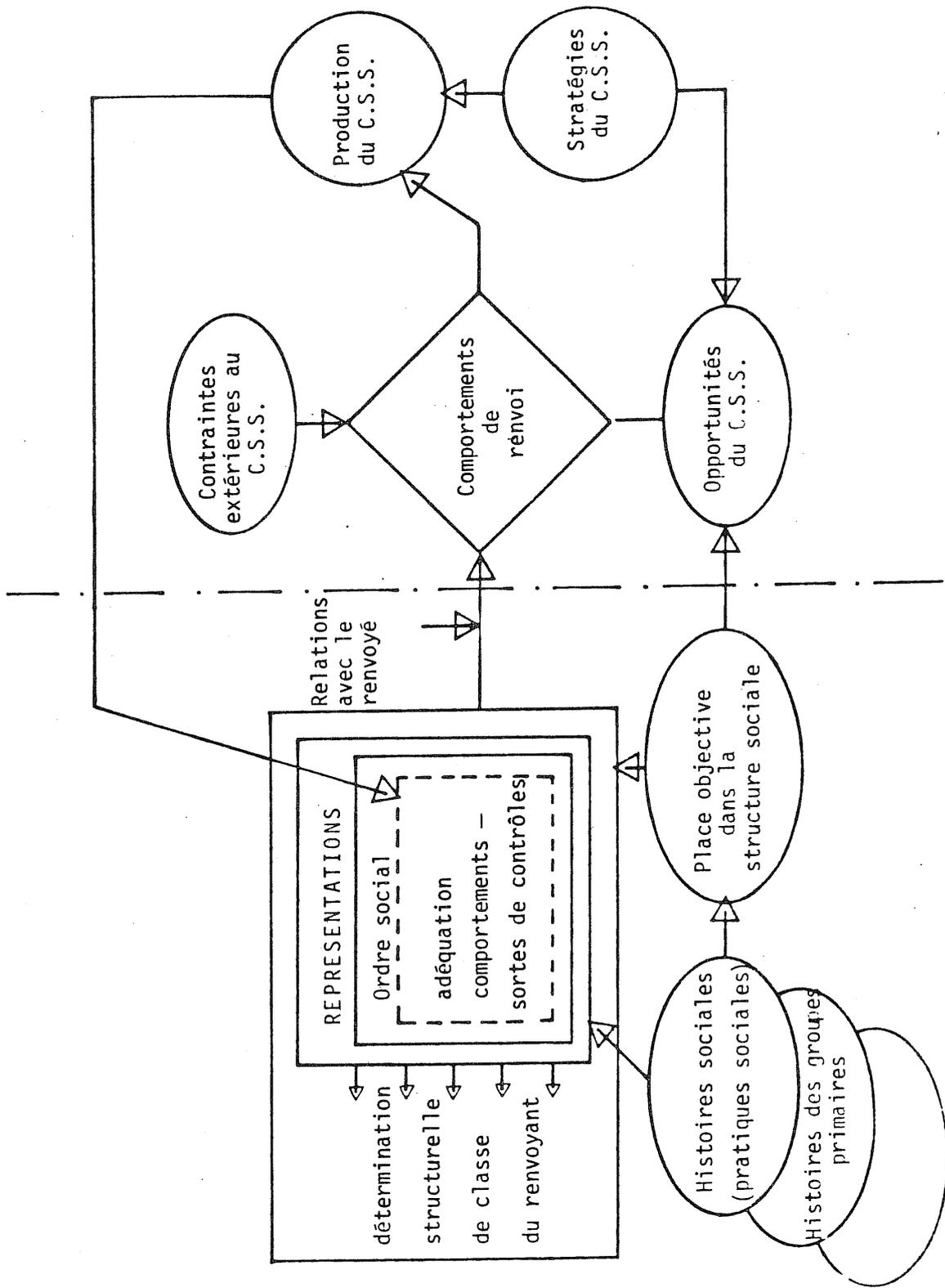
La figure 14 propose une modélisation des différents déterminants du renvoi -pour le "renvoyant". Elle fait l'hypothèse que certaines variables sont plus déterminantes que d'autres, dans la mesure où elles interviennent à plusieurs niveaux.

Ce schéma fait apparaître une boucle : comportements de renvoi -production du contrôle social spécialisé- représentations -comportements de renvoi. Dans le cadre d'une étude synchronique, on peut saisir ce bouclage au niveau des représentations, en tant que résultat d'opérations d'inculcation idéologique. Cette production, pour réelle qu'elle soit, a un impact au niveau symbolique et certains de ses aspects sont particulièrement repris, mis en évidence par des intermédiaires agissant au niveau de l'instance idéologique (par ex. les différents discours sur la violence, la criminalité, la sécurité... tenus par les mass-médias, les entrepreneurs idéologiques...).

De même, les stratégies du contrôle social spécialisé se reflètent d'une part dans la production, d'autre part dans les opportunités offertes. Ces deux groupes de variables (stratégies et production) prennent un statut interprétatif et ne sont pas à intégrer directement dans l'opérationnalisation du modèle.

Les comportements de renvoi apparaissent comme l'objet d'une triple détermination, dont l'une est structurelle (la détermination structurelle de classe) et les deux autres contextuelles (contraintes et opportunités concrètes, visibilité des agences, possibilité de les manipuler...) dépendent aussi de la place objective dans la

./...



Zone du Contextuel

Zone du structurel

FIGURE 14 - LE RENVOI (renvoyant)

structure sociale. On peut faire l'hypothèse que le poids respectif de ces trois déterminants change selon la marge de liberté accordée à l'individu, le poids de la détermination idéologique augmentant en même temps que la marge de liberté.

Pour aller plus loin dans la connaissance du phénomène -dont l'aspect "représentations" est maintenant bien défriché- il importerait de mener des recherches sur les comportements effectifs.

De telles recherches pourraient s'inspirer des recherches de victimisation, à condition de les aménager sérieusement. En effet, dans les formes utilisées jusqu'ici, ces enquêtes sous-estiment l'importance de certaines dimensions du renvoi ou ne les explorent pas suffisamment. La dimension idéologique n'est pratiquement pas atteinte, et seulement par peu de questions portant sur l'image de la police. Les comportements facteurs de victimisation, eux aussi, n'offrent qu'une gamme très restreinte. Quant aux traitements, ils ne vont jamais plus loin qu'un tableau croisé. Enfin, un certain nombre de précautions méthodologiques générales sont à observer, comme l'a montré SPARKS (4).

Or, après ce travail, on se trouve désormais mieux armé pour entreprendre de telles recherches. On dispose d'un instrument que l'on peut maintenant simplifier, pour atteindre la dimension idéologique tant en ce qui concerne les réponses sociales à des comportements problématiques que pour la saisie de la zone idéologique générale. On dispose également de deux recherches qualitatives sur le renvoi du déviant, l'une terminée (5), l'autre en cours (6). Enfin, les méthodes de traitement s'améliorent, dans un processus cumulatif, de recherche en recherche.

Il conviendrait donc de profiter de tous ces acquis pour aller plus loin dans la connaissance des processus sociaux de contrôle de la déviance, ce qui ne peut se faire maintenant que par l'étude des comportements effectifs et de leurs pluri-déterminants. La voie est maintenant ouverte.

NOTES DE LA CONCLUSION

- 1 - TOURAINÉ (A.), La voix et le regard, Paris, Seuil, 1978.
- 2 - Voy., en part., l'importance des variations idéologiques dues à ces variables pour la classe ouvrière in :

MICHELAT (G.) et SIMON (M.), Classe, religion et comportement politique, Paris, Ed. de la F.N.S.P. - Ed. Sociales, 1977.
- 3 - L.E.A.A., Criminal victimization in the United States 1977, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1979.
- 4 - SPARKS (R.F.), "Crimes and victims in London", in SKOGAN (W.G.) /Ed.7/, Sample surveys of the victims of crime, Cambridge Mass., Ballinger, 1976, 43-71.
- 5 - FAUGERON (C.), FICHELET (M.), et ROBERT (Ph.), Le renvoi du déviant (des modes informels aux systèmes institutionnels de contrôle de la déviance), Paris, C.O.R.D.E.S., 1977.
- 6 - ZAUBERMAN (R.), Le renvoi du délinquant au système de justice criminelle, Convention de travail C.N.R.S.

A N N E X E I

- questionnaire -

- 13. Au lieu de le répartir rapidement entre les héritiers, un notaire garde le plus longtemps possible l'argent d'une succession pour prêter cet argent avec intérêt
- 14. Une jeune fille de 15 ans se fait avorter sans autorisation
- 15. Une fille de 20 ans, fumeuse de haschich, en vend pour obtenir l'argent nécessaire à sa propre consommation
- 16. Un adolescent joue de la musique dans la rue et fait la quête ensuite
- 17. Un médecin donne à un de ses amis qui est industriel, le dossier médical d'un ouvrier de son entreprise
- 18. Un garçon de 14 ans, mauvais élève à l'école, s'enfuit de sa famille
- 19. Un mari boit et bat sa femme
- 20. Malgré un jugement d'expulsion un père de famille nombreuse refuse de quitter son logement qui doit être détruit
- 21. Une jeune fille de 17 ans vole dans un grand magasin un objet d'une valeur de 30 Frs....
- 22. Une personne qui voit un homme en train de voler une voiture ne prévient pas la police ...
- 23. Un homme d'une soixantaine d'années montre ses parties sexuelles dans un jardin public
- 24. Une femme se fait avorter pour la 8ème fois
- 25. Un jeune homme de 19 ans se joint à un groupe pour fumer du haschich.....
- 26. Tous les soirs, à son domicile, une personne boit de l'alcool jusqu'à être en état d'ivresse
- 27. Un lycéen, par son comportement, trouble continuellement le travail de sa classe
- 28. Une femme de 40 ans a des rapports sexuels avec un garçon de 17 ans
- 29. Une jeune fille de 16 ans s'enfuit de sa famille
- 30. Un artisan peintre fait du travail sans facture, ce qui lui permet de payer moins d'impôts
- 31. Un garçon de 16 ans emprunte sans autorisation une mobylette qui ne lui appartient pas pour se promener
- 32. Un jeune homme qui ne veut pas travailler passe son temps à voyager en France et à l'étranger en faisant de l'auto-stop.

Maintenant, je vais vous présenter que. opinions sur la famille, le travail, la société. Avec chacune de ces opinions on peut être d'accord ou pas d'accord. Vous-même, qu'est-ce que vous en pensez. Voici la première :

3. Certains pensent que, à l'heure actuelle, dans les écoles, on ne surveille pas assez la présence et la bonne tenue des enfants. Etes-vous :
- . Tout à fait d'accord 2
 - . Plutôt d'accord 3
 - . Plutôt pas d'accord 4
 - . Pas d'accord du tout 5
 - ? 0
 - Refus de répondre 1

avec cette opinion ?

4. Certains disent qu'avant les écoles étaient mieux que maintenant : on apprenait aux enfants ce qui est bien et ce qui est mal. Etes-vous :
- . Tout à fait d'accord 2
 - . Plutôt d'accord 3
 - . Plutôt pas d'accord 4
 - . Pas d'accord du tout 5
 - ? 0
 - Refus de répondre 1

avec cette opinion ?

5. Il y a plusieurs manières de concevoir l'éducation des enfants. En voici quelques-unes : (PRESENTER LA CARTE N°3)

- . Leur apprendre à obéir
- . Leur apprendre à respecter ceux qui en savent plus qu'eux
- . Leur montrer l'exemple sans les forcer
- . Les écouter et réviser ses propres opinions s'ils ont raison
- . Leur apprendre à ne pas mal juger ceux qui sont différents d'eux
- ? 0
- Refus de répondre 1

Classez-les en commençant par celle qui vous semble la plus importante en finissant par celle qui vous semble la moins importante.

6. Certains disent que, dans une famille, il arrive que ce soit les enfants qui aient raison. Vous-même, pensez-vous que cela arrive ...
- . Très souvent 2
 - . Souvent 3
 - . Parfois 4
 - . Jamais 5
 - ? 0
 - Refus de répondre 1

7. En général, selon vous, un enfant de 15-16 ans devrait-il avoir son mot à dire dans les décisions familiales. Diriez-vous :

- . Oui, dans tous les cas 2
- . Oui, dans certains cas 3
- . Presque jamais 4
- . Jamais 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

8. Certains trouvent peu acceptable qu'un jeune n'ait pas les mêmes idées que ses parents. Vous-même, pensez-vous que ce soit :

- . Pas du tout acceptable 2
- . Peu acceptable 3
- . Plutôt acceptable 4
- . Tout à fait acceptable 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

9. Certains pensent qu'il n'est pas bon pour les jeunes enfants que leur mère travaille à l'extérieur. Vous-même, pensez-vous que ce soit :

- . Pas du tout mauvais 2
- . Parfois mauvais 3
- . Souvent mauvais 4
- . Toujours mauvais 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

10. Et voici encore quelques opinions sur la famille et les enfants. Voulez-vous me dire si vous êtes d'accord ou non avec chacune d'elles.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Refus de répondre ?
A. Il y a des enfants, quelle que soit l'éducation qu'on leur donne, il n'y a rien à faire, ils ont un mauvais fond	2	3	4	5	0 1
B. L'essentiel, dans l'éducation, est d'éviter que les enfants aient de mauvaises fréquentations	2	3	4	5	0 1
C. Si les parents n'ont plus d'autorité dans la famille, tout va à vau-l'eau dans la société ...	2	3	4	5	0 1
D. Certains pensent que l'on ne peut pas élever convenablement des enfants sans leur donner de bonnes corrections	2	3	4	5	0 1

11. Certains disent qu'aujourd'hui les jeunes ont beaucoup trop perdu le sens de la discipline. Pensez-vous que ce soit ...

- . Tout à fait vrai 2
- . Plutôt vrai 3
- . Plutôt faux 4
- . Tout à fait faux 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

13. Certains pensent qu'on ne peut rien attendre de bon de quelqu'un qui ne ressent pas une gratitude et un profond respect pour ses parents. Pensez-vous que ce soit ...

- . Tout à fait vrai 2
- . Plutôt vrai 3
- . Plutôt faux 4
- . Tout à fait faux 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

12. Certains pensent qu'il est parfois difficile pour un jeune de se plier aux désirs de sa famille. Vous-même, pensez-vous que ce soit ...

- . Toujours facile 2
- . Parfois difficile 3
- . Souvent difficile 4
- . Toujours difficile 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

14. Certains craignent que les jeunes ne reviennent drogués du lycée ou de l'université. Pensez-vous que c'est une crainte :

- . Tout à fait fondée 2
- . Souvent fondée 3
- . Parfois fondée 4
- . Pas du tout fondée 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

15. Certains disent que le maintien de la famille telle qu'elle a toujours existé est la chose la plus importante. Vous, pensez-vous que ...

- . C'est la chose la plus importante... 2
- . C'est une des choses importantes ... 3
- . Ce n'est certainement pas la chose la plus importante 4
- ? 0
- Refus de répondre 1

16. Certains disent que, à l'heure actuelle, ce qui nuit le plus à l'éducation des enfants, ce sont les conditions de travail des parents. Vous-même, pensez-vous que ...

- . C'est la raison la plus importante .. 2
- . C'est une raison parmi d'autres 3
- . Il y a bien d'autres raisons plus importantes 4
- ? 0
- Refus de répondre 1

17. Voici encore quelques opinions générales touchant à divers aspects de la société où nous vivons. Voulez-vous me dire à chaque fois, si vous êtes d'accord ou pas avec elles ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Refus de répondre ?
A. Certains pensent que la télévision ne devrait pas faire des émissions sur les homosexuels ou les drogués	2	3	4	5	0 1
B. Quand on sait que quelqu'un est coupable, ce n'est pas la peine de lui donner un avocat.....	2	3	4	5	0 1
C. Les gens qui ne veulent pas travailler représentent pour notre société un poids inadmissible ..	2	3	4	5	0 1
D. Ce qui ne va pas dans notre société c'est qu'on refuse d'essayer de comprendre les gens qui ne se conduisent pas comme tout le monde	2	3	4	5	0 1
E. Après tout, chacun est libre de faire ce qu'il veut de son corps même de le détruire en se droguant par exemple	2	3	4	5	0 1
F. Il est de plus en plus difficile de trouver un travail que l'on aime	2	3	4	5	0 1
G. Il est difficile de supporter le fait que toute société impose des règles	2	3	4	5	0 1
H. Ce qui est grave à notre époque, c'est qu'il y a trop de gens qui ne se conduisent pas comme il faut	2	3	4	5	0 1
I. Ceux qui ne veulent pas travailler plutôt que de faire un travail qui ne les intéresse pas ont bien raison	2	3	4	5	0 1
J. La plupart de nos problèmes seraient résolus si nous pouvions mettre hors d'état de nuire tous les gens immoraux	2	3	4	5	0 1
K. Quand on essaie de trop changer les choses, en général elles vont plus mal après qu'avant ...	2	3	4	5	0 1
L. Quelqu'un qui a déjà commis un délit, on ne peut pas savoir s'il n'a pas le mal dans la peau	2	3	4	5	0 1
M. Il vaut toujours mieux que les choses évoluent lentement	2	3	4	5	0 1
N. Quelles que soient ses opinions, un bon citoyen devrait se solidariser avec son pays,					

18. Certains trouvent inadmissible que dans notre société, il y ait des gens qui refusent de travailler. Selon vous, est-ce...

- . Tout à fait inadmissible 2
- . Plutôt inadmissible 3
- . Plutôt admissible 4
- . Tout à fait admissible 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

19. Certains pensent que les gros trafiquants de drogue trouvent des protections dans le monde politique. Pensez-vous que ce soit ...

- . Tout à fait vrai 2
- . Plutôt vrai 3
- . Plutôt faux 4
- . Tout à fait faux 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

20. Selon certains, le plus important pour le gouvernement est de maintenir l'ordre. Vous-même, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec cette opinion ?

- . Tout à fait d'accord 2
- . Plutôt d'accord 3
- . Plutôt pas d'accord 4
- . Pas du tout d'accord 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

21. Selon certains, autrefois c'était mieux que maintenant parce qu'il y avait davantage de moralité. Vous-même, êtes-vous ...

- . Tout à fait d'accord 2
- . Plutôt d'accord 3
- . Plutôt pas d'accord 4
- . Pas d'accord du tout 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

22. Certains disent que, à l'heure actuelle, on pense plus à gagner de l'argent qu'à réaliser un travail bien fait. Pensez-vous que ce soit ...

- . Tout à fait vrai 2
- . Plutôt vrai 3
- . Plutôt faux 4
- . Tout à fait faux 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

23. Pensez-vous que le gouvernement ait le droit de saisir des journaux. Diriez-vous que ...

- . Non, c'est inadmissible 2
- . C'est parfois admissible 3
- . Oui, c'est légitime 4
- ? 0
- Refus de répondre 1

24. Certains disent que dans notre société il y a beaucoup trop de règles, d'autres disent au contraire qu'il n'y en a pas assez. Vous-même, qu'en pensez-vous :

- . Oui, il y a beaucoup trop de règles 2
- . Il y en a juste assez 3
- . Non, il n'y a pas assez de règles 4
- ? 0
- Refus de répondre 1

25. Certains pensent que, dans toute société, il y a des moments de crise passagère, puis on finit par résoudre les problèmes. Vous-même, êtes-vous...

- . Tout à fait d'accord 2
- . Plutôt d'accord 3
- . Plutôt pas d'accord 4
- . Pas d'accord du tout 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

26. Certains disent que, dans notre société, tout va de mal en pis et que, si cela continue, on va vers une catastrophe. Pensez-vous que cette opinion soit ...

- . Tout à fait vraie..... 2
- . Vraie, mais un peu exagérée ... 3
- . Très exagérée 4
- . Pas du tout vraie 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

27. Il y a des employeurs qui refusent d'embaucher quelqu'un qui a fait de la prison. Pensez-vous qu'ils aient :

- . Tout à fait raison 2
- . Plutôt raison 3
- . Plutôt tort 4
- . Tout à fait tort 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

28. On est à une époque où les connaissances et les techniques permettent à la société d'évoluer favorablement. Pensez-vous que ce soit...

- . Tout à fait vrai 2
- . Plutôt vrai 3
- . Plutôt faux 4
- . Tout à fait faux 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

29. Certains disent que, en France, les décisions des tribunaux sont presque toujours justes, d'autres disent qu'elles ne sont pas justes du tout. Vous-même, diriez-vous que, en France, les décisions des tribunaux sont :

- . Presque toujours justes 2
- . Le plus souvent justes 3
- . Souvent justes 4
- . Très peu souvent justes 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

30. Il y a des gens qui deviennent délinquants. Certains disent que c'est surtout parce qu'ils n'ont pas assez de force de caractère, d'autres que c'est surtout parce que la société est injuste. Vous-même, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?

- . Ils n'ont pas assez de force de caractère 2
- . C'est surtout parce que la société est injuste 3
- ? 0
- Refus de répondre 1

31. Les gens expriment, à propos de la situation en France, des opinions diverses. En voici trois. Vous-même avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (MONTRER LA CARTE N° 4 ET LIRE)

- . Avant, c'était beaucoup mieux que maintenant et on ferait bien de revenir aux principes d'autrefois .. 2
- . Bien sûr, tout ne va pas pour le mieux, mais il n'y a pas de raison pour que l'on n'arrive pas à améliorer progressivement les choses... 3
- . Il n'y a pas moyen d'arranger les choses si on ne change pas complètement de type de société 4
- ? 0
- Refus de répondre 1

32. Il arrive que certains films soient interdits par la censure. Pensez-vous que la censure soit une bonne chose ? Diriez-vous que ...

- . Non, c'est inadmissible 2
- . Non, en principe, mais parfois admissible 3
- . Oui, c'est souvent légitime 4
- . Oui, c'est tout à fait légitime.. 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

CARACTERISTIQUES

1. SEXE :

- . Homme 1
- . Femme 2

2. AGE :

..... (en clair)

3. ETAT CIVIL :

- . Marié(e) 1
- . Veuf(ve) 2
- . Divorcé(e) ou séparé(e) 3
- . Célibataire 4
- . Vit en couple 5

4. Exercez-vous actuellement une profession :

- . Oui 1
- . Non : . Elève 2
- . Etudiant 3
- . Apprenti 4
- . Retraité 5
- . Femme au foyer 6
- . Vit de ses rentes 7

5. SI RETRAITE : Quelle est la dernière profession que vous avez exercée ?

-
-(en clair)
- . Salarié 1
 - . Patron ou gérant non salarié ... 2
 - . Gérant salarié 3
 - . Agent de l'Etat ou des collectivités publiques 4

6. SI OUI à qu. 4 : PROFESSION DE LA PERSONNE INTERROGEE :

-(en clair)
- . Salarié 1
 - . Patron ou gérant non salarié ... 2
 - . Gérant salarié 3
 - . Agent de l'Etat ou des collectivités publiques 4

7. SI MARIE(E) OU VIT EN COUPLE :

PROFESSION DU CONJOINT (ou dernière profession exercée en cas de cessation d'activité)

.....(en clair)

- . Salarié 1
- . Patron ou gérant non salarié 2
- . Gérant salarié 3
- . Agent de l'Etat ou des collectivités publiques 4
- . Sans profession 5

8. Quelle est ou quelle était la profession de votre père ? (Si plusieurs professions : celle qui a été la plus importante dans sa vie) :

.....(en clair)

- . Salarié 1
- . Patron ou gérant non salarié 2
- . Gérant salarié 3
- . Agent de l'Etat ou des collectivités publiques 4
- . ? 0

9. Quelle est ou quelle était la profession de votre mère (si plusieurs professions : celle qui a été la plus importante dans sa vie)

.....(en clair)

- . Salarié 1
- . Patron ou gérant non salarié ... 2
- . Gérant salarié 3
- . Agent de l'Etat ou des collectivités publiques 4
- . Au foyer 5
- . ? 0

10. Le dernier établissement scolaire que vous avez fréquenté comme élève ou étudiant, était-ce un établissement d'enseignement :

- . Primaire 1
- . Primaire supérieur 2
- . Secondaire 3
- . Technique ou commercial 4
- . Supérieur (université, grande école) 5
- . Pas d'études 6

11. Etes-vous croyant ?

- . Oui 2
- . Non 3
- . Ne sait pas 0
- . Refus de répondre 1

12

14

12. Pratiquez-vous ...

- . Toutes les semaines 1
- . 2 à 3 fois par mois 2
- . 1 fois par mois 3
- . Quelquefois dans l'année 4
- . Jamais 5

13. Diriez-vous que vos convictions religieuses sont importantes ou pas dans votre vie ?

- . Très importantes 2
- . Plutôt importantes 3
- . Pas très importantes 4
- . Pas du tout importantes 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

14. Participez-vous activement à la vie d'une ou plusieurs associations ou mouvements, par exemple : professionnelle, de loisirs, politique, syndicale, religieuse, de consommateurs, de locataires, de copropriétaires, de parents d'élèves, etc... (FAIRE PRÉCISER COMME CI-DESSOUS, UNE RÉPONSE PAR LIGNE)

	OUI	NON	Refus de répondre
. Syndicale	2	3	1
. Politique	2	3	1
. Autre	2	3	1

15. Et au point de vue politique, où avez-vous le sentiment de vous situer ? (MONTRER LA CARTE 5)

- . Extrême-gauche (A) 2
- . Gauche (B) 3
- . Centre-gauche (C) 4
- . Centre (D) 5
- . Centre-droite (E) 6
- . Droite (F) 7
- . Extrême-droite (G) 8
- ? 0
- Refus de répondre 1

16. Diriez-vous que vos convictions politiques sont importantes ou pas dans votre vie ?

- . Très importantes 2
- . Plutôt importantes 3
- . Pas très importantes 4
- . Pas du tout importantes 5
- ? 0
- Refus de répondre 1

17. REGION :

- . Région d'Argonne 1
- . Sud-Ouest 2
- . Nord/Pas de Calais 3
- . Béthune 4
- . Lyon 5
- . Paris 6

Pour la forme B du questionnaire, la question 2 a été présentée de la façon suivante :

Parmi les comportements que je vais vous lire, il y en a qui pourraient être le fait de quelqu'un que l'on connaît. Par exemple :
- un garçon de 14 ans, mauvais élève à l'école, s'enfuit de sa famille.

Si un fait de ce genre arrivait dans votre famille ou parmi vos proches, à votre avis, qu'est-ce qu'il faudrait le mieux faire, pour la personne qui agit ainsi, avec laquelle de ces solutions seriez-vous le plus d'accord ?

(RELIRE LE 1er COMPORTEMENT, SI BESOIN EST, PUIS, APRES LA REPOSE, ENCHAINER AVEC LES AUTRES COMPORTEMENTS, EN REPETANT A CHAQUE FOIS : "à votre avis, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour celui ou celle qui agit ainsi ?" JUSQU'A EPUISEMENT DE LA PREMIERE LISTE).

A N N E X E I I

- population -

Catégories socio-professionnelles

	Forme A	Forme B	Nombre fixé pour chaque forme
1. Agriculteurs	30	30	30
2. Ouvriers	71	70	67
3. Employés	90	82	78
4. Cadres moyens	66	67	60
5. Cadres supérieurs	55	54	50
6. Professions libérales	16	17	20
7. Patrons de l'industrie ou du commerce	7	10	15
8. Petits commerçants	24	26	20
9. Artisans	20	16	20
10. Jeunes (apprentis, étudiants)	32	33	40
TOTAL	412	407	400

Sexe

	Forme A	Forme B	Nombre fixé pour chaque forme
. Hommes	215	211	210
. Femmes	197	196	190
Dont actives :	144	143	139
Inactives :	53	53	51
TOTAL	412	407	400

Lieu d'habitation

	Forme A	Forme B	Nombre fixé pour chaque forme
Sud-Ouest Région de Auch	37	38	37
Argonne	15	15	15
Nord/Pas de Calais	31	33	22
Région Parisienne	150	149	146
Agglomération Lyonnaise	116	115	112
Région de Béthune	63	57	68
TOTAL	412	407	400

A N N E X E III

- Note sur la méthode de classification automatique -

La méthode d'hypothèse nulle de classification automatique part d'un ensemble E de données expérimentales recueillies sur lequel on définit un indice de similarité I qui doit mesurer la ressemblance entre deux sous-ensembles quelconques de E. En se basant sur cette mesure, on construit une arborescence des classifications de E dans laquelle chaque niveau correspond à une certaine classification de tous les éléments de E allant de la plus détaillée, le premier niveau, dans lequel chaque élément de E est distinct dans la classification, à la plus générale, le dernier niveau, dans lequel tous les éléments de E sont groupés dans une seule classe.

Dans l'arborescence de classifications ainsi construite, la méthode permet de faire ressortir les niveaux les plus significatifs par l'utilisation d'une mesure de ressemblance analogue à celle de l'indice de similarité I défini sur les sous-ensembles de E. Ce nouvel indice de similarité J est défini sur l'ensemble de tous les rangements de paires constitués par l'application du premier indice I. Autrement dit, partant d'une certaine collection A d'objets (par exemple, une collection des sous-ensembles de E) on lui applique un certain procédé qui engendre un nouvel objet B auquel on applique à son tour un procédé analogue au précédent.

Nous étudierons successivement :

- . l'indice de similarité utilisé ;
- . la construction de l'arborescence de classifications ;
- . la recherche des niveaux les plus significatifs d'une arborescence ;
- . la caractérisation de ces niveaux comme les configurations recherchées.

A. - INDICE DE SIMILARITE -

Nous supposons que l'ensemble E des données recueillies et l'ensemble D des traits descripteurs sont chacun finis. Notons D (a) la collection de tous les traits descripteurs que possèdent nos données a. Pour une paire (a,b) de données nous pouvons définir quatre nombres :

s : le nombre de traits descripteurs possédés à la fois par a et par b ; on écrira : $s = |D(a) \cap D(b)|$, s est égal au cardinal de l'intersection de D (a) avec D (b).

u : le nombre de traits descripteurs qui sont possédés par a et qui ne sont pas possédés par b ; on écrira $u = |D(a) \cap \bar{D}(b)|$, u est égal au cardinal de l'intersection de D (a) avec le complément dans D de D (b).

./...

v : le nombre de traits descripteurs qui ne sont pas possédés par a et qui sont possédés par b ; on écrira $v = |C D (a) \cap D (b)|$, v est égal au cardinal de l'intersection du complément dans D de $D (a)$ avec $D (b)$.

t : le nombre de traits descripteurs qui ne sont possédés ni par a , ni par b ; on écrira $t = |C D (a) \cap C D (b)|$ t est égal au cardinal de l'intersection du complément de $D (a)$ avec le complément de $D (b)$.

La somme $s + u + v + t = d$ est constante car elle est égale au nombre d de traits descripteurs ; c'est-à-dire qu'elle est égale au cardinal de D .

Il est évident qu'un indice de similarité I qui ne prendrait pas en considération les quatre nombres : s , u , v , et t , ne conviendrait pas. Toutefois, il faut donc considérer que, puisque nous ne travaillons qu'avec des ensembles finis, nous pouvons nous limiter à $I (s, u, v)$; en effet, dans ce cas, t est fonction des trois nombres s , u et v et du cardinal d de D .

D'autre part, pour être utilisé comme mesure de similarité un indice doit satisfaire les trois conditions suivantes :

- (i) monotonie croissante par rapport à s : $I (s, u, v)$ croît (resp. décroît) quand s croît (resp. décroît).
- (ii) symétrie par rapport à u et v : la ressemblance ne change pas quand nous interchangeons u et v .
- (iii) monotonie décroissante par rapport à u et v : $I (s, u, v)$ croît (resp. décroît) quand u ou v décroît (resp. croît).

Les indices de similarité qui remplissent ces trois conditions ont été étudiés par LERMAN (1).

Soit m , resp. n , le cardinal de $D (a)$, resp. $D (b)$. Nous supposons que le sous-ensemble $D (a)$ est fixé et nous associons à $D (b)$ un sous-ensemble aléatoire Y (de cardinal n) de l'ensemble D de tous les traits descripteurs. Plus précisément, avec $D (a)$ fixé, nous allons tirer au hasard dans D un nombre n de traits descripteurs pour former le sous-ensemble Y . Nous supposons que l'ensemble D est muni d'une probabilité uniforme : c'est-à-dire que chaque trait descripteur a autant de chances d'être tiré. Soit $s (a)$ le cardinal de l'intersection $D (a) \cap Y$; notre indice de similarité, $I (s, u, v)$ est alors une mesure de la valeur de l'intersection observée, $D (a) \cap D (b)$, par rapport à l'hypothèse nulle de ce tirage aléatoire dans D .

./...

$I(s, u, v)$ est donné par la formule suivante :

$$I(s, u, v) = (s - \mu) / \sqrt{\mu}$$

où μ est la moyenne de $s(a)$ lorsque Y parcourt la distribution de l'hypothèse nulle ($|Y| = m$) ; c'est-à-dire que $\mu = (m.n) / d$. Cette formule permet d'estimer la probabilité que $s(a)$ soit strictement plus petit que s à partir de la différence entre le nombre de traits descripteurs dans l'intersection $D(a) \cap D(b)$ et le nombre de traits descripteurs dans une intersection aléatoire $D(a) \cap Y$. Cette différence, $s - \mu$, divisée par l'écart-type, $\sigma \sqrt{\mu}$ (qui est une mesure de la dispersion normalement attendue dans une telle situation statistique) nous donne l'indice $I(s, u, v)$. A $I(s, u, v)$ nous faisons correspondre la probabilité, $P(s, u, v)$, de trouver une valeur inférieure ou égale à celle observée, et ceci toujours dans l'hypothèse nulle. Nous appelons cette probabilité la vraisemblance du lien entre a et b (2).

Schématiquement, s'il y a une grande probabilité que $s(a)$ soit strictement plus petit que s , alors a et b se ressemblent beaucoup. Prenons comme exemple le diagramme de VENN de la figure 1 : la superficie des cercles dans cette figure correspond à leur cardinal. Par hypothèse les cardinaux $s, D(b), Y', Y'', Y'''$ sont égaux. Mais $s(a)''$ et $s(a)'''$ sont plus petits que s , et un cercle arbitraire de la même superficie que $D(b)$ aurait très probablement une intersection avec $D(a)$ qui serait plus petite que s . On en déduit que a et b sont assez ressemblants dans ce cas ; ce qui correspond en effet au diagramme. LERMAN a montré (3) que l'on obtient le même indice de similarité, et, donc, la même probabilité si au lieu de fixer $D(a)$, on avait fixé $D(b)$ et associé à $D(a)$ un sous-ensemble aléatoire X de cardinal m . Il en résulte que l'indice $I(s, u, v)$ est clairement symétrique par rapport à $D(a)$ et $D(b)$.

Jusqu'ici nous avons considéré l'indice de similarité et sa vraisemblance correspondante seulement par le biais de la mesure de ressemblance entre deux comportements a et b . En définissant une fonction numérique de l'ensemble $E \times E$ des paires de données, où E est l'ensemble de toutes les données expérimentalement recueillies, nous possédons un moyen de mesurer la ressemblance entre les éléments de chaque paire de données. D'une façon analogue nous pouvons définir une fonction numérique de l'ensemble de tous les traits descripteurs qui apparaissent dans la description des données.

Ce même procédé peut être utilisé dans n'importe quelle expérience où les données recueillies consistent en un nombre fini de comportements distincts qui ont été décrits lors de l'expérience par un nombre fini de traits descripteurs qui sont : soit présents, soit absents pour chacun des comportements.

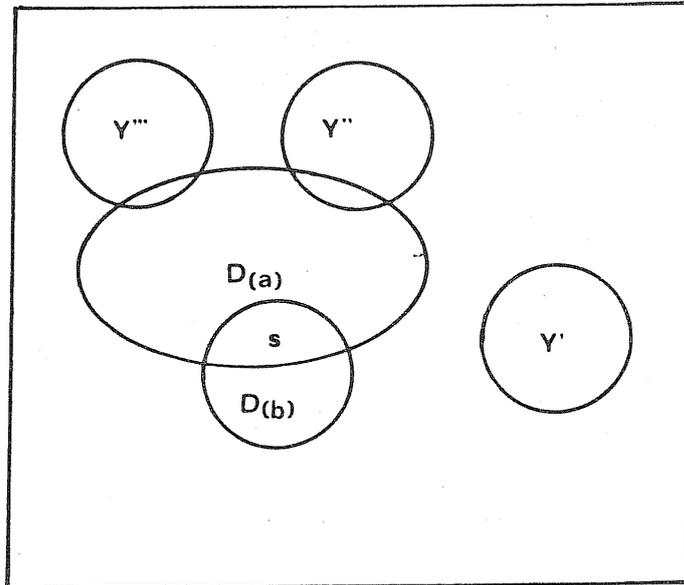


Figure 1

Diagramme montrant un exemple d'assez grande ressemblance entre a et b

B. - LA CONSTRUCTION D'UNE ARBORESCENCE DE CLASSIFICATIONS

Comme nous l'avons dit précédemment les arborescences de classifications sont conduites à partir de la mesure numérique de ressemblance fournie par un indice de similarité. Puisque nous avons défini l'indice que nous avons utilisé et la vraisemblance correspondante, nous pouvons passer à la construction d'une arborescence. De nouveau, nous considérons le cas de l'ensemble $E \times E$ de toutes les paires de données sur lequel nous avons défini l'indice $I(s,u,v)$ et la vraisemblance $P(s,u,v)$. Etant donné que cette notation confond les objets définis sur $E \times E$ et sur $D \times D$, nous écrirons dorénavant $I(a,b)$ et $P(a,b)$ quand il s'agit d'objets définis sur $E \times E$ et $I(x,y)$ et $P(x,y)$ pour ceux définis sur $D \times D$.

Or, une arborescence de classifications se construit d'une façon progressive en mettant dans une même classe les éléments (ici, les données) qui se ressemblent le plus par rapport à la probabilité $P(a,b)$. Plus précisément, nous partons du niveau 1 auquel correspond la classification la plus fine où chaque classe ne contient qu'une seule donnée. A chaque niveau successif nous formons une nouvelle classe en mettant ensemble les deux classes les plus ressemblantes du niveau précédent. Nous appliquons cet algorithme jusqu'à ce que nous arrivions à la classification la plus générale dans laquelle il n'existe qu'une classe qui comprend toutes les données.

En utilisant l'algorithme progressif associé à cette mesure de similarité le programme d'ordinateur incorporé à la méthode de LERMAN construit une première arborescence de classifications qui s'appelle l'arbre détaillé. L'étape suivante de la méthode consiste à réduire cet arbre détaillé à ses niveaux les plus pertinents.

C. - LA RECHERCHE DES NIVEAUX LES PLUS SIGNIFICATIFS

Comme nous l'avons dit précédemment cette recherche est effectuée par une application homogène du même procédé : c'est-à-dire que nous partons de $w(E)$, l'ensemble des valeurs numériques résultant de la mesure de ressemblance $I(a,b)$ définie sur $E \times E$ pour ensuite mesurer par un indice de similarité analogue la ressemblance entre $w(E)$, et la classification associée à un niveau donné de l'arbre détaillé. Cette mesure est directement liée à la déformation que subit la pré-ordonnance (définie par $w(E)$) dans $E \times E$ en passant du niveau 1 à un autre niveau donné de l'arbre détaillé.

./...

D'une part $w(E)$ est un ensemble de valeurs numériques totalement ordonné, d'autre part, à chaque paire (a,b) dans $E \times E$ est associée la valeur numérique $I(a,b)$. Il s'ensuit que pour toute paire de paires (a,b) et (c,b) dans $E \times E$, nous avons : soit $I(a,b) \leq I(c,d)$; soit $I(c,d) \leq I(a,b)$. Donc nous dirons $(a,b) \preceq (c,d)$ si, et seulement si $I(a,b) \geq I(c,d)$. Ceci est la préordonnance définie sur $E \times E$ par $w(E)$.

La classification associée à un certain niveau donné, divise l'ensemble $E \times E$ en deux sous-ensembles disjoints : l'ensemble R des paires de données qui se trouvent réunies dans une même classe à ce niveau et l'ensemble S des paires de données qui se trouvent séparées dans des classes différentes à ce niveau. Pour (a,b) dans R et (c,d) dans S , nous avons $(a,b) \prec (c,d)$ mais pas $(c,d) \prec (a,b)$; nous comparons cette préordonnance hypothétique sur $R \times S$ avec celle qui est engendrée par $w(E)$. Nous dénotons $G(w)$ l'ensemble de tous les couples de paires $((a,b), (c,d))$ où (a,b) et (c,d) sont dans $E \times E$ et, de plus, $I(a,b) \geq I(c,d)$ et pas $I(c,d) > I(a,b)$. De plus posons :

$$h = \text{cardinal } [G(w) \text{ } R \times S];$$

autrement dit h est le nombre de couples de paires de données dans $R \times S$ qui sont dans une relation d'inégalité, par rapport à $w(E)$, compatible avec la partition de $E \times E$ définie par R et S .

Nous avons dit que nous ferions ressortir les niveaux les plus significatifs de l'arbre détaillé par une méthode homogène qui consiste à appliquer un même procédé aux différentes étapes. Cette homogénéité devient manifeste en comparant d'une part, l'indice de similarité $I(s,u,v)$ avec un autre indice de similarité que nous allons définir sur les niveaux d'un arbre détaillé et d'autre part, le rôle que jouent respectivement les nombres s et h dans ces deux types d'indices. Nous avons déjà explicité le rôle et le comportement de s dans le cadre de l'indice de similarité $I(a,b)$. Pour h la situation est plus complexe mais rigoureusement analogue.

Puisque nous possédons l'équivalent du nombre s , nous pouvons formuler notre indice de similarité qui mesurera la ressemblance entre un niveau donné de l'arbre détaillé et la structure de départ qu'est la préordonnance définie sur E par $w(E)$. En effet, soient e le cardinal de R , f le cardinal de S et g le cardinal de $E \times E$, la valeur moyenne de h par rapport à toutes les partitions du même type que celle qui correspond au niveau donné et par rapport à toutes les relations binaires définies sur E s'approche asymptotiquement à $e.f/2$ avec une variance de $e.f(g+1)/12$ (4). Ici, le deuxième aspect de l'homogénéité de la méthode devient évident car notre nouvel indice est l'homologue de l'indice $I(s,u,v)$.

Ce nouvel indice P est donné par :

$$P = \frac{h - \frac{e \cdot f}{2}}{\sqrt{e \cdot f (g + 1) / 12}}$$

Nous appelons P la mesure de signification globale. Pour deux niveaux successifs N et N + 1 d'un arbre détaillé, nous appelons la mesure de signification locale la différence P (N + 1) - P (N) entre la signification globale à N + 1 et la signification globale à N. Enfin, nous appelons les niveaux les plus significatifs d'une arborescence les niveaux qui correspondent à un maximum local du taux d'accroissement de la mesure de signification locale. Un arbre détaillé réduit à ses niveaux les plus significatifs est appelé un arbre condensé de classifications. Nous présentons ici comme exemple (figure 2) l'arbre condensé de classifications des comportements qui nous est fourni par le programme d'ordinateur incorporé à la méthode de LERMAN qui est le résultat de l'analyse d'une expérience en psychologie génétique.

Lorsque nous traitons les indices de similarité nous avons pu mutatis mutandis, définir les indices de similarité sur D X D à partir des définitions sur E X E ; de la même manière nous pouvons construire un arbre détaillé des traits descripteurs à partir de l'arbre des données.

D - CARACTERISATION DES NIVEAUX LES PLUS SIGNIFICATIFS

En vue de caractériser les configurations susceptibles d'apparaître dans les données expérimentales, nous nous référons aux valeurs de la variance de la signification globale pour repérer les deux ou trois niveaux les plus significatifs dans l'arborescence de classifications des données. Par exemple, le niveau le plus significatif correspond à la classification effectuée dans l'expérience en psychologie génétique mentionnée supra, sur l'ensemble des comportements indiqués par la marque I sur l'arbre condensé. De même, la marque II dénote la classification qui correspond au deuxième niveau le plus significatif dans cette expérience.

Pour aider à caractériser les niveaux les plus significatifs et pour expliciter l'information qui est encore implicite dans l'arbre condensé de classifications des données nous le croisons avec l'arbre condensé de classifications des traits descripteurs. Ce croisement cartésien est appelé la table croisée des données et nous permet de traiter les traits descripteurs comme classe de traits semblables dans la description des niveaux les plus significatifs. D'autre part, ce genre de table offre une présentation complète de toute l'information expérimentale dont nous disposons dans une expérience. De ce fait, le secteur a accès à toutes les données pour effectuer n'importe quel travail de comparaison ou de critique.

Puisque les classifications les plus significatives dans la table croisée sont basées sur les seules ressemblances entre comportements et qu'elles correspondent de ce fait aux structures les plus significatives de l'information recueillie, nous proposons de les considérer comme les configurations recherchées.

La méthode LERMAN n'offre pas, a priori de caractérisation de ces classes les plus significatives. Nous envisageons une autre expérience en sociologie dans laquelle l'utilisation de la classification automatique devrait nous permettre d'arriver à une caractérisation rigoureuse d'une classe significative de données. Cette classification s'effectuerait en faisant une classification automatique de traits descripteurs mais limités uniquement aux données de la classe à caractériser. Les niveaux les plus significatifs de cette nouvelle classification nous donneraient la caractérisation voulue.

CONCLUSIONS

LERMAN a montré (5) que pour les indices de similarité qui vérifient les trois propriétés axiomatiques que nous avons mentionnées supra, la préordonnance associée devenait indépendante de l'indice choisi si la variance du nombre d'attributs possédés par une même donnée était faible. Comme la visée expérimentale en sociologie est très souvent la caractérisation d'un phénomène de faible ampleur, nous espérons que notre méthode qui intègre le travail de LERMAN peut s'appliquer à beaucoup d'autres expériences. Cependant, même si l'on n'a pas affaire à ce type de situation privilégiée, il existe un choix d'indices de similarité adaptés à tel problème particulier et susceptibles de traiter d'autres types de données expérimentales.

Outre le fait que le résultat de LERMAN délimite un domaine dans lequel le problème du choix de l'indice de similarité ne se pose pratiquement plus, ce résultat montre aussi l'avantage que possèdent les descriptions expérimentales factorialisées (c'est-à-dire en termes d'attributs observés de façon indépendante et qui sont indépendamment variables). Cet avantage est dû au fait de l'adaptation extraordinaire des variables factorialisées aux trois propriétés axiomatiques mentionnées supra.

Finalement, nous donnons ici le même poids à tous les traits pour arriver à caractériser des configurations et à faire ressortir ceux qui, parmi ces traits, auront une importance particulière dans cette caractérisation. A partir de cette première classification, on pourrait établir une grille d'identification dans laquelle les traits auraient des poids différents. Mais, l'utilisation d'une telle grille pour ranger des données dans des classes qui sont ainsi prédéterminées n'est point de la classification. Cette activité relève de l'identification. Bien trop souvent ces deux activités de classification et identification sont confondues en sociologie et d'autres sciences sociales.

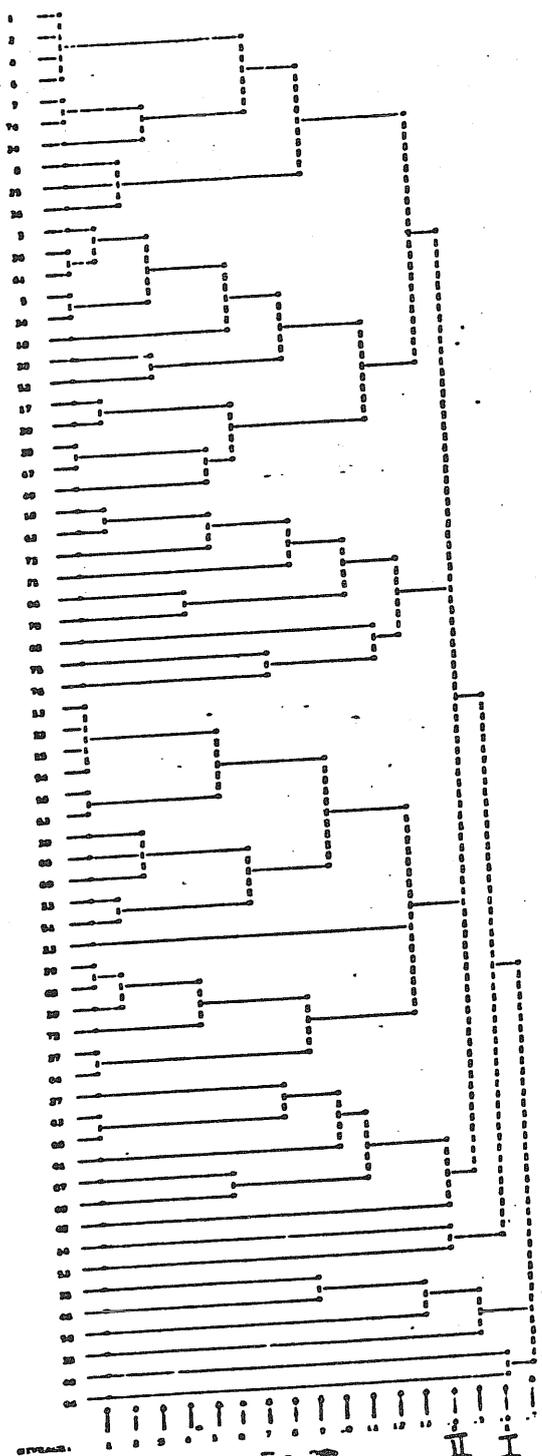


Table condensée des classifications

FIG. II I

- (1) - LERMAN (I.C.), Les bases de la classification automatique, collection "Programmation", Gauthier-Villars, Paris, 1970.
- (2) - LERMAN (I.C.), "Introduction à une méthode de classification automatique illustrée par la recherche d'une typologie des personnages enfants à travers la littérature enfantine Revue de Statistique Appliquée, XXI, 1973, N° 3, 23-49.
- (3) - op. cit. (2)
- (4) - Pour avoir des informations plus complètes concernant l'origine de ces calculs, le lecteur peut se reporter à op. cit. (1), pp 41-51.
Néanmoins, on remarquera la similarité entre la moyenne et la variance considérées ici et la moyenne et la variance (μ et σ) considérées dans le cas de l'indice de similarité I (s,u,v).
- (5) - op. cit. (1).

A N N E X E I V

- Recodification des C.S.P. -

TABLEAU des C.S.P.

1 EA	2 IC	3 PBNS	4 PBS1	5 PBS2	6 OUV	7 JEU	8 RET	9 FF
11	21	22	51	32	10	91	93	99 (**)
	26	23	53	33	61	92	95	
		27	70	34	63		96	
		30	71	41	65			
		80	72	42	66			
		94 (*)		43	67			
				44	68			
				60				
				81				
				82				

(*) - Cette catégorie est placée en 3 fautes d'informations supplémentaires. Sinon, elle peut être placée en 2 ou 8.

(**) - Cette catégorie est préalablement épurée de tout ce qui n'est pas femmes au foyer (propriétaires fonciers, chômeurs etc...), qui sont ventilés en 3, 4, 5, 6 ou 7 selon les cas.

EA : exploitants agricoles.

IC : industriels et gros commerçants.

PBNS : petite bourgeoisie non salariée.

PBS1 : petite bourgeoisie salariée niveau employés.

PBS2 : petite bourgeoisie salariée niveau cadres.

OUV : ouvriers.

JEU : élèves, étudiants.

RET : retraités.

FF : femmes au foyer

Achévé d'imprimer le 20 Juin 1980
Au Laboratoire Photographique et de Reproduction
Du Centre de Documentation Sciences Humaines
54, Bd Raspail 75006 PARIS - Tel.544.38.49 p.274

